

2411.2642.2

Université de Montréal

Diderot lecteur de Montaigne:
Montaigne dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*

par

Gisel Villalobos

Département d'études françaises

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en Études françaises

juin 1998

©Gisel Villalobos, 1998



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Diderot lecteur de Montaigne:
Montaigne dans l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron

présenté par
Gisel Villalobos

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

_____	Président-rapporteur	:	Robert MELANÇON	_____
_____	Directeur de recherche	:	Benoît MELANÇON	_____
_____	Membre du jury	:	Éric MÉCHOULAN	_____

Mémoire accepté le:..... 22.10.1998

Sommaire

Prenant acte du rapprochement entre Diderot et Montaigne, sorte de lieu commun critique largement indiscuté, ce mémoire entend explorer les rapports des deux écrivains tels qu'ils se font jour dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1782), dernière œuvre publiée par Diderot. Cet ouvrage est une apologie de Sénèque, philosophe que Diderot considère à la fois comme un aïeul littéraire et un modèle d'écrivain.

Après une analyse détaillée et une critique de la seule monographie entièrement consacrée à la filiation Montaigne / Diderot (*Diderot and Montaigne* de Jerome Schwartz), nous tenterons d'isoler dans l'*Essai sur les règnes* quelques éléments favorisant la comparaison entre les deux écrivains. Nous nous intéresserons d'abord à la communauté que dépeint Diderot dans son œuvre. C'est une communauté atemporelle, constituée de vivants et de morts, unis autour de la figure de Sénèque; y sont rassemblés les proches, amis ou ennemis, les aïeux littéraires, les grandes figures contemporaines, les critiques de Sénèque. Dans un deuxième temps, nous dégagerons la figure de l'écrivain et sa mise en scène dans l'*Essai sur les règnes*: celui-ci se définit comme un homme d'âge mûr, vivant dans la retraite et occupant son temps à l'étude et à la relecture.

C'est dans le quatrième chapitre que nous aborderons systématiquement la comparaison entre Diderot et Montaigne, en nous basant sur les informations étudiées dans les deuxième et troisième chapitres. Il se divise en trois parties: premièrement, une lecture des quelques développements plus importants consacrés à Montaigne dans l'*Essai sur les règnes*, lesquels suffisent déjà à montrer l'admiration de Diderot envers Montaigne; deuxièmement, une tentative de mise en situation de Montaigne à l'intérieur de la communauté de l'*Essai*;

troisièmement, une comparaison des mises en scène de l'écriture chez les deux essayistes. Il s'avérera que, malgré l'éloge de Montaigne que l'on retrouve dans l'œuvre, Diderot tient à créer une image qui, bien que ressemblante sur certains points à celle de Montaigne, s'en distingue par certains autres. Montaigne est un modèle pour Diderot, mais celui-ci tient tout de même à marquer son originalité par rapport au philosophe de la Renaissance, tout comme il le fait par rapport à Sénèque.

Mots clés: Diderot . Montaigne . Sénèque . XVIII^e siècle . Littérature française

TABLE DES MATIÈRES

Identification du jury.....	i
Sommaire.....	ii
Table des matières.....	iv
Remerciements.....	v
Dédicace.....	vi
Introduction.....	1
Chapitre 1. Le <i>Diderot and Montaigne</i> de Jerome Schwartz.....	7
Chapitre 2. La communauté de l' <i>Essai sur les règnes</i>	15
2.1 Les intimes de Diderot.....	16
2.2 Jean-Jacques Rousseau.....	19
2.3 Les critiques de l' <i>Essai sur les règnes</i>	23
2.4 Les grandes figures contemporaines.....	25
2.5 Les aïeux littéraires.....	31
2.6 Les ennemis de Sénèque.....	34
2.7 Les mauvais lecteurs.....	35
Chapitre 3. La mise en scène de l'écriture.....	39
3.1 La retraite et la solitude.....	39

3.2 L'étude et la relecture.....	48
3.3 L'âge.....	54
Chapitre 4. Montaigne dans l' <i>Essai sur les règnes</i>	62
4.1 Les développements sur Montaigne dans l' <i>Essai</i>	62
4.2 La place de Montaigne dans la communauté diderotienne.....	79
4.3 La figure de Montaigne dans la mise en scène de l'écriture.....	90
4.3.1 Retraite et solitude.....	91
4.3.2 Étude et relecture.....	100
4.3.3 L'âge mûr.....	107
Conclusion.....	114
Bibliographie.....	119

Remerciements

Je voudrais exprimer mon infinie gratitude à ma mère, Teresa Sepúlveda, mon père, Luis Villalobos et mon beau-père, Pierre Ly. Je vous serai tous éternellement reconnaissante de m'avoir encouragée à poursuivre mes études, depuis mon apprentissage du français jusqu'à la complétion de ce mémoire.

Je tiens à remercier mon directeur, Monsieur Benoît Melançon, dont les conseils et le suivi constants ont permis la réalisation de ce mémoire, ainsi que Monsieur Robert Melançon, qui m'a guidé dans les premiers pas de ma recherche.

Mille fois merci à mes amis, Emmanuelle Pflieger, Viviana Iturriaga, Ingrid Gagnon, Nadia Bertoluci, Daniel Peres, Doris Girard et Christian Dionne, ainsi qu'à leurs familles respectives, qui m'ont toujours donné un énorme coup de pouce lorsque j'en avais besoin. Il en va de même pour tous ceux et celles qui ont compté dans ma vie et qu'une page ne suffirait pas à contenir.

Des remerciements tous spéciaux aux membres de « la gang du Beaulieu's » avec lesquels j'ai partagé des moments inoubliables (si ce n'avait été de la maîtrise, nous ne nous serions pas connus et ma vie en aurait été moins complète).

Enfin, je remercie de tout mon coeur Ugo Dionne, mon compagnon, qui m'a appuyée (moralement) et conseillée (par des corrections et commentaires) pendant tous les stades de la rédaction de ce mémoire. Sans lui, je n'y serais pas arrivée.

Je n'ai qu'un regret, celui de ne pas pouvoir partager ce moment avec ma grand-mère, Josefina Caballero, que je voudrais tout de même remercier pour tout l'amour qu'elle m'a donné.

Para mis mamitas

Introduction

Comme l'ont abondamment montré Pierre Villey¹ et Maturin Dréano², l'influence des *Essais* de Michel de Montaigne s'est fait sentir sur une grande partie des écrivains des XVII^e et XVIII^e siècles. Diderot est l'un de ceux dont le nom est le plus souvent associé à Montaigne. Le rapport des deux auteurs dépasse la seule parenté idéologique. Diderot va, par exemple, prendre la défense du mode de composition des *Essais*, contrairement à un Voltaire qui n'a de cesse de le dénigrer. De plus, les nombreuses références aux *Essais* que l'on peut glaner dans les œuvres de Diderot montrent assez qu'il a été un lecteur attentif de l'œuvre de Montaigne.

Jusqu'à maintenant, c'est surtout en tant que moralistes que la filiation entre les deux auteurs a été étudiée le plus longuement (on pense à l'ouvrage de Jerome Schwartz³ et à l'article de Michèle Chabanon⁴). Même si, pour beaucoup de critiques, l'association Montaigne / Diderot semble être un lieu commun, peu ont étudié les correspondances précises qui peuvent s'établir entre les deux auteurs. L'ouvrage de Jerome Schwartz, *Diderot and Montaigne. The Essais and the shaping of Diderot's Humanism* paraît être le seul à s'intéresser spécifiquement à cette question et ce en étudiant toutes les œuvres de Diderot. Or Schwartz, comme on le verra plus loin (chapitre 1), compare les idées des deux auteurs sans jamais comparer les textes eux-mêmes; l'« humanisme » de Diderot et de Montaigne apparaît ainsi trop souvent « résumé », indûment dégagé du texte même.

¹ Pierre Villey, *Montaigne devant la postérité*, Paris, Boivin et Cie Éditeurs, 1935, 376 p.

² Maturin Dréano, *La Renommée de Montaigne en France au XVIII^e siècle 1677-1802*, Angers, Éditions de l'Ouest, 1952, 589 p.

³ Jerome Schwartz, *Diderot and Montaigne. The Essais and the Shaping of Diderot's Humanism*, Genève, Librairie Droz, 1966, 158 p.

⁴ Michèle Chabanon, « Présence de Montaigne dans la pensée ultime de Diderot », dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, numéro 21, octobre 1996, p. 51-67.

Compte tenu de ce que cette approche a de subjectif et même de flou (la morale des deux écrivains étant fort complexe), nous ne nous intéresserons pas dans ce mémoire à la question byzantine de l'« influence » de Montaigne sur Diderot, mais plutôt à la place que le premier occupe dans un texte particulier du second, l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*.

Quelle est la pertinence d'un tel travail? Nous souhaitons que notre étude permette de porter un regard nouveau sur l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, en révélant certaines facettes qui autrement passeraient inaperçues. Nous avons voulu montrer combien, plus encore qu'un « Diderot lecteur de Montaigne », nous avons affaire à un « Montaigne précurseur de Diderot » (on doit comprendre ce terme dans le sens que lui a fameusement donné Jorge Luis Borges dans « Les précurseurs de Kafka⁵ »: « chaque écrivain crée ses précurseurs. Son apport modifie notre conception du passé aussi bien que celle du futur »).

L'ouvrage de Diderot que nous lirons tout au long de cette analyse est le seul à porter le titre d'*essai*, si on fait exception de sa traduction de l'*Essai sur le mérite et la vertu* de Shaftesbury. Cette particularité est intéressante, dans la mesure où de nombreuses autres œuvres ont été considérées comme appartenant au genre, malgré l'absence de toute spécification générique: il en va ainsi, par exemple, du *Rêve de d'Alembert*. Il nous a semblé pertinent de choisir une œuvre qui se définisse expressément comme un essai et d'éviter en grande partie les difficultés liées, chez les deux auteurs, aux caractéristiques génériques et à la détermination générique. Une fois l'œuvre de Diderot ainsi réduite, il fallait

⁵ Jorge Luis Borges, « Les précurseurs de Kafka », dans *Enquêtes 1937-1952*, Paris, Gallimard, 1963, p. 147-151.

en faire autant pour celle de Montaigne. Les *Essais* sont une œuvre monumentale, que le cadre de ce mémoire ne nous permet pas d'explorer en son intégralité. Nous nous limiterons à quelques-uns des 107 chapitres qui forment les trois tomes des *Essais*. Il s'agit des textes cités par Diderot (*Defence de Seneque et de Plutarque, Des boyteux, Des livres*), ainsi que de trois essais à partir desquels on pourra rapprocher la mise en scène de l'écrivain de Diderot et celle de Montaigne (*De la solitude, Des trois commerces, Du repentir*).

L'*Essai sur les règnes*⁶ a été publié une première fois en 1779, puis il a été repris en 1782 (deux ans avant la mort de Diderot), dans une version considérablement augmentée. Cet essai devait être le tome VII des *Oeuvres de Sénèque traduites en français par feu M. Lagrange* et servir de postface à l'ouvrage que Lagrange (mort en 1775) n'avait pu finir et qui avait été complété par Naigeon. Diderot s'est lancé dans cette entreprise à la demande de son ami le baron d'Holbach, des enfants duquel Lagrange était le précepteur. Ainsi, comme deux siècles plus tard le *Saint Genet* de Sartre, l'*Essai sur les règnes* est un paratexte atteignant par sa propre force (sans parler de sa longueur) à la dignité d'œuvre autonome. La première édition portait le titre d'*Essai sur la vie de Sénèque le philosophe, sur ses écrits, et sur les règnes de Claude et de Néron*, ce qui décrit mieux le contenu de cet essai que le titre de la seconde version, couramment utilisé. Cette deuxième version est une fois et demie plus longue que la première, les ajouts de Diderot consistant surtout en une réponse aux critiques qui ont été adressées à l'ouvrage lors de sa première parution. Il y a donc (comme chez Montaigne) plusieurs couches de rédaction: Diderot a changé ou enlevé

⁶ Le titre complet de l'ouvrage est en fait *Essai sur les règnes de Claude et de Néron et sur les mœurs et les écrits de Sénèque, pour servir d'introduction à la lecture de ce philosophe*.

certaines de ses affirmations, il a pu réviser ce qu'il avait écrit, affirmant avec plus d'emphase certains éléments (tels que la critique de Rousseau ou la défense de Montaigne) et en éliminant d'autres.

Mais de quoi parle l'*Essai sur les règnes*? Il s'agit d'une apologie de Sénèque, philosophe fort critiqué pour avoir été ministre sous le gouvernement sanguinaire de Néron. Ses critiques lui reprochent principalement son mode de vie fastueux, qui ne respecte pas les principes stoïciens auxquels le penseur, dans ses ouvrages, prétend adhérer. Ce sujet ne peut qu'intéresser Diderot, lui qui s'est déjà prononcé sur cette question, par exemple dans *Le Neveu de Rameau*: est-il préférable d'être un génie, dont les œuvres serviront à la postérité, ou un être anonyme, médiocre, se comportant de façon respectable et aimable? Diderot répond à cette question en réhabilitant Sénèque: c'est en fait un homme admirable tant dans sa vie publique et privée que dans son œuvre. La conclusion de Diderot est que Sénèque n'a pas commis de mauvaises actions et que toute personne qui se serait retrouvée dans le même contexte historique que lui n'aurait pas mieux agi. De plus, il a produit une œuvre magnifique dans laquelle on trouve des préceptes utiles à une vie heureuse et à une amélioration de sa personne. L'*Essai sur les règnes* se divise nettement en deux parties: dans la première, Diderot relate la vie de Sénèque, la replaçant dans son contexte historique; dans la seconde, il se penche sur chaque œuvre de Sénèque, la commentant ou la prenant comme point de départ pour une réflexion autonome. C'est dans cette succession quelque peu fastidieuse que se révèle la première fonction du texte, éditoriale et introductive.

Diderot s'identifie à Sénèque, mais un autre de ses modèles dans

l'Essai sur les règnes est sans aucun doute Montaigne. Il parle de ce dernier d'une manière tout à fait élogieuse. Le fait que Montaigne soit lui-même un admirateur de Sénèque n'est pas étranger à ce phénomène. Tout comme la défense de Sénèque a suscité de nombreuses critiques, on lui reproche ses propos admiratifs sur le philosophe de la Renaissance, critiques auxquelles il répond dans la deuxième version de son œuvre, réaffirmant toute son estime pour Montaigne. On ne peut pas dire pour autant que Diderot adhère totalement aux préceptes de l'un ou de l'autre philosophe: leur morale stoïcienne, par exemple, le laisse sceptique. Il nous a ainsi semblé intéressant d'apprécier la figure de Montaigne qui se dessine dans *l'Essai sur les règnes*, en tant que précurseur et modèle.

Dans un premier chapitre, nous étudierons plus en détail l'ouvrage de Jerome Schwartz, qui est (rappelons-le) le travail le plus étendu qui ait porté sur Diderot et Montaigne. Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons à la communauté créée par Diderot dans *l'Essai sur les règnes*, afin d'être en mesure d'y déterminer la place qu'occupe Montaigne. Cette communauté comprend aussi bien des contemporains que des anciens, regroupés autour de la figure de Sénèque. Nous verrons qui en sont les membres (les intimes, les aïeux littéraires, les grandes figures contemporaines) et qui en sont exclus (Jean-Jacques Rousseau, les « calomniateurs » de Sénèque et ceux de Diderot, qui sont de mauvais lecteurs). Nous analyserons ensuite, dans le troisième chapitre, la mise en scène de l'écrivain réalisée par le philosophe des Lumières, ce qui nous permettra d'établir de nombreux parallèles entre Diderot et Montaigne. Les caractéristiques principales de cette mise en scène sont l'écriture dans la retraite et la solitude, l'étude et la relecture de différents écrivains (en

particulier Sénèque) et l'âge mûr durant lequel ces activités se déroulent.

Dans le quatrième et dernier chapitre, nous aborderons de front la question de la place de Montaigne dans l'*Essai sur les règnes*. Dans une première partie, nous étudierons les endroits où les *Essais* sont cités et commentés par Diderot. Ensuite, nous évaluerons la position de Montaigne dans la communauté diderotienne. Pour terminer, nous ferons quelques comparaisons textuelles précises relatives à la réflexion sur l'écriture présente dans les essais des deux philosophes. En examinant un ensemble de points de contact déterminés entre les deux œuvres, nous tenterons de dégager les parallèles qui peuvent être établis entre les deux figures de l'écrivain que ces deux auteurs dessinent.

Il s'avérera que, malgré l'éloge de Montaigne que l'on retrouve dans l'œuvre, Diderot tient à créer une image qui, bien que ressemblante sur certains points à celle de Montaigne, s'en distingue par certains autres. Montaigne est un modèle pour Diderot, mais celui-ci tient tout de même à marquer son originalité par rapport au philosophe de la Renaissance, tout comme il le fait par rapport à Sénèque.

Chapitre 1

Le Diderot and Montaigne de Jerome Schwartz

Bien que de nombreux critiques aient associé Diderot à Montaigne, une seule monographie traite exclusivement de la relation des deux auteurs. Il s'agit de *Diderot and Montaigne. The Essais and the Shaping of Diderot's Humanism* de Jerome Schwartz¹. Ce dernier, tel que le souligne le sous-titre, s'intéresse à la pensée humaniste de Montaigne². Ce sujet lui a été inspiré par l'étude *L'Humanisme de Diderot* de Jean Thomas³. Pour apprécier l'influence des *Essais* de Montaigne sur la pensée de Diderot⁴, Schwartz utilise une méthode qui consiste à suivre parallèlement l'évolution de la pensée des deux auteurs. Ce faisant, il souligne leurs points de contact, lesquels nous semblent parfois ténus.

Dans son introduction, Schwartz procède à une recension chronologique des auteurs qui ont rapproché Diderot de Montaigne (à commencer par un exergue de Louis Sébastien Mercier). Dès le Siècle des lumières, des rapprochements ont été faits entre les deux philosophes, particulièrement par Naigeon, éditeur de Montaigne aussi bien que de

¹ Jerome Schwartz, *Diderot and Montaigne. The Essais and the Shaping of Diderot's Humanism*, Genève, Librairie Droz, 1966, 158 p.

² Schwartz définit ce qu'il entend par humanisme de la façon suivante: « Humanism implies a belief that man, although confined to the realm of nature, possesses certain unique qualities which set him apart from the rest of living things. The distinctiveness of man is such that he cannot be explained in purely mechanistic or material terms. He alone has the capacity for judgment and self-reflection, and the power to direct his actions. Humanism, furthermore, since it includes man within nature, thus denies him transcendence, while at the same time affirming belief and faith in the value of individuality. » (p. 12)

³ Jean Thomas, *L'Humanisme de Diderot*, Paris, Société d'édition les Belles-Lettres, 1932, 184 p.

⁴ Il est à noter qu'un article de Michèle Chabanon (« Présence de Montaigne dans la pensée ultime de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, numéro 21, octobre 1996, p. 51-67) traite aussi de cette même problématique, bien qu'elle restreigne son champ d'étude sur Diderot à l'*Essai sur les règnes*. Cet article étant plus court que le texte de Schwartz et reprenant en grande partie les mêmes thèmes et conclusions, il nous a semblé préférable de nous concentrer sur ce dernier. Bien que les recoupements entre les deux textes soient nombreux, nous avons été étonnée de constater que Schwartz est absent de la bibliographie de Chabanon.

Diderot. Naigeon, dit Schwartz, « was the first to perceive the stylistic affinities in [Diderot and Montaigne's] writings and to seek an explanation of these particularities in an instinctive habit of mind, a combination of imagination and meditative powers, an ability to synthesize [...] »(p. 18). Chez les critiques modernes, comme Hubert Gilot, Paul Vernière, Jean Pommier ou Jean Thomas, Diderot est souvent cité comme l'un des héritiers de la pensée de Montaigne. C'est notamment le cas dans l'une des références essentielles sur la question, *La Renommée de Montaigne en France au XVIII^e siècle, 1677-1801* de Maturin Dréano⁵.

Le premier chapitre, de loin le plus long de l'étude avec ses trente-cinq pages, recense tous les endroits où Montaigne est cité nommément dans l'œuvre de Diderot. Intitulé « Diderot, Reader of the *Essais* », il suit l'ordre chronologique de la production diderotienne. En tout, Schwartz recense onze œuvres (incluant l'*Encyclopédie*) où on trouve des références directes. C'est dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1778 et 1782) que se trouve la plus longue discussion sur Montaigne. Diderot y discute principalement de ses affinités avec le style « libre » des *Essais*, mais y aborde aussi leur contenu; ces thèmes seront développés par Schwartz.

Le chapitre II, intitulé « The Skeptic's Way », est constitué de trois parties: « Le premier pas », « The World in Flux » et « Critique of Language ». Dans la première, il est question de la période sceptique de Diderot, qui se situe entre 1746 et 1749. Durant cette période, Diderot écrit *Les Pensées philosophiques*, dans lesquelles on trouve une figure du sceptique qui serait directement inspirée de Montaigne. Diderot s'inspire du

⁵Maturin Dréano, *La Renommée de Montaigne en France au XVIII^e siècle, 1677-1801*, Angers, Éditions de l'Ouest, 1952, 589 p.

scepticisme positif des derniers *Essais*, où la mort occupe une place moins importante que dans les premiers. Mais le scepticisme de Diderot dépasse celui de Montaigne, car il met également la religion en doute, ce que Montaigne ne fera jamais. Toutefois, tous deux se servent du scepticisme comme moyen permettant d'atteindre la vérité.

Dans « The World in Flux », il est question de l'idée de changement perpétuel telle qu'elle s'exprime dans les *Essais*. Pour Montaigne, il n'y a que Dieu qui est immuable; le monde et le moi se transforment et évoluent. On retrouve cette notion chez Diderot, mais nuancée; le monde « ondoyant et divers » de Montaigne devient, pour Diderot, une globalité où tout est relié. Après sa période sceptique, Diderot s'intéressera à la recherche scientifique. Ici, le seul lien que Schwartz arrive à établir entre Montaigne et Diderot est la méthode de travail introspective que Diderot emploie, non sur lui-même comme Montaigne, mais sur la nature.

La troisième partie du chapitre porte sur la notion de langage chez les deux auteurs. Selon Montaigne, il n'y a pas de correspondance absolue entre le langage et la réalité (cette idée est développée principalement dans l'*Apologie de Raimond Sebond*). Diderot, quant à lui, croit qu'il existe une « image primitive » des mots qui aurait été oubliée avec le passage à l'âge adulte et la perversion de la réalité. Diderot et Montaigne prennent position contre le cratylisme et concluent, mais par des voies différentes, à l'inadéquation des mots et de la réalité.

Le chapitre suivant, « Nature and Natural Man », traite de la conception de la nature et du primitivisme qui se fait jour chez les deux écrivains. Dans les *Essais*, le concept de nature s'oppose d'abord à celui de culture, mais va bientôt se confondre avec le Dieu qui en assure l'unité. Pour Diderot, comme pour l'ensemble des « philosophes », la nature est,

avant tout, un objet de recherche, mais, alors que ses contemporains opposent la nature à la moralité humaine, Diderot tente de réduire cette opposition, tout comme le fait Montaigne dans *Des cannibales*. On peut d'ailleurs rapprocher *Le Supplément au voyage de Bougainville* de cet essai: ils rendent tous deux compte de sociétés qui leur sont contemporaines et ils n'essaient donc pas, comme Rousseau, de recréer un « homme naturel »; en décrivant ces sociétés primitives, c'est leur propre société qu'ils critiquent. Montaigne et Diderot dénoncent les atrocités commises dans le Nouveau Monde et la possibilité de perversion par la richesse que peut amener, chez les primitifs, la connaissance de l'Europe. Ils ne semblent pas souhaiter, toutefois, qu'une société soit remplacée par l'autre. Schwartz en conclut que pour Montaigne, tout comme pour Diderot, l'éducation doit être à la fois « naturelle » et « civilisée », dans le but de former un être humain et une société meilleurs.

Le thème de l'autoportrait est le sujet du chapitre IV, « The Human Center ». La première partie de l'analyse porte sur « The Study and Portrayal of the Self ». Schwartz suit le cheminement qui a amené Montaigne à se prendre lui-même comme sujet d'étude. Selon la vision de Montaigne, l'individu est inconstance, contradiction et changement; il est dans un état de perpétuelle transformation, mais il cherche à atteindre une harmonie entre lui-même et le monde extérieur. En ayant cet objectif à l'esprit, Montaigne se décrit comme dual, gardant séparées sa vie personnelle et ses charges sociales. Quant à Diderot, il pense d'abord que le naturel de l'homme est la bonté, mais sa pensée évolue jusqu'à rejoindre la pensée de Montaigne en ce qui a trait aux contradictions de l'individu (Schwartz donne l'exemple du *Neveu de Rameau*). Ce n'est qu'à la fin de sa vie que Diderot emploiera véritablement l'introspection dans son œuvre

(à moins que l'on ne considère sa correspondance avec Sophie Volland comme étant un journal à deux voix).

Dans la deuxième partie du chapitre, intitulée « Diderot's Redefinition of Subjectivity », Schwartz suit l'évolution de Diderot, qui passe de l'idée de déterminisme à celle d'un certain matérialisme subjectiviste: l'être humain n'est pas seulement influencé par des éléments extérieurs, mais aussi par des éléments physiologiques (tels que l'hérédité). C'est de cette manière que le subjectivisme de Montaigne aurait fait sa marque sur lui et que s'effectue la réconciliation entre matérialisme et humanisme. C'est la critique essentielle faite à Hélvétius dans *La Réfutation du livre d'Helvétius intitulé l'Homme*, car, dit Schwartz, « In Diderot's opinion, the doctrine of Helvétius is anti-Humanist since it fails to provide for the richness and variety of human experience. » (p. 111) Diderot rêve d'un moment idéal où passé et présent se confondraient, permettant ainsi un moment de bonheur indéfectible. Mais ce moment est inatteignable pour l'être humain: pour Diderot, ce n'est que le désir de la postérité qui permet d'envisager cet état. Une des grandes divergences entre les idées de Diderot et celles de Montaigne consiste en leur conception de cette notion de postérité. Pour Diderot, qui est athée, la seule forme de transcendance accessible à l'être humain est la survie dans la mémoire des générations futures, tandis que pour Montaigne, encore chrétien, la postérité n'a que peu d'importance.

Le chapitre final, quoique Schwartz ne l'affirme pas nettement, s'organise autour de ce que Diderot affirme de Montaigne dans l'article

« Pyrrhonienne » de l'*Encyclopédie*⁶; il s'intitule « Literary Form and the Associative Mind » et traite de l'intérêt de Diderot pour le style de Montaigne. Schwartz commente, dans une première partie intitulée « Essay and Dialogue », ce que Diderot apprécie chez son prédécesseur: cette impression de totale liberté qui se dégage des *Essais*. Diderot reproche à Hélivétius, dans les *Réflexions sur le livre de l'Esprit*, de trop dévoiler la structure de son texte et cite Montaigne en contre-exemple à suivre. Cette liberté montaignienne de la pensée doit favoriser un enchaînement d'idées qui, d'une association à l'autre, va permettre d'élargir la réflexion consciente. L'intérêt de Diderot pour des genres littéraires plus ouverts, tels la lettre ou l'entretien, en témoigne. Selon Schwartz, l'essai tel que l'a inventé Montaigne, est « a literary form which embodied aspects of the letter and the dialogue » (p. 126).

Le dialogue diderotien renvoie à celui de Montaigne, qui n'hésite pas à inventer un personnage de contradicteur dans *Coustumes de l'isle de Cea*. Cependant, l'essai montaignien devient peu à peu heuristique, étape que Diderot n'atteindra jamais dans ses œuvres. La deuxième partie du chapitre, intitulée « Analogy and Dream », traite aussi de l'enchaînement des idées, mais cette fois dans le rêve. Ce qui intéresse Diderot, tout comme Montaigne, est l'ambiguïté qui existe entre veille et sommeil. Diderot, on le sait, va utiliser le rêve pour faire passer ses idées matérialistes dans *Le Rêve de d'Alembert*.

Dans la conclusion de son ouvrage, Schwartz reconnaît que « We have found it difficult always to differentiate between influence and affinity,

⁶ Les deux thèmes que Schwartz aborde ici sont l'écriture et le rêve. Or, écrit Diderot, « Les contradictions de l'ouvrage [de Montaigne] sont l'image fidelle des contradictions de l'entendement humain. Il suit sans art l'enchaînement de ses idées; il lui importe fort peu d'où il parte, comment il aille, ni où il aboutisse. [...] Il n'est ni plus lié, ni plus décousu en écrivant, qu'en pensant ou en rêvant. » (*Encyclopédie*, article « Pyrrhonienne ou sceptique », Tome XIII (POM-REG), 1765, p. 612, colonne 1.)

for the two processes often merge and become indistinguishable » (p. 142) — réserve bienvenue, mais qui arrive tardivement. Il résume ainsi sa recherche: « Diderot's attempt to continue and revitalize the humanist tradition is based on a fundamentally Montaignean principle. The philosophic, aesthetic, ethical, and political ideas of which such a humanism is composed must not be absolute applied to man; they must originate from an experimental knowledge of what man is. » (p. 144)

L'ouvrage de Schwartz aborde certains aspects intéressants des relations entre Montaigne et Diderot et constitue un bon état présent de la critique jusqu'en 1966. Il ressort néanmoins de notre lecture que d'autres points de vue peuvent être tout aussi légitimes dans l'étude des deux écrivains-philosophes. Il reste, par exemple, à explorer la nature exacte de leurs rapports et à les intégrer dans une vraie théorie de la « filiation intellectuelle ».

Schwartz éprouve souvent, en effet, des difficultés à faire un lien entre la pensée des deux auteurs. Lorsqu'il est question de relier le matérialisme diderotien à l'humanisme montaignien, Schwartz fait de nombreux détours pour prouver ses dires. Il n'en demeure pas moins qu'il est parfois difficile de suivre son raisonnement: Diderot est un auteur matérialiste qui met de côté tout fatalisme; Montaigne, quant à lui, est un fervent catholique qui croit en la toute-puissance d'un Dieu gouvernant notre destinée.

De plus, Schwartz se fait une idée toute linéaire de l'évolution de la pensée de Montaigne. J.-Y. Pouilloux, dans *Lire les Essais de Montaigne*⁷, a bien souligné les contradictions de la pensée montaignienne qui se trouvent dans les *Essais*. Il faut souligner que l'ouvrage de Pouilloux est paru après

⁷ J.-Y. Pouilloux, *Lire les Essais de Montaigne*, Paris, François Maspero, 1970, 121 p.

celui de Schwartz. Il en va de même pour la deuxième partie de la monumentale biographie de Diderot écrite par Arthur M. Wilson⁸. Ces ouvrages auraient sans doute donné à Schwartz un autre éclairage sur la pensée montaignienne, aussi bien que sur la pensée de Diderot.

Dans son dernier chapitre, Schwartz affirme que Diderot ne réussit pas à atteindre une méthode heuristique dans son œuvre. Cette assertion est contestable si on se réfère à l'article de Roland Mortier, «Diderot et le problème de l'expressivité: de la pensée au dialogue heuristique⁹ ». Dans ce texte éclairant, Mortier démontre que l'utilisation du dialogue par Diderot constitue une méthode heuristique de recherche de la vérité¹⁰. Cette étude est d'abord parue en 1961, ce qui nous laisse croire qu'elle aurait pu être consultée par Schwartz.

Par ailleurs, il est étonnant que ce dernier étudie aussi peu *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, alors qu'il souligne lui-même qu'il s'agit du texte dans lequel on trouve le plus long commentaire de Diderot sur Montaigne. L'étude de Schwartz, dans son ensemble, demeure superficielle; pourtant, le projet de départ était immense, car il concernait la pensée de Montaigne et celle de Diderot, toutes deux étant des plus complexes. On peut reprocher à Schwartz d'avoir voulu les réduire à de simples schémas dans lesquels les contradictions ne sont pas permises.

Nous essaierons, dans les pages qui suivent, d'être plus sensible à cette œuvre et aux questions qu'elle pose que ne l'était Jerome Schwartz.

⁸ Arthur M. Wilson, *Diderot*, Oxford, Oxford University Press, 1972.

⁹ Roland Mortier, « Diderot et le problème de l'expressivité: de la pensée au dialogue heuristique » (1961), repris dans *Le Cœur et la raison. Recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, p. 258-270.

¹⁰ Mortier écrit: « Le dialogue de Diderot n'est donc ni une démonstration, ni une maïeutique, mais plutôt l'expression d'une pensée qui s'élabore devant nous et qui ne progresse qu'en s'adressant à elle-même les objections les plus fortes et les plus insinueuses. » (*Ibid.*, p. 269)

Chapitre 2

La communauté dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*

Nous commencerons notre analyse des rapports de Diderot et de Montaigne, tels qu'il s'expriment dans *l'Essai sur les règnes*, en tentant de comprendre la nature et la composition de la communauté qui y est créée par Diderot, la communauté qui est affaire d'inclusion aussi bien que d'exclusion. Cela nous permettra ensuite (au quatrième chapitre) de déterminer la position de Montaigne dans cette communauté. Cette dernière est formée autant de ses contemporains (amis ou autorités morales) que d'auteurs plus anciens. Elle est fort complexe: elle comprend à la fois des morts et des vivants, sans parler de cette masse encore anonyme que constitue la postérité. Diderot s'adresse à la fois à ses propres détracteurs, à ceux de Sénèque, à ses amis, à sa fille, aux générations futures...

Le « je » se sent investi d'une mission, celle de rendre à Sénèque la considération qu'il mérite, non seulement en tant qu'écrivain, mais aussi en tant qu'être humain, dans sa vie publique et privée. Il affirme qu'

[u]n jour viendra où les libelles publiés contre les hommes les plus illustres de ce siècle seront tirés de la poussière par des méchants animés du même esprit qui les a dictés; mais il s'élèvera, n'en doutons point, quelque homme de bien indigné qui décèlera la turpitude de leurs calomniateurs, et par qui ces auteurs célèbres seront mieux défendus et vengés que Sénèque ne l'est par moi. (p. 304)

On voit l'idéal que Diderot s'est fixé: il est *l'homme de bien* qui défend et venge Sénèque, en souhaitant qu'un jour quelqu'un en fasse autant pour lui. Pour atteindre cet objectif, il brosse le tableau de la vie de ce philosophe dans *l'Essai sur les règnes*: « J'aurais pu ne recueillir des règnes de Claude et de Néron que les endroits où Sénèque est en action, et ne montrer que cette grande figure isolée; mais il m'a semblé que, placée au

centre du tableau, on sentirait plus fortement la difficulté et la dignité de son rôle. » (p. 37) Il s'appuie pour cela sur les ouvrages des chroniqueurs romains, en particulier sur les *Annales* de Tacite et sur les *Vies des douze Césars* de Suétone.

Nous verrons dans cette étude de la communauté créée dans l'*Essai sur les règnes* quel est le tableau composé par Diderot. Il sera d'abord question de ses proches, des gens qui composent le cercle de ses intimes, sur lesquels, comme on le verra, Diderot reste très discret. C'est sur un ancien ami intime qu'il est le plus loquace; il s'agit de Rousseau, avec lequel il règle ses comptes. Nous examinerons ensuite les autres figures contemporaines qui trouvent leur place dans l'*Essai sur les règnes*: d'une part, les critiques contemporains de cet ouvrage, qui se situent un peu trop souvent (au goût de Diderot) du côté de Jean-Jacques et des détracteurs de Sénèque; d'autre part, les grandes figures contemporaines, comme Voltaire, qui sont traitées par Diderot avec un respect teinté de critique. Mais ce dernier ne se limite pas à ses contemporains dans l'*Essai sur les règnes*: une grande place est réservée aux prédécesseurs dignes de mention. Nous nous pencherons nous aussi sur ces « aïeux littéraires », ces ancêtres revendiqués par Diderot. Nous étudierons enfin quels sont les censeurs de Sénèque répertoriés par Diderot. Ces derniers ne sont pas seulement de mauvais critiques, ce sont également de mauvais lecteurs, ce qui sera le sujet de la dernière partie de ce chapitre. Cet exercice nous permettra de révéler une partie de la mise en scène de soi et des autres opérée par l'auteur de l'*Essai sur les règnes*.

2.1 Les intimes de Diderot

Au début de la préface de son *Essai sur les règnes*, Diderot affirme

qu'il ne recherche que « le suffrage de quelques amis » (p. 35), rassemblés par leur amour de Sénèque:

Ô Sénèque! tu es et tu seras à jamais, avec Socrate, avec tous les illustres malheureux, avec tous les grands hommes de l'Antiquité, un des plus doux liens entre mes amis et moi, entre les hommes instruits, de tous les âges, et leurs amis. Tu es resté le sujet de nos fréquents entretiens et tu resteras le sujet des leurs.
(p. 39)

Cette communauté est atemporelle, elle se compose d'individus de toutes les époques, passé, présent et futur, unis autour d'une même figure. La communauté est liée non seulement par des échanges d'idées réels, mais aussi par des conversations imaginaires entre vivants et morts, qui ne peuvent avoir lieu qu'à travers la lecture de leurs écrits. À ce sujet, Diderot dit communiquer aussi bien avec les vivants qu'avec les morts: « je parle aux morts comme s'ils étaient vivants, et aux vivants comme s'ils étaient morts. » (p. 304) Les contemporains et les anciens ont donc une importance semblable dans la communauté de l'*Essai sur les règnes*.

Les références aux amis contemporains sont peu nombreuses. Les plus importantes concernent Naigeon: l'*Essai sur les règnes* lui est dédié et, dans sa préface, Diderot le qualifie d'« ami » (p. 37, 40). Il l'assure qu'il peut faire comme bon lui semble avec son ouvrage: « disposez de mon travail comme il vous plaira; vous êtes le maître d'approuver, de contredire, d'ajouter, de retrancher. » (p. 37) Dans la première version de l'œuvre, on trouve, en effet, de nombreux commentaires de Naigeon venant confirmer ou infirmer certaines allégations de Diderot¹.

Plus loin, Diderot associe Naigeon au baron d'Holbach: « Une obligation que je vous aurai toujours, à vous et à M. le baron d'Holbach, une marque signalée de votre estime, c'est de m'avoir proposé une tâche qui

¹ Nous verrons plus loin quelques endroits où cela se produit dans le texte.

plaisait infiniment à mon coeur. » (p. 38) Naigeon est, selon Diderot, « l'ami des hommes, l'ennemi des méchants, et l'admirateur du génie. » (p. 38) L'auteur continue ses compliments en demandant :

Si les hommes avaient sous la tombe quelque notion de ce qui se passe sur la terre, de quels sentiments de reconnaissance pour vous, pour M. le baron d'Holbach, pour vos dignes collègues Messieurs Desmarets et d'Arcet, cette victime prématurée d'Épicure et de Zénon, l'honnête et laborieux La Grange, ne serait-il pas pénétré? (p. 38)

Plus loin, Diderot ajoute à la liste des qualités de Naigeon « Savant et judicieux éditeur de la traduction de Sénèque [...]. » (p. 75) Naigeon n'est donc pas seulement un ami, il est aussi l'éditeur d'une œuvre dont l'importance dépasse la période présente, pour s'affirmer auprès des générations futures.

Deuxième de ses contemporains mentionnés, le baron d'Holbach, on l'a vu, est associé à Naigeon, et il est qualifié lui aussi d'ami et de conseiller par Diderot. La seule autre remarque qui est faite sur lui dans *l'Essai sur les règnes* est plus impersonnelle: « Quoiqu'il arrive dans l'avenir, que béni soit à jamais celui d'entre [nos philosophes] à qui nous devons la *Morale universelle*. » (p. 210) D'Holbach est lui aussi promis à un grand avenir, à une survie devant la postérité.

L'autre intime de Diderot cité dans *l'Essai sur les règnes* est sa fille, Angélique; il lui adresse ces mots: « Mon enfant, je crains bien que vous n'ayez le coeur corrompu, lorsqu'on cessera de vous reprocher une tête exaltée. Puissiez-vous mériter cette injure jusqu'à la fin de votre vie! » (p. 280) Ailleurs, Diderot met Angélique en scène: « J'ai à côté de ma table, tandis que je prononce tout haut ces dernières lignes que je viens d'écrire, une mère qui me répond: "avec tout cela, je veux conserver mes enfants". » (p. 314) Mais pourquoi parler de sa fille dans son œuvre? Cela constitue

peut-être un moyen de la faire accéder à l'immortalité, comme Lucilius est devenu immortel grâce aux *Lettres* de Sénèque. En citant la vingt-et-unième *Lettre*, Diderot souligne le pouvoir qu'a la littérature de rendre certaines figures immortelles:

« J'ai aussi quelques droits sur les races futures; je puis sauver un nom de l'oubli et partager mon immortalité avec un ami »... Qu'on doit être heureux par cette pensée! En effet, quoi de plus doux que de croire qu'on enrichira sa nation d'un grand nom de plus? [...] Est-il de plus flatteuse espérance que de laisser à ses parents, à ses amis, à ses descendants, aux étrangers, aux siens, à l'univers, un sujet d'admiration, d'entretien et de regrets? (p. 241)

Diderot montre que Sénèque était conscient de la pérennité de son œuvre. En parlant de certains de ses intimes dans l'*Essai sur les règnes*, il les rend immortels.

2.2 Jean-Jacques Rousseau

Il est étonnant que Diderot ne fasse pas mention explicite d'autres personnes qui constituent son cercle d'amis, tels Grimm ou la compagne de ce dernier, Mme d'Épinay. Il dit préférer ne pas nommer certains des amis que lui et Rousseau ont eus en commun, car de toute façon Rousseau donne leur nom dans *Les Confessions*:

C'est longtemps avant, que séduit par la confiance naturelle de la jeunesse, et qu'entraîné par le suffrage imposant de la multitude, tandis que je faisais cause commune avec les méchants, pour déprimer un philosophe vertueux [Sénèque], je m'unissais à des fous, pour élever un piédestal à l'homme hypocrite [Rousseau]. Je restai le défenseur opiniâtre de celui-ci contre des amis éclairés, qui me prévenaient sans cesse sur les suites d'une intimité dangereuse. (p. 206)

Ces *amis éclairés* désignent vraisemblablement Mme d'Épinay et Grimm, lesquels se sont brouillés avec Rousseau à peu près à la même époque

que Diderot. Contrairement à ce dernier, ils ne sont pas épargnés dans *Les Confessions*, ce que Diderot semble savoir: « Je savais par un des hommes les plus véridiques, M. Dusaulx, de l'Académie des inscriptions, et par d'autres personnes à qui Rousseau n'avait pas dédaigné de lire ses *Confessions*, que j'étais malheureusement épargné entre un grand nombre de personnes qu'il y déchirait. Cette fois je n'étais que le vengeur d'autrui. » (p. 122) Diderot se trouve dans une position inconfortable: il ne veut pas nommer certains de ses amis, car ce serait donner prise aux allégations de Rousseau, et il préfère garder cette querelle sur un plan plus intime, sans y mêler d'autres personnes. À ce sujet, il écrit: « Que Jean-Jacques dédaigne tant qu'il lui plaira le jugement de la postérité, mais qu'il ne suppose pas ce mépris chez les autres. On veut laisser une mémoire honorée, on le veut pour les siens, pour ses amis, et même peut-être pour les indifférents. » (p. 121)

Dans l'*Essai sur les règnes*, on trouve un long développement sur la querelle entre les deux écrivains. Dans la première version, Diderot fait allusion à Rousseau, mais sans jamais le nommer: tantôt il est l'« homme hypocrite » (p. 206), tantôt Diderot « avoue que dix-sept ans de suite [il a] été la dupe d'un artificieux hypocrite » (p. 214). Il reprend aussi à son compte, l'incorporant à son texte, une célèbre citation de Montaigne: « L'amour est l'ivresse de l'homme adulte; l'amitié est la passion de la jeunesse: *c'est alors que j'étais lui, qu'il était moi.* [...] S'il eût été sage, je ne l'aurais pas aimé; je ne l'aurais pas aimé s'il eût été fou: il me le fallait sage ou fou de cette manière. » (p. 232, nos italiques) Nommer Rousseau, comme on l'a vu plus haut, ç'aurait été le rendre immortel, lui accorder une importance qu'il ne mérite pas. Mais les contemporains de Diderot pouvaient facilement mettre un nom sur ces allusions, car l'amitié qui avait

lié les deux hommes était aussi connue que leur brouille, laquelle avait été rendue publique avec la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, parue en septembre 1758².

La description suivante, toujours dans la première version de l'*Essai sur les règnes*, semble elle aussi désigner Rousseau, dans la mesure où ses *Confessions* devaient être publiées après sa mort et où elles contenaient des propos désobligeants envers Mme d'Épinay qui avait été, pendant un temps, la protectrice de Jean-Jacques: « Détestez l'ingrat qui dit du mal de ses bienfaiteurs; détestez l'homme atroce qui ne balance pas à trahir ses anciens amis; détestez le lâche qui laisse sur sa tombe la révélation des secrets qui lui ont été confiés, ou qu'il a surpris de son vivant. » (p. 120) Pourtant, dans la deuxième version de l'*Essai sur les règnes*, Diderot se défend d'avoir voulu désigner Rousseau dans cette description: « Censeurs, à qui donc en voulez-vous? S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est vous; j'ai ébauché une tête hideuse, et vous avez écrit le nom du modèle au-dessous. » (p. 121)³

Cela dit, Diderot se place résolument du côté des adversaires de Rousseau: « Jean-Jacques écrit bien; mais par son caractère ombrageux, il était sujet à voir mal; témoin sa haine contre M. d'Alembert, contre Voltaire, et ses procédés avec Milord Maréchal, M. Hume, M. Dusaulx, et une infinité d'autres entre lesquels on pourrait citer l'auteur de l'*Essai sur la vie et les écrits de Sénèque*. » (p. 121) Quand il ne s'agit pas de lui-même, les figures mentionnées sont toutes des autorités que Diderot respecte et dont il n'hésite pas à dire le plus grand bien, même si elles ne font pas (ou ne font

² Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert*, dans *Oeuvres complètes V*, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1995, p. 3-125.

³ Dans la première version, Diderot attribuait, dans une note, cette affirmation sur l'*homme atroce* à « un homme connu par sa probité & par ses lumières ». Ici, il revendique la paternité de ces paroles.

plus) partie de son cercle d'intimes. Ainsi deux camps fortement opposés se font face: « Nous avons chacun notre saint. Jean-Jacques est celui du censeur, Sénèque est le mien [...]. » (p. 123)

Les critiques de l'*Essai sur les règnes* ont tort, Rousseau n'est pas à plaindre et n'a pas à être défendu: « Pour m'assurer de la sublime vertu de Jean-Jacques, on me renvoie à ses écrits; c'est me renvoyer aux sermons d'un prédicateur pour m'assurer de ses bonnes moeurs et de sa croyance. » (p. 122-123) C'est dire que Rousseau a des défenseurs parmi les critiques contemporains de l'*Essai sur les règnes*. Les censeurs ne paraissent cependant pas avoir directement partie liée avec Rousseau, et c'est peut-être pour cela que Diderot tente de leur ouvrir les yeux en leur montrant que Jean-Jacques est en fait un mauvais homme, malgré ce que peut laisser croire son autoportrait.

Diderot se défend par ailleurs d'appartenir à une « confédération philosophique » (p. 411), tel que l'affirment Rousseau et certains critiques de l'*Essai sur les règnes*⁴. Il se défend également d'être un admirateur de La Mettrie, souvent identifié aux philosophes amis de Diderot. Il en a contre

l'auteur de l'*Anti-Sénèque* [La Mettrie], et la constante affectation des ennemis de la philosophie à le citer parmi les hommes sages et éclairés dont la vie se passe à chercher la vérité et à pratiquer la vertu. [...] La M*** est un auteur sans jugement, qui a parlé de la doctrine de Sénèque sans la connaître. (p. 246)

Pour Diderot, « La M***, dissolu, impudent, bouffon, flatteur, était fait pour la vie des cours, et la faveur des Grands. » Il était « l'apologiste du vice et le détracteur de la vertu. » (p. 248) La Mettrie est non seulement un méchant homme, il a aussi écrit un ouvrage contre Sénèque, ce qui est suffisant, selon Diderot, pour qu'il le compte parmi ses ennemis. Il veut qu'on

⁴ *Journal de littérature*, t. I et *L'Année littéraire*, t. I, Lettre II.

comprenne bien qui n'est pas son ami (Rousseau, La Mettrie), même s'il reste évasif quant aux « élus » qui peuvent se coiffer de ce titre.

2.3 Les critiques de l'*Essai sur les règnes*

S'il existe des communautés amicales et inamicales, il y a aussi des communautés d'adversaires. Ainsi, Diderot définit sa position par rapport aux critiques contemporains de l'*Essai sur les règnes*. Cet ouvrage a été l'objet d'une dizaine de critiques de journaux lors de sa première parution en 1778: deux sont parues dans le *Journal de littérature*⁵, quatre dans le *Journal de Paris*⁶, deux dans le *Journal encyclopédique*⁷, deux encore dans l'*Année littéraire*⁸. Diderot cite la plupart d'entre elles dans la deuxième édition de l'*Essai sur les règnes*, en 1782, mais sans jamais signaler leur provenance. Il multiplie ses objections en décomposant souvent en plusieurs fragments une critique formulée en une seule phrase ou un seul paragraphe, et en répondant à chaque point en détail. Par exemple, une phrase tirée du *Journal encyclopédique* du 1^{er} février 1779 et qui se lit originellement comme suit:

Le maître de Néron ne devait-il pas la vérité à son élève, même au péril de ses jours, et Burrhus et Sénèque, incapables tous deux de conseiller, de commettre ou d'approuver un atroce parricide, ne sont-ils pas plutôt deux honnêtes hommes de cour, lorsqu'ils le condamnent seulement sans tenter de l'empêcher, qu'ils ne sont deux philosophes vertueux. (p. 408)

est citée à la page 103 de l'*Essai sur les règnes*: « "Sénèque et Burrhus ne sont-ils pas plutôt deux honnêtes gens que deux vertueux philosophes?" »,

⁵ *Journal de littérature*, 1779, t. 1, Lettre V, *Idées préliminaires sur la critique*, Grosier; *Journal de littérature*, 1779, Lettre XII.

⁶ *Journal de Paris*, 19 septembre 1778, 25 janvier, 2 février et 6 avril 1779.

⁷ *Journal encyclopédique*, 1^{er} février 1779 et 15 février 1779.

⁸ *L'Année littéraire*, 1779, t. I, Lettre II et Lettre IV.

puis à la page 142: « Mais l'instituteur ne devait-il pas la vérité à son élève? ». Diderot répond à ces deux objections, tirées d'une seule objection initiale, à deux endroits fort éloignés l'un de l'autre. Nous observerons un autre exemple de ce procédé lorsqu'il sera question de la longue réponse de Diderot au critique qui l'accuse d'avoir cité Montaigne.

Les auteurs de ces articles peu élogieux sont nommés les « censeurs » ou les « aristarques ». Le terme d'*aristarque* revêt un sens tout particulier, puisque c'est ainsi que Rousseau désignait Diderot dans la « Préface » à sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* : « J'avais un Aristarque sévère et judicieux; je ne l'ai plus, je n'en veux plus; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon coeur qu'à mes écrits. »⁹ Alors que Rousseau utilise ce terme dans un sens élogieux, Diderot l'emploie exclusivement dans son acception péjorative. De même, ses censeurs sont des « hommes frivoles » (p. 96), des « disciple[s] moderne[s] de Suilius » (p. 180), des « méchants » (p. 189).

Heureusement, selon Diderot, leurs écrits, contrairement aux siens, ne sont pas faits pour durer. Dans l'extrait suivant, Diderot prétend rapporter les propos de certains de ses amis essayant de le dissuader de répondre aux critiques:

Les feuilles éphémères de vos aristarques sont parfaitement oubliées, et l'on ne saura plus à qui vous en voulez [...]. [...] En prolongeant de scandaleuses disputes où l'on se déchire mutuellement, vous vous prêtez à la malignité d'une certaine classe de citoyens ignorants et oisifs qui les blâment et qui s'en amusent. [...] Votre réplique serait excellente, qu'elle aurait au moins l'inconvénient d'arracher à l'obscurité des ouvrages et des noms faits pour y rester. (p. 404-405)

C'est leur accorder trop d'importance que de leur permettre de rejoindre la postérité, ce qui est confirmé plus loin: « J'ajouterai qu'il est un secret que

⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Op. cité*, p. 7.

la plupart de nos écrivains périodiques n'ont pas encore découvert: c'est celui d'assurer à leurs feuilles la durée d'une semaine. Cela est fâcheux. » (p. 412) En outre, Diderot maintient l'anonymat de ses adversaires en ne précisant pas la provenance des articles dont il cite les propos.

Cet anonymat des attaques a pour effet de créer une impression d'isolement pour Diderot, qui paraît seul (ou presque) à faire face à toutes ces critiques. Une des voix qui s'élèvent pour le défendre est celle de Marmontel qui publie, dans le *Mercur de France* du 15 février 1778, un article défendant l'*Essai sur les règnes* contre ses détracteurs. Diderot cite Marmontel dans ses éloges, mais il ne le nomme pas toujours; il l'appelle « un homme de grand sens » (p. 137), « un auteur dont les ouvrages pleins de sentiments, de vérité, d'élégance et de noblesse ont été traduits dans toutes les langues, et dureront plus qu'elles » (p. 261), « un littérateur moderne qui s'est signalé dans presque tous les genres » (p. 264). L'appui qu'il reçoit de ce grand auteur aurait beaucoup plus de poids que les critiques négatives de l'*Essai sur les règnes*. Dans les dernières pages de son ouvrage, Diderot reprend entièrement le développement de Marmontel en y ajoutant quelques commentaires personnels (ce qui rend difficile la distinction entre ce qu'écrit Marmontel et ce que commente Diderot). Ce faisant, Diderot fait à nouveau sienne la parole d'un autre, mais il s'agit cette fois d'une parole qui a du poids et qui est destinée à durer, contrairement à celle des aristarques.

2.4 Les grandes figures contemporaines

Il ressort de ce qui précède que Diderot accorde la prééminence au jugement de la postérité et à la vertu. Nous avons parlé des amis intimes qui sont nommés ou évoqués dans l'*Essai sur les règnes*, ainsi que de ses

ennemis personnels. Diderot mentionne également des contemporains qui, sans être des proches, ont en commun une grande importance pour leur époque, importance susceptible de se maintenir dans le futur. Ces personnages sont cités comme des êtres vertueux, dont on ne retiendra pas seulement les ouvrages, mais aussi les actes.

Diderot est dithyrambique au sujet de Voltaire, incontournable figure contemporaine: Voltaire est «un citoyen bienfaisant » (p. 242), l'« émule de Corneille et de Racine » (p. 422). Il est également

l'auteur de *Mahomet*, d'*Alzire*, de *Brutus*, de *Tancrede* et de tant d'autres chefs-d'oeuvre [...]. Comment se remplira le vide immense qu'il a laissé dans presque tous les genres de littérature? Je dirais que ce fut le plus grand homme que la nature ait produit, je trouverais des approbateurs; mais si je dis qu'elle n'en avait point encore produit, et qu'elle n'en produira peut-être pas un aussi extraordinaire, il n'y aura guère que ses ennemis qui me contrediront. (p. 286)

Littérairement, Diderot le place à un très haut niveau, sur le même plan que ceux qui sont reconnus comme de grands stylistes, Fénelon ou Racine (p. 260). Par là, il flatte Voltaire qui désirait être reconnu comme un grand poète. Il lui adresse ces propos admiratifs:

Quoi! tu t'es immortalisé par une multitude d'ouvrages sublimes dans tous les genres de littérature; ton nom prononcé avec admiration et respect dans toutes les contrées du globe policé, passera à la postérité la plus reculée, et ne périra qu'au milieu des ruines du monde; tu es le premier et le seul poète épique de la nation [...]. [...] quel est celui d'entre nous qui ne donnât sa vie pour un jour comme le tien? Et la piqure d'un insecte envieux, jaloux, malheureux pourra corrompre ta félicité? [...] sache qu'avec quelque force que les flèches soient lancées, elles n'atteignent point le ciel [...]. Hélas! tu étais lorsque je te parlais ainsi. (p. 372-373)

Voltaire, par ses écrits, est d'emblée immortalisé et si Diderot se permet de dialoguer avec lui, c'est qu'il se considère, sinon comme son égal, du moins

comme un interlocuteur valable.

De la même façon, il ne manque pas de faire état de quelques divergences d'opinion entre lui et le philosophe de Ferney. « J'admire Voltaire comme un des hommes les plus étonnants qui ait encore paru, et c'est de très bonne foi que je le publie; mais je ne suis pas toujours de son avis » (p. 248), dit-il au sujet de l'ode anacréontique écrite à La Mettrie par Voltaire. Ces propos ont rendu les censeurs sceptiques: « Les critiques ont dit qu'il parieraient bien que je n'aurais point parlé de cette manière au poète lauréat. » (p. 419) À cela, Diderot répond, en donnant encore plus de poids à son affirmation: « J'ai pris la liberté de contredire de vive voix et par écrit M. de Voltaire avec les égards que je devais aux années et à la supériorité de ce grand homme, mais aussi avec ce ton de franchise qui me convenait [...]. » (p. 419) En parlant ainsi de Voltaire, en le louant sans nier tout ce qui l'en sépare, Diderot associe Voltaire à son panthéon, sans le mêler au cercle de ses intimes (auquel, du reste, il n'appartenait pas dans les faits).

Ce sont les actions publiques de Voltaire que Diderot admire tout particulièrement, « parce que j'aimerais mieux faire une belle action qu'une belle page, parce que c'est la défense de Calas et non la tragédie de *Mahomet* que j'envierais à Voltaire » (p. 319). Le personnage de « Moi » dans *Le Neveu de Rameau* s'exclame, de manière presque identique: « C'est un sublime ouvrage que *Mahomet*, j'aimerais mieux avoir réhabilité la mémoire des Calas¹⁰. » Il ne s'agit pas d'une action qui est limitée au cadre privé, mais d'une de celles qui passeront à la postérité, au même titre que l'œuvre. Ce que Diderot affirme ici, c'est qu'il aimerait mieux être un bon homme public qu'un grand écrivain. Il fait une distinction entre vie privée et

¹⁰Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, Paris, GF-Flammarion, 1983, p. 77.

vie publique: les actions répréhensibles accomplies dans la première sont négligeables puisqu'elles ne concernent qu'un très petit nombre de personnes, tandis que les bonnes actions accomplies dans la vie publique touchent un grand nombre de gens et restent dans les mémoires.

Au sujet de la même problématique, le personnage de « Moi » dans *Le Neveu de Rameau* tient un discours où prédomine également l'œuvre sur la vie privée. Il affirme qu'il est préférable d'avoir été un grand écrivain plutôt qu'un homme de bien. Il prend d'abord Racine pour exemple, Racine, méchant homme, qui « dans mille ans d'ici, [...] fera verser des larmes; [qui] sera l'admiration des hommes¹¹ ». L'autre exemple retenu par « Moi » est précisément celui de Voltaire:

Il serait à souhaiter que de Voltaire eût encore la douceur de Duclos, l'ingénuité de l'abbé Trublet, la droiture de l'abbé d'Olivet; mais puisque cela ne se peut; regardons la chose du côté vraiment intéressant; oublions pour un moment le point que nous occupons dans l'espace et dans la durée; et étendons notre vue sur les siècles à venir, les régions les plus éloignées, et les peuples à naître. [...] Si vous rendez de Voltaire moins sensible à la critique, il ne saura plus descendre dans l'âme de Mérope. Il ne vous touchera plus¹².

Voltaire est digne d'éloge quant à sa vie publique et quant à son œuvre; l'examen de sa vie privée n'est pas pertinent pour déterminer s'il s'agit d'un grand homme.

Dans l'*Essai sur les règnes*, Diderot mentionne aussi certains de ses contemporains qui, sans avoir fait œuvre d'écrivain, resteront dans les mémoires grâce à leurs grandes et bonnes actions publiques. Ces hommes vertueux sont Malesherbes, Turgot et Necker:

S'il m'était permis de citer mes contemporains sans les offenser peut-être par une association de noms incompatibles, je

¹¹*ibid.*, p. 53.

¹²*ibid.*, p. 53-54.

demanderais aux critiques s'ils connaissent de l'un de ces personnages [Malesherbes] d'autres qualités que son éloquence et son mépris pour les grandes places, lorsqu'il s'est bien assuré de l'impossibilité de servir utilement la patrie; de son collègue [Turgot], que l'universalité de ses lumières et la sagesse de ses vues sur l'administration de la chose publique, l'amour le plus inébranlable de la félicité nationale, avec une force peu commune et constamment dirigée contre les obstacles qui s'y opposaient; du dernier de ses successeurs [Necker], que son désintéressement, l'ambition de la vraie gloire et le sacrifice de son repos à des fonctions pénibles, à des haines et à des calomnies qui vont se multipliant chaque jour? Voilà sans doute les qualités dont on parle aujourd'hui et dont l'avenir s'entretiendra; mais n'ont-ils donc que celles-là? (p. 185)

Plus loin, Diderot donne la clé de ce passage:

Et l'avenir pourrait bien croire, à moins que l'esprit philosophique ne s'introduise à la fin dans l'histoire, qu'on ne traversait pas une rue de Paris, sans coudoyer un N***, un M*** ou un T***. (p. 362)

Ces personnages sont dignes d'être immortalisés dans l'*Essai sur les règnes*, mais aussi dans d'autres œuvres qui sauraient démontrer leurs qualités.

Ce rôle est dévolu à d'Alembert et à Condorcet qui, dans leurs ouvrages biographiques, les rendront immortels:

Nous devons à Plutarque et à quelques autres biographes anciens, et nos neveux devront à Moréri, à Bayle, à Chauffepié, à Marchand, à Fontenelle, à d'Alembert, à Condorcet, à notre Académie française, la connaissance utile des vertus sociales ou des défauts domestiques qui rendirent agréable ou fâcheux le commerce des hommes célèbres dont ils admireront les ouvrages. (p. 185-186)

M. d'Alembert et M. de Condorcet sont deux grands peintres qui ont chacun leur manière. M. d'Alembert est délicat, ingénieux, plaisant, ironique et hardi. M. de Condorcet se fait distinguer par la force et l'art dont il présente les vertus et les défauts; il rassemble les uns et les autres dans ses portraits, mais les vertus sont exposées à la grande lumière, et les défauts sont cachés dans la demi-teinte. L'amour du vrai, du bon et du beau leur est commun; et l'on ne voit pas seulement dans leurs écrits que ce

sont d'habiles gens, mais que ce sont encore d'honnêtes gens.
(p. 186)

Pour Diderot, d'Alembert et Condorcet sont louables en tant que conservateurs de la vérité pour les générations futures. Ainsi, Diderot soutient, à propos d'une idée avancée par d'Alembert, que « Celui qui conseille au philosophe de laisser un testament de mort, eut une idée utile et grande. » (p. 249) Ce *testament* autobiographique permet de connaître la vie privée de celui qui l'écrit.

Pareille déclaration vient en contradiction avec l'affirmation faite par Diderot que la vie publique et l'œuvre ont plus d'importance que la vie privée. Ce paradoxe, qui n'est pas le premier que l'on retrouve dans ses écrits, est accentué par la virulence dont il fait preuve au sujet des *Confessions*. En effet, cet ouvrage est un bon exemple de récit autobiographique. Alors, comment concilier l'éloge de d'Alembert et Condorcet avec l'animosité de Diderot pour l'entreprise de Rousseau? C'est que Jean-Jacques est un homme méchant: exposer ses vices, c'est démontrer la fausseté de son livre. Au contraire, la vertu de d'Alembert et de Condorcet est garante de la véracité et de l'importance de leurs écrits. Les qualités personnelles d'un individu se reflètent dans sa manière d'écrire, selon une équation (un peu simpliste peut-être) entre la vie et l'œuvre, équation que Diderot, on l'a vu, réfute ailleurs explicitement. Diderot, dans d'autres passages de l'essai, préfère ne pas apporter de réponse à cette question de la prédominance de l'œuvre sur l'humain: « Vaut-il mieux avoir éclairé le genre humain, qui durera toujours, que d'avoir ou sauvé ou bien ordonné une patrie qui doit finir? Faut-il être l'homme de tous les temps, ou l'homme de son siècle? C'est un problème difficile à résoudre. » (p. 357) Même s'il prend parfois position dans l'*Essai sur les règnes*, ici il ne choisit

pas entre les deux positions.

Diderot tente pourtant de démontrer que la vie privée et l'œuvre de Sénèque sont toutes deux admirables. Il s'agit dès lors de trouver des sources qui corroboreraient cette position sur Sénèque. Or, la chose est presque impossible:

L'homme de génie est connu de la postérité, l'homme en est ignoré. Que sait-on d'Homère, d'Archimède, de Démosthène, d'Euripide, de Sophocle? Que sait-on de Descartes? Qu'il fut un géomètre, un grand penseur persécuté par des fanatiques. De Newton? Qu'il fit trois découvertes dont une seule l'aurait immortalisé. La vie de son célèbre antagoniste [Leibniz] n'est guère moins obscure. (p. 185)

On ne connaît pas la vie de ces grands hommes, comme on connaît très peu la vie de Sénèque. Reste la solution de compromis adoptée par Diderot: situer Sénèque dans son époque lui permettra de justifier les actes répréhensibles qu'a commis le philosophe, tels que l'acceptation de l'assassinat d'Agrippine, ordonné par son fils Néron (p. 139-150)¹³.

2.5 Les aïeux littéraires

Il ne faut pas oublier que la communauté constituée par Diderot est atemporelle. Des auteurs anciens font partie de ses intimes, au même titre que ses amis vivants:

Séneque est mort et je suis et je serai son admirateur et son ami tant que j'existerai. Si j'ai le malheur de vivre assez longtemps pour perdre ceux qui me sont chers, Séneque, Plutarque, Montaigne et quelques autres viendront souvent adoucir l'ennui de la solitude où mes amis m'auront laissé; et en attendant, je défendrai ces illustres morts, comme s'ils vivaient. (p. 396)

Dans *l'Essai sur les règnes*, ces *illustres morts* occupent une place plus

¹³À ce sujet, voir l'éclairant article de Jean Marie Goulemot, « Jeux de conscience, de texte et de philosophie: l'art de prendre des positions dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron* de Diderot », *Revue des sciences humaines*, no. 182, p. 45-53.

importante encore que celle des contemporains: les trois auteurs nommés dans notre extrait sont des amis, mais aussi des précurseurs¹⁴. Une filiation est créée entre ces grands esprits. On peut également se référer à la déclaration suivante, reprise de Sénèque: « Savez-vous quels sont les aïeux vraiment dignes d'être enviés? C'est Socrate, c'est Cléanthe, Epicure, Zénon, Platon, mais le hasard de la naissance ne vous les donnera pas. » (p. 252) On choisit ses écrivains de prédilection, tout comme on choisit ses fréquentations.

Quels sont ces auteurs anciens qui font partie de la communauté? Du côté des amis, il ne peut y avoir que des personnages aussi vertueux que Sénèque lui-même. Il s'agit principalement de moralistes. Les figures principales de moralistes que l'on retrouve dans l'*Essai sur les règnes* (à part Sénèque bien sûr) sont celles de La Rochefoucauld et de La Bruyère. C'est à la manière de ces derniers que Diderot désire être lu: « L'on me lira comme on lit les *Maximes* de La Rochefoucault, et un chapitre de La Bruyère. » (p. 36)¹⁵ Il affirme également, dans une nouvelle défense de Sénèque¹⁶: « Qui est-ce qui a plus de pensées remarquables, qui est-ce qui a le plus écrit par lignes saillantes que La Bruyère ou La Rochefoucault? Et La Rochefoucault manque de génie? » (p. 257) Plus loin, il ajoute: « Lisez le reste de mon ouvrage comme vous liriez les *Pensées* détachées de La Rochefoucault. » (p. 230) Ce dernier est un grand homme, cela semble acquis pour Diderot et ses contemporains; lorsque Diderot compare

¹⁴La relation que Diderot établit avec Montaigne sera examinée plus loin.

¹⁵Dans la version précédente, Diderot avait écrit « ...on me lira, comme on lit un paragraphe de la Rochefoucault, un chapitre de Montaigne ou de la Bruyère. » (p. 36) Nous reviendrons sur cette omission de Montaigne.

¹⁶Contre cette accusation, citée par Diderot: « Que Sénèque s'était condamné lui-même dans sa trente-troisième lettre, lorsqu'il avait prononcé des pensées remarquables, qu'elles marquaient un homme sans génie. » (p. 257)

Sénèque et l'auteur des *Maximes*, c'est à l'avantage de ce dernier: « Croit-on que cette pensée [de Sénèque] déparât celles de La Rochefoucauld. » (p. 245) La seule chose que Diderot semble reprocher à La Rochefoucauld, c'est d'avoir donné à l'hypocrisie le visage de Sénèque sur le frontispice des *Maximes*. Diderot s'adresse, en effet, à un descendant de La Rochefoucauld, François-Alexandre-Frédéric de La Rochefoucauld-Liancourt, en ces termes:

Jeune seigneur, toi qui ne pris aucun des vices de la cour où ton rang et ta naissance t'appelaient; toi qui es fait pour croire aux vertus, parce que ton âme en est remplie, tu ne permettras pas que ce frontispice où l'on a vu le masque séduisant de la vertu sur le visage du vice, reparaisse à la tête de l'ouvrage ingénieux et profond de ton aïeul [les *Maximes*]; tu briseras le buste injurieux au-dessous duquel on lit Sénèque, et tu ne souffriras pas qu'il insulte à jamais au plus digne des mortels. (p. 188)

Diderot nomme d'autres grands écrivains en exemples de vertu. Il s'agit d'écrivains qui, comme Sénèque, n'ont pas été corrompus par la fréquentation des grands: « Fénélon, Montausier, Bossuet ont fait un long séjour dans une cour voluptueuse et dissolue, donc ils ont approuvé les mauvaises moeurs, donc ils ont eu quelque complaisance pour la dépravation. Avec cette logique combien on outragerait d'hommes vertueux et d'honnêtes femmes qui habitaient la cour sous le règne suivant! » (p. 96), dit-il ironiquement, afin de bien souligner l'in vraisemblance d'une telle affirmation. Les censeurs de Sénèque pourraient avoir raison, si seulement ils avaient toute l'autorité morale des auteurs privilégiés: « Mais [le droit d'être sévère sur les moeurs de celui qui donne des leçons de sagesse] qui est-ce qui l'a? Encore si c'était un Thraséas chez les Anciens, un Montausier chez les Modernes, qui jugeassent le philosophe [Sénèque], à la rigueur on prendrait patience. » (p. 181) Plusieurs de ces auteurs ont

également en commun avec Sénèque d'avoir été les tuteurs de futurs souverains. Montausier, Fénelon et Bossuet ont tous été les précepteurs de descendants de Louis XIV, ce qui fait d'eux des sommités sans égal et des êtres appelés à marquer la postérité, dans la mesure où leurs élèves feront longtemps entendre leurs leçons.

2.6 Les ennemis de Sénèque

Du côté des ennemis de Sénèque, de ses censeurs — autre communauté dont s'exclut Diderot —, se trouvent des êtres immoraux, complètement dénués de vertu. D'après Diderot, le principal censeur de Sénèque, avec qui commence la calomnie dont est désormais victime le philosophe, est Dion Cassius, auteur d'une *Histoire romaine* écrite vers 200 après J.-C. *L'Essai sur les règnes* regorge d'allusions à Dion, constamment décrit comme un être vil. Le commentaire principal de Diderot pourrait bien être le suivant:

Qui est ce Dion? ce Dion que Crevier appelle *le calomniateur éternel de tous les Romains vertueux* [...]. [...] Ses mensonges maladroits à force d'être exagérés, manquèrent leur effet, même sur la crédulité. Il fut gouverneur de province et deux fois consul, récompense du vil métier d'intrigant, de courtisan et de flatteur, qu'il exerça sous trois règnes. (p. 177-178)

Dion est également comparé aux critiques modernes des grands hommes:

Quoi, Dion aura déchiré sans mesure Pompée, Brutus, Cassius, les plus illustres personnages de Rome, et il aurait rougi d'attaquer Sénèque? N'est-ce pas comme si l'on disait: « Quoi, ce censeur aura bravé effrontément l'indignation de la ville, de la Cour, de toute l'Europe et mis en pièce ou Voltaire ou d'Alembert ou Montesquieu, et il aurait eu honte de maltraiter un méchant petit philosophe obscur. » (p. 118)

D'après Diderot, Dion Cassius s'est inspiré des écrits diffamatoires de Suilius:

Il est à remarquer que Dion Cassius n'est que le paraphrase de Suilius, Xiphilin qu'un écho incomplet de Dion Cassius, et que ces trois témoignages qu'il importe d'apprécier, se réduisent à celui de Suilius, dont Tacite nous dit que ce fut un délateur vénal et formidable, un infâme justement abhorré de la multitude des citoyens, un voleur, un concussionnaire et un criminel expulsé du barreau et chassé d'Italie [par Claude]. (p. 118)

Ce *délateur*, un avocat contemporain de Sénèque, l'avait accusé publiquement d'être un scélérat et un parvenu. Suilius est, selon Diderot, « le seul détracteur de Sénèque, l'homme dont ses ennemis, tant anciens que modernes, n'ont été que les échos » (p. 115). Les détracteurs ultérieurs de Sénèque ne font que s'inspirer de ses écrits: « Il faut, ce me semble, être tourmenté d'une cruelle répugnance à croire aux gens de bien, pour s'en rapporter aux imputations d'un Suilius, d'un délateur par état, d'un furieux, souillé, accusé et puni de mille forfaits. » (p. 117) En effet, Suilius avait, sous le règne de Claude, servi plusieurs fois les intérêts de Messaline en faisant condamner à mort des innocents (p. 116). Le récit de Suilius n'aurait pas dû passer à la postérité, puisqu'il contenait des mensonges qui ont engendré toute la suite des ouvrages fallacieux contre Sénèque.

2.7 Les mauvais lecteurs

Une autre manière d'expliquer les charges subies par Sénèque est de démontrer que ses écrits ont été mal lus et par conséquent mal compris. C'est le cas de Saint-Évremond, auteur de *Sur Sénèque, Plutarque et Pétrone* (1664), dans lequel il dénigre Sénèque. Pour Diderot, les raisons de ce dédain sont claires: « Lorsque Saint-Évremond s'expliquait si légèrement sur Sénèque, il ne l'avait pas lu. » (p. 300) Diderot cite une cohorte d'autorités afin de répondre à ce « vieillard frivole » qui dit de Sénèque: « Du philosophe et de l'écrivain je ne fais pas grand cas¹⁷. »

¹⁷*Sur Sénèque, Plutarque et Pétrone*, dans *Oeuvres en prose*, R. Ternois, 1664, p. 154.

Diderot rétorque à Saint-Évremond en citant les noms de: « [...] Quintilien, [...] Collumelle, Plutarque, Juvénal, Fronton, Martial, Sidonius Appolinaris, Aulu-Gelle, Tertullien, Lactance, St Augustin, St Jérôme, Juste-Lipse, Erasme, Montaigne [...] » (p. 301) Ce faisant, il démontre bien l'infériorité de Saint-Évremond en lui opposant des autorités aussi bien morales que littéraires. Nous étudierons avec plus d'attention ce passage lorsqu'il sera question de Montaigne et de la communauté de l'*Essai sur les règnes*, au quatrième chapitre.

Fait intéressant, l'un des détracteurs de Sénèque qu'isole l'*Essai sur les règnes* est Diderot lui-même, le Diderot de trente ans auteur d'une traduction de l'*Essai sur le mérite et la vertu* de Shaftesbury. Diderot se décrit de la manière suivante: « Un jeune auteur que j'aime, que j'estime même quelquefois, et que je n'en traiterai pas avec plus d'égards, parce que je suis dans l'usage de lui parler sincèrement, a publié la plus laconique, mais la satire la plus violente qu'on ait encore faite de Sénèque et de Burrhus. » (p. 203) Ce que le sage Diderot dit à son jeune alter ego concerne son interprétation erronée de la vie de Sénèque (forgée à partir de la lecture de Tacite), ainsi que l'inexpérience qu'elle révèle: « Vous vous trompez, jeune homme, Sénèque eut des richesses, mais il n'en eut pas la passion. Vous avouerez, en rougissant, la fausseté de votre seconde imputation, si vous prenez la peine de lire l'historien [Tacite], à présent que vous êtes en état de l'entendre. » (p. 204) La jeunesse du lecteur explique l'erreur de l'écrivain: « Et vous vous êtes cru en état de lire Tacite, de l'entendre, de l'apprécier, à peine initié dans sa langue, et n'ayant pour toute mesure des actions que les misérables cahiers de morale aristotélique que l'on vous dictait sur les bancs de l'école, avec quelques chapitres de Nicole, qu'un professeur janséniste vous commentait le dernier jour de la

semaine. » (p. 206) Se citant lui-même, il écrit: « “ Et pour dire ma pensée en deux mots, ni Sénèque ni Burrhus ne sont pas de si honnêtes gens qu'on nous les peint. ” [...] Et qui est cet étourdi, cet enfant? C'est moi, c'est moi à l'âge de vingt ans; et c'est moi qui lui adresse cette leçon, âgé de plus de soixante. » (p. 206) Dans cet extrait, Diderot se rajeunit — il passe de trente à vingt ans — pour mieux souligner, semble-t-il, son manque d'expérience lorsqu'il calomniait Sénèque. Il établit ainsi, durant quelques pages, un dialogue avec lui-même, dont sort victorieux le vieux et sage Diderot.

Diderot estime que Sénèque n'est pas le seul à être mal compris; c'est aussi son propre cas. L'abbé de Fontenay affirme, dans *Affiches, Annonces et avis divers* du 20 janvier 1779, que *L'Interprétation de la nature* de Diderot est illisible. Marmontel, à qui Diderot cède la place à la fin de *l'Essai sur les règnes*, rétorque à ce critique de la façon suivante:

L'obscurité est relative à la matière que l'on traite et à la sagacité de celui qui lit. Qui sait si l'auteur n'avait pas de bonnes raisons pour n'être pas trop clair? D'ailleurs, telle pensée évidente pour un homme d'esprit est inintelligible pour un autre. Les Principes mathématiques de Newton et les *Trecenta* de Sthaal sont bien autrement difficiles à comprendre, même pour les gens de l'art; et s'il était permis de comparer une très petite chose à une très grande, on oserait assurer que Buffon sera souvent lettre close pour celui qui n'entend pas *l'Interprétation de la nature*. (p. 414-415)

L'abbé de Fontenay ne sait donc pas lire, puisqu'il n'a pas les connaissances préalables pour comprendre l'œuvre de Diderot. Marmontel considère que cette dernière est facile à comprendre et que *l'homme d'esprit* devrait être tout à fait en mesure de saisir les sens du texte. Il associe Diderot à de grands hommes de science dont la renommée n'est

plus à faire (Newton, Sthaal et Buffon). Le critique ne saurait apprécier les œuvres de ces scientifiques, s'il ne sait pas lire l'*Interprétation de la nature*. Diderot souffre de la même injustice dont a été victime Sénèque: il est mal lu et mal interprété.

La communauté formée par Diderot dans l'*Essai sur les règnes* lui permet de peindre un tableau dans lequel se côtoient des figures sympathiques à sa cause et d'autres qui le sont moins. La vertu, la connaissance et l'élan vers la postérité sont des attributs des premiers, contemporains de Diderot, comme Malesherbes, Turgot, Necker, d'Alembert et Condorcet, ou aïeux littéraires, tels Sénèque, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fénelon, Montausier et Bossuet, tandis que l'hypocrisie, l'ignorance et un attachement vulgaire au seul présent sont les défauts des seconds, tels son ancien ami Jean-Jacques Rousseau et les critiques de Sénèque ou de l'*Essai sur les règnes*. D'autres personnages, tels Antoine Léonard Thomas ou Montesquieu, sont aussi présents dans l'ouvrage, mais ils sont placés en arrière-plan et ne participent pas comme les autres aux enjeux et aux polarisations du discours. Il nous reste à étudier une des figures tutélaires de l'*Essai sur les règnes*: Montaigne. L'étude de l'entourage de Diderot nous permettra alors de mieux situer le rôle de ce dernier.

Chapitre 3

La mise en scène de l'écriture dans l'*Essai sur les règnes*

Nous nous intéresserons maintenant à l'autoportrait peint par Diderot dans l'*Essai sur les règnes*. Cela nous permettra, dans le quatrième chapitre de ce mémoire, d'établir des parallèles entre la mise en scène de l'écrivain faite par Diderot et celle que l'on retrouve dans certains chapitres des *Essais* de Montaigne.

Diderot inscrit, dès la préface, les conditions dans lesquelles il écrit son *Essai*: il est dans la retraite et il passe la plupart de ses jours à étudier. Il souligne également son âge lorsqu'il rédige son ouvrage. Nous nous attacherons d'abord à sa manière d'envisager la retraite de la vie active et la solitude que cela implique. Ensuite, nous aborderons le thème de l'étude, à laquelle Diderot se consacre dans cette retraite. Cette étude comporte non seulement la découverte de nouveaux textes, mais aussi la relecture de certains auteurs qui ont été importants dans la vie de Diderot, à commencer par Sénèque. Ce sujet de la relecture nous amènera enfin à examiner l'importance que Diderot accorde à l'âge lorsqu'il écrit l'*Essai sur les règnes*.

3.1 La retraite et la solitude

Diderot écrit, dès la première page de l'*Essai sur les règnes*, qu'il se trouve dans la retraite: « J'étais à la campagne, presque seul [...]. » (p. 36) Qu'a de si particulier ce temps de la retraite? C'est le meilleur moment pour se consacrer au travail de l'esprit, à l'étude. Selon Diderot, Sénèque en donne lui-même l'exemple. Il avait été renvoyé de Rome par Claude, sous l'instigation de Messaline qui craignait l'influence du philosophe sur l'empereur. Diderot raconte son exil de la façon suivante:

Séneque avait été relégué dans la Corse. Son exil durait depuis environ huit ans; comment le supporta-t-il? Avec courage. Heureux par la culture des lettres et les méditations de la philosophie; dans une position qui aurait peut-être fait votre désespoir et le mien, sur un rocher, qui considéré, dit-il, par les productions, est stérile; par les habitants, barbare; par l'aspect du local, sauvage; par la nature du climat, malsain. C'est de là qu'il écrit à sa mère: « Je suis content, comme si tout était bien; et dans le vrai, tout n'est-il pas bien, si l'homme se voit avec complaisance et si la tranquillité habite le fond de son cœur? J'ai la passion de connaître, et j'observe la nature: pour me délasser d'occupations sérieuses, je passe à des études légères. » (p. 74-75)

Diderot décrit avec admiration ce qui occupe Sénèque pendant son exil en Corse. Malgré le *locus horridus* (qu'expriment sans ambiguïté des termes comme *rocher stérile, barbare, sauvage, malsain*) dans lequel il se voit forcé de vivre, Sénèque est *heureux*. Quelle est la raison de ce bonheur? *la culture des lettres et la méditation de la philosophie*. Son temps est totalement occupé par des études tantôt *sérieuses*, tantôt *légères*. L'écriture et la lecture peuvent faire oublier la disgrâce et l'éloignement. Cette importance primordiale du travail intellectuel est reconnue par Diderot, qui consacre lui aussi l'essentiel de son temps à l'étude.

Dans le cas de l'exil de Sénèque en Corse, la retraite est tout à fait involontaire. Pourtant, à la fin de sa vie, il va invoquer l'attrait de l'étude pour se retirer de la cour. Il plaide ainsi sa cause auprès de Néron (d'après les *Annales* de Tacite, XV, 45):

« Je suis vieux, incapable des moindres soins, et dans l'impossibilité de porter plus loin le fardeau de mon opulence: je demande qu'on m'en soulage. Ordonnez, Seigneur, à vos intendants de prendre l'administration de mes biens, et de les réunir aux vôtres. Je ne me précipite point dans l'indigence; et dépouillé de ces choses dont l'éclat m'éblouit, la portion de temps qui m'était ravie par le soin de ces campagnes et de ces jardins, retournera à la culture de mon esprit. Vous êtes dans la vigueur de l'âge; une assez longue expérience vous a rendu familier dans

l'art de gouverner: souffrez que vos amis se reposent dans l'âge avancé; il vous sera même glorieux d'avoir élevé à la grandeur celui qui pouvait supporter la médiocrité. » (p. 163)

Sénèque commence son plaidoyer en évoquant son grand âge, qui le rend incapable de continuer à exercer ses fonctions auprès de Néron. Il ne peut plus non plus s'occuper de ses biens, acquis grâce aux largesses et à la protection de l'empereur. On voit à cet endroit le motif de l'âge associé à la retraite et à l'étude que nous étudierons plus loin. Le philosophe désire être *dépouillé* de toute richesse matérielle, afin de se consacrer à la seule *culture de [son] esprit*. Il fait sa demande de façon à ne pas éveiller la colère de l'empereur; il choisit l'étude comme prétexte, ce qui est fort plausible dans son cas, puisque, malgré ses charges auprès de Néron, il a continué à écrire. Cet argument n'aurait pas la même importance venant de quelqu'un d'autre. Diderot commente d'ailleurs avec admiration le fait que le travail intellectuel a toujours occupé une place importante dans la vie de Sénèque, malgré les conditions difficiles dans lesquelles il a dû travailler (avant la retraite qu'il appelait de ses vœux): « Si l'on excepte la Consolation à Marcia, à Helvia et à Polybe, qu'il écrivit pendant son exil en Corse, ce qui nous est parvenu de ses ouvrages est le fruit des heures du jour et des nuits qu'il déroba à ses fonctions, à la cour, et au sommeil. » (p. 226) Son travail est d'autant plus méritoire qu'il a été accompli dans des conditions spécialement difficiles.

Diderot célèbre l'ardeur au travail de Sénèque dans un long passage, dont nous venons de lire la fin. Il nous a semblé préférable de le diviser, pour être mieux en mesure de l'étudier. Diderot a d'abord traité de l'importance que Sénèque accorde au travail:

Séneque a beaucoup écrit, et je n'en suis pas étonné: il avait tant d'amour pour le travail, et il était doué d'un génie si facile et si

fécond. « Je ne passe pas, nous dit-il [dans la huitième *Lettre à Lucilius*], une seule journée oisive. Je donne à l'étude une partie de la nuit, je ne me livre pas au sommeil, j'y succombe: je sens mes yeux appesantis, comme prêts à tomber de leurs orbites, sans cesser de les tenir attachés sur l'ouvrage. [...] » (p. 225)

Pour réussir à obtenir de meilleures conditions pour travailler, Sénèque explique sa méthode, nécessaire car elle permet de s'adresser à la postérité: « "Je me suis séparé de la société, et j'ai renoncé à toutes les distractions de la vie. Je m'occupe de nos neveux; je médite quelque chose qui me survive et qui leur soit salutaire: ce sont des espèces de recettes contre leurs infirmités." » (p. 225) Il se propose comme modèle, il donne une marche à suivre qui permettra aux hommes des générations futures de s'améliorer. La tâche de Sénèque est primordiale: il veut léguer ses pensées à ses *neveux*. Diderot le félicite de cette intention; il ajoute le commentaire suivant à la citation de Sénèque: « C'est ainsi qu'on se fait un nom parmi ses contemporains et chez les races futures. » (p. 226) Le souci de l'avenir permet non seulement de se faire un nom parmi les *races futures*, mais aussi parmi ses *contemporains*. Sénèque a suscité l'admiration de ceux qui l'ont connu de son vivant, ainsi que celle de ceux qui, plus tard, sauront bien le lire et le juger.

Diderot a parfaitement assimilé les leçons de Sénèque: il faut préférer le travail et la retraite à la vie publique. Il se décrit sans cesse comme un double de Sénèque. Il continue son panégyrique en soulignant les différents aspects de cette identification:

Quels que soient les avantages qu'on attache au commerce des gens du monde pour un savant, un philosophe, et même un homme de lettres, et bien que j'en connaisse les agréments, j'oserai croire que son talent et ses moeurs se trouveront mieux de la société de ses amis, de la solitude, de la lecture des grands auteurs, de l'examen de son propre coeur et du fréquent entretien avec soi, et que très rarement il aura l'occasion d'entendre dans

le cercle le mieux composé quelque chose d'aussi bon que ce qu'il se dira dans la retraite. (p. 226)

Diderot, comme Sénèque, affirme préférer vivre dans la retraite qui favorise la fréquentation d'amis choisis, ainsi que l'examen de soi. Le seul jugement qui compte est celui qu'on porte sur soi-même. Le *commerce* des autres n'est pas tout à fait à dédaigner, puisqu'il comporte des *agréments*, mais il faut certainement lui préférer la retraite: celle-ci permet de se consacrer à des ouvrages qui perdureront, après la mort de celui qui les a écrits. Diderot semble adhérer totalement aux préceptes dictés par Sénèque, du moins ceux qu'il prend la peine de citer.

Il aborde ensuite le sujet de l'étude de soi, en citant les préceptes énoncés par un autre auteur que Sénèque, mais qui viennent appuyer les conceptions de ce dernier. Il s'agit de Shaftesbury, auteur de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, œuvre que Diderot a traduite et qui est d'ailleurs sa première publication. Il associe ainsi un modèle de ses jeunes années avec celui de la fin de sa vie à propos du même thème, celui de la solitude bénéfique: « Milord Shaftesbury a intitulé un de ses ouvrages le Soliloque, ou Avis à un auteur. Celui qui se sera étudié lui-même, sera bien avancé dans la connaissance des autres, s'il n'y a, comme je le pense, ni vertu qui soit étrangère au méchant, ni vice qui soit étranger au bon. » (p. 226) Il est rare que la référence soit si explicite lorsqu'il s'agit d'une source autre que Sénèque. Diderot conclut des propos de Shaftesbury que l'étude de soi, c'est-à-dire la pratique de l'introspection, est un moyen de mieux connaître les *autres*, car chaque homme peut savoir ce qui est bien et mal.

Il écrit, à ce même propos, que l'introspection permet de mieux se connaître soi-même et de corriger les défauts qui auront été constatés:

C'est, je crois, dans le traité de la Colère qu[e Sénèque] parle du

soliloque, la pratique habituelle de Sextius. A la fin de la journée, retiré dans sa chambre à coucher, Sextius s'asseyait sur la sellette. Là, juge et criminel en même temps, il s'interrogeait et se répondait: de quel défaut t'es-tu corrigé aujourd'hui? quel penchant vicieux as-tu combattu? en quoi vaux-tu mieux? Le vice s'intimidera, quand il saura que tous les soirs il sera mis à la question. Est-il rien de plus louable, de plus utile que cette espèce d'inquisition? Quel sommeil que celui qui succède à cette enquête! Qu'il est doux, tranquille, profond lorsque l'âme a reçu des éloges, des réprimandes et des conseils; lorsque censeur de sa propre conduite, on a informé sans partialité contre soi! « Voilà, dit Sénèque, une fonction de la magistrature que je me suis réservée: tous les jours je comparais à mon tribunal, et j'y plaide pour et contre Sénèque; je fais, de propos délibéré et de gré, ce que des circonstances fâcheuses font faire aux méchants et aux fous »... [...] C'est à l'aide d'une longue expérience et de ces reproches réitérés, qu'on devient peu à peu meilleur... et quelquefois plus méchant: car le méchant systématique a son soliloque comme l'homme de bien: l'un se reproche le mal qu'il a fait; l'autre, le mal qu'il a manqué de faire. (p. 321)

Diderot passe sans transition du récit de Sénèque à son propre commentaire sur le sujet. La pratique quotidienne du *soliloque* devrait permettre à chacun de s'améliorer. Ce sont le soliloque et le passage des années (*longue expérience*) qui sont retenus comme les facteurs déterminants pour devenir meilleur. C'est un tribunal où chacun est à la fois juge et accusé. Le procès se termine par un verdict et une peine à purger, toujours la même: s'améliorer, changer ses mauvais comportements. Après un tel interrogatoire, le pénitent peut dormir du sommeil du juste. Il y a un revers à cette médaille: alors que l'homme bon désire devenir meilleur, le méchant entend devenir pire. Chacun améliore ce qu'il trouve de plus intéressant en lui-même; c'est un des risques de l'introspection.

Il y a d'autres dangers liés à l'entretien avec soi-même. Diderot cite Sénèque à ce sujet:

[Sénèque] traite dans la dixième [*Lettre à Lucilius*] de la solitude. Cratès disait à un jeune homme: « Que fais-tu là seul? » Le

jeune homme lui répondit: « Je m'entretiens avec moi-même »...
 « Prends garde, lui répliqua le philosophe, de t'entretenir avec un flatteur »... Le sot cesse d'être un sot pour le moment où il nous flatte, et nous dirions volontiers de lui: Mais cet homme n'est pourtant pas trop bête. (p. 236)

On revient à l'idée du tribunal: on doit se juger soi-même de la même façon que l'on jugerait un autre, en restant impartial (ne pas être un *flatteur*) et en se méfiant de ses propres faiblesses.

Il est donc important de se méfier des dangers de la solitude, ajoute Diderot: « si l'homme se retire dans la forêt par vanité ou par misanthropie, s'il y porte une âme pleine de fiel, il ne tardera pas à y devenir une bête féroce: celui dont il y prendra conseil est un méchant qui achèvera de le pervertir. » (p. 246) Encore une fois, Diderot parle d'un *je* et d'un *il* qui se confrontent dans la solitude. Si l'âme de ces personnages est mauvaise, leur confrontation ne pourra avoir que des effets négatifs. Diderot prend bien garde de se *retirer seul dans la forêt*; il prend soin de préciser qu'il est toujours accompagné, même lorsqu'il se retire à la campagne. Sa compagnie est moins nombreuse, mais c'en est une de qualité. Le partage avec les amis est primordial. À ce sujet, le dialogue suivant est significatif:

« Je n'aime à apprendre que pour enseigner. »
 Je n'aime à apprendre que pour être moins ignorant... « La plus belle découverte cesserait de me plaire, si elle n'était que pour moi »... La découverte la plus simple, ne fût-elle que pour moi, me plairait encore. Ce n'est pas que je n'aime aussi à répandre le peu que je sais. Si le hasard m'offre une belle page ignorée, j'en jouis doublement, et par l'admiration qu'elle me cause, et par l'espoir de l'indiquer à mes amis. (p. 232)

Il se décrit comme le contraire d'un misanthrope. Il peut y avoir un certain bonheur dans la solitude, mais celui-ci est plus fort lorsqu'il est partagé avec des personnes aimées. Diderot se montre au milieu de certains de ses amis, jamais tout à fait seul. Les auteurs qu'il lit (ou relit) font aussi partie du cercle

de ses intimes, comme on l'a vu au chapitre précédent. Diderot insiste beaucoup sur la consultation des grands auteurs; c'est sous-entendre qu'il converse avec eux et qu'ainsi il n'est jamais totalement seul.

On a pu, dans les derniers paragraphes, observer un paradoxe: la retraite est associée à la solitude, mais Diderot n'accepte pas d'être laissé dans une solitude totale. Il associe celle-ci au stoïcisme, philosophie de laquelle il tient à se distancier. Ainsi, après avoir loué la conception de la retraite de Sénèque, Diderot parle négativement de cette décision:

[Sénèque] dit à Lucilius, lettre 36: « On blâme votre ami d'avoir embrassé le repos, abandonné ses places, et préféré l'obscurité de la retraite aux nouveaux honneurs qui l'attendaient. Exhortez-le à se mettre au-dessus de l'opinion; chaque jour il fera sentir à ses censeurs qu'il a choisi le parti le plus avantageux. » Pour lui peut-être; mais pour la société? Il y a dans le stoïcisme un esprit monacal qui me déplaît; c'est cependant une philosophie à porter à la cour, près des Grands, dans l'exercice des fonctions publiques, ou c'est une voix perdue qui crie dans le désert. J'aime le sage en évidence comme l'athlète sur l'arène: l'homme fort ne se reconnaît que dans les occasions où il y a force à montrer. (p. 251)

Nous voyons tout de suite le paradoxe: Diderot préfère voir le *sage en évidence*, alors que Sénèque a préféré la retraite, ce que Diderot semblait pourtant d'abord approuver. Justement, si la retraite de Sénèque est acceptable, c'est parce qu'elle survient à la fin d'une vie passée en grande partie à la cour de Néron. Diderot lui reproche tout de même de ne pas être resté au centre de l'action. Il n'est plus question de la magnificence de la retraite: Sénèque est considéré comme un lâche pour avoir quitté l'arène politique. Diderot prend une position opposée à la précédente, qui s'explique par son refus d'être associé au stoïcisme. Peut-être est-ce une façon de se différencier de Sénèque? De démontrer par un exemple que lui aussi peut dire ce qu'a dit Sénèque, dans la quarante-cinquième *Lettre à*

Lucilius: « “parce que je ne m’asservis à aucun maître, que je ne porte la livrée de personne, et qu’en respectant les sentiments des grands hommes, je ne renonce pas au mien” » (p. 252)? (Cependant, Diderot, en désavouant la prise de position stoïque de Sénèque ne se dissocie pas seulement de la position de ce dernier sur la solitude, mais aussi de celle de Montaigne, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre).

Le narrateur justifie certaines actions répréhensibles de Sénèque, car

Ces actions, ce n’est pas dans le fond d’une retraite paisible où la sécurité nous environne, dans une bibliothèque, devant un pupitre, qu’on les juge sainement: c’est dans l’antre de la bête féroce qu’il faut être ou se supposer, devant elle, sous ses yeux étincelants, ses ongles tirés, sa gueule entrouverte et dégouttante du sang d’une mère; c’est là qu’il faut dire à la bête: « Tu vas me déchirer, je n’en doute pas, mais je ne ferai rien de ce que tu me commandes. » (p. 194)

Il célèbre la force de caractère de Sénèque qui a su tenir tête, à sa façon, à Néron, *bête féroce*. Il accuse les critiques de ne pas pouvoir juger correctement Sénèque, parce qu’ils sont dans *une retraite paisible*; pourtant, c’est exactement la situation dans laquelle il se trouve lui-même. Il fait donc flèche de tout bois pour défendre Sénèque, quitte à se contredire.

En ce qui concerne la retraite et la solitude, nous pouvons affirmer que Sénèque est un modèle pour Diderot. Ce dernier exalte la capacité qu’avait le philosophe de l’Antiquité de travailler intellectuellement, même dans des situations difficiles, tels l’exil ou une vie publique très chargée. La solitude que permet la retraite est propice à l’amélioration de soi: chacun peut s’étudier, se juger et chercher à s’améliorer. Il existe pourtant une grande différence entre la conception qu’a Sénèque de la retraite et de la solitude et celle de Diderot. Alors que l’un professe que la solitude doit être

totale, l'autre ne peut l'envisager que partagée avec des amis, que ce soit ses proches ou ses livres. Diderot se distingue ainsi de Sénèque, mais sans jamais cesser de l'admirer.

3.2 L'étude et la relecture

Pour comprendre les liens qui existent entre la retraite et l'étude, il nous paraît indispensable de reprendre une partie de la citation qui se trouve au début de ce chapitre. Des éléments qui occupent une place essentielle dans cette mise en scène de soi-même, nous retiendrons ici l'étude, qui est une des caractéristiques importante du Diderot écrivain de *l'Essai sur les règnes*. Les premières lignes de la préface se lisent comme suit:

Cet essai que les mêmes lectures multipliées ont porté successivement d'un très petit nombre de pages à l'étendue de ce volume, est le fruit de mon travail, ou pour mieux dire, de mon loisir pendant un des plus doux intervalles de ma vie. J'étais à la campagne, presque seul, libre de soins et d'inquiétudes, laissant couler les heures sans autre dessein que de me trouver le soir, à la fin de la journée, comme on se trouve quelquefois le matin après une nuit occupée d'un rêve agréable. (p. 35)

Il indique dans ces premières lignes qu'il est à *la campagne*, c'est-à-dire dans une retraite volontaire. Chez Diderot, comme l'a démontré Benoît Melançon, cette indication renvoie à une temporalité particulière, fondée sur la répétition: « À la campagne [...], le temps est différent de celui de la ville (il est toujours le même), mais surtout il redevient propriété de l'homme, qui peut choisir de le "laisse[r] aller". Havre de repos et de bonheur [...], la campagne est ce lieu où le temps redevient humain¹. » En relisant le passage cité ci-dessus sous cet aspect, on peut tout de suite remarquer la présence de la répétition: ainsi des *lectures multipliées*, ou de l'adverbe

¹ Benoît Melançon, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, p. 96.

successivement. Diderot emploie également le présent, marquant l'immutabilité des actions: il *laisse passer les heures* pendant tout le temps qu'il est à la campagne. Il n'est donc pas oisif, il travaille: la lecture mène à l'écriture (*Cet essai que les mêmes lectures [...] ont porté [...] d'un très petit nombre de pages à l'étendue de ce volume*). Le travail est néanmoins agréable, puisqu'il est associé au *loisir* et à *un des plus doux intervalles de [la] vie*. *L'Essai sur les règnes* naît d'un moment de bonheur consacré à la relecture d'auteurs dont les noms seront précisés plus loin.

Le temps est trop précieux pour le perdre en futilités. L'être humain n'a jamais fini son apprentissage: « L'animal sait, en naissant, tout ce qu'il lui importe de savoir; l'homme meurt, lorsque son éducation est à peine achevée. » (p. 366) Diderot entre ainsi en contradiction avec Sénèque, qui considère, dans *De la brièveté de la vie*, que « "La vie serait assez longue et suffirait pour achever les plus grandes entreprises si nous savions en bien placer les instants." » (p. 365) Cela entraîne une réflexion sur la courte durée d'une existence qui, même si elle est toute consacrée à l'étude, est trop courte pour assimiler l'ensemble des connaissances humaines, malgré ce qu'en pense Sénèque:

N'en déplaise à Sénèque, quand on a comparé la difficulté de perfectionner une science, de se perfectionner soi-même avec la rapidité de nos jours, on trouve que l'homme qui a ménagé ses moments avec la plus grande économie, qui ne s'en est laissé dérober aucun par facilité, qui n'a rien perdu de ses heures par maladie, par paresse ou par négligence, et qui est parvenu à l'extrême vieillesse, a cependant bien peu vécu. (p. 366)

Diderot conseille aux personnes d'un certain âge de lire pour se tenir informées des progrès humains, malgré le fait qu'il ne sera jamais possible d'atteindre une connaissance totale.

Ce sont surtout les créateurs qui doivent se préoccuper de la rapidité

du temps qui passe: « Ce traité [*De la brièveté de la vie*] est très beau. J'en recommande la lecture à tous les hommes, mais surtout à ceux qui tendent à la perfection dans les beaux-arts. Ils y apprendront combien ils ont peu travaillé, et que c'est aussi souvent à la perte du temps qu'au manque de talent, qu'il faut attribuer la médiocrité des productions en tout genre. » (p. 371) Il est important pour les créateurs de tirer profit de leur temps. L'œuvre, destinée à la postérité, a une importance capitale: il s'agit de ne pas perdre de temps, afin de la mener à bien. Ici se pose la question de la responsabilité morale du créateur, qui doit se situer au-dessus de celle de celui qui ne crée pas.

Dans cette perspective d'une éducation sans cesse recommencée (ou poursuivie), l'âge mûr ne signifie pas l'oisiveté; c'est un moment d'étude. Ce qui sera alors étudié sera d'ailleurs mieux compris, grâce à l'expérience accumulée. Cet avantage de l'expérience doit être cependant jumelé à celui de la connaissance, de l'étude, pour parvenir à susciter l'admiration chez les plus jeunes:

Le vieillard occupé dont le travail assidu augmentera sans relâche la somme des connaissances, laissera toujours entre le jeune homme et lui à peu près la même différence d'instruction, et la société de celui-ci ne lui déplaira jamais. Il n'en est pas ainsi du vieillard oisif; il s'avance vers un moment où, honteux d'être devenu l'écolier d'un adolescent, il fuira un commerce où la supériorité qu'on aura prise sur lui par l'étude, et qui s'accroîtra par les progrès successifs de l'esprit humain, l'humiliera sans cesse et l'affligera. Lisons donc tant que nos yeux nous le permettront, et tâchons d'être au moins les égaux de nos enfants. Plutôt s'user que se rouiller. (p. 365)

Pour rester digne d'intérêt, le vieillard doit étudier. Il s'adresse à des gens qui au préalable estiment que la lecture est une activité profitable. Le lecteur a un but: atteindre la connaissance. En considérant le travail intellectuel comme digne de mention, c'est sa propre activité que Diderot met en valeur.

Le travail du philosophe ne peut être considéré comme de l'oisiveté, car non seulement il lui permet de devenir un homme meilleur, mais il rapporte aussi des bénéfices à la société.

Quelles sont les activités de Diderot en sa retraite? Au début de ce chapitre, nous avons vu qu'il conseille de lire *Tacite*, *Suétone* et *Sénèque*, tout comme lui-même l'a fait en préparant l'écriture de *l'Essai sur les règnes*. En ce qui concerne sa lecture de Tacite, nous pouvons affirmer qu'il s'agit, du moins en partie, d'une relecture de l'œuvre, puisqu'il l'a déjà (mal) lue dans son jeune âge, du moins en ce qui concerne les passages sur Sénèque (voir le chapitre précédent). Diderot voit désormais ce philosophe sous un jour nouveau, beaucoup plus flatteur. Dans la deuxième partie de *l'Essai sur les règnes*, il reprend un à un chacun des ouvrages de Sénèque et les commente. Il va sans dire que, pour accomplir cet exercice, il doit lire les textes qu'il ne connaît pas et relire ceux qu'il connaît déjà. La relecture est un plaisir, car elle permet de découvrir toute la richesse du texte: « Je ne relis point les ouvrages de Sénèque sans m'apercevoir que je ne les ai point encore assez lus. » (p. 240) Diderot se fait humble devant une telle puissance textuelle: il ne peut en saisir toutes les nuances, malgré le grand nombre de ses lectures. L'œuvre de Sénèque, si riche d'enseignements, peut ainsi être relue à l'infini, la mortalité du lecteur, ou plutôt son absence relative, constituant le seul obstacle à la perfection de cette entreprise.

Plus loin, Diderot parle plus spécifiquement d'un ouvrage de Sénèque qui, après plusieurs lectures, continue à l'émouvoir:

J[']avais lu trois fois de suite [*Des Bienfaits*], et à la quatrième lecture j'en humectais encore les feuillets de quelques larmes, non de celles qu'on donne au récit d'un grand malheur, à la tragédie, à Iphigénie, à Mérope; elles sont mêlées de plaisir et de peine, mais de celles qui coulent délicieusement lorsque l'âme est émue de quelque grande action, d'un sentiment délicat, qui

naissent de l'admiration et que j'accorde aux héros de Corneille. Combien j'étais satisfait de mes bienfaiteurs! Combien je l'étais encore davantage de ce philosophe qui disait des hommes puissants qui s'étaient ressouvenus de lui, et des hommes puissants qui l'avaient oublié: « C'est à l'oubli de ces derniers que je dois le goût de la retraite, l'amour de l'étude dans un âge avancé, le meilleur emploi que l'homme puisse faire du petit nombre de journées qui lui restent; je ne remercie que ceux-ci, parce qu'ils ne se doutent pas de ma reconnaissance. » (p. 331-332)

Il précise le nombre de ses lectures (*trois fois de suite, quatrième lecture*), montrant bien par là sa lecture attentive de l'œuvre. L'émotion ressentie la quatrième fois est aussi forte que lors du premier contact. Chaque lecture engendre l'émotion (*l'âme est émue*), ce qui démontre, pour Diderot, la grandeur d'âme de Sénèque, capable de provoquer de tels sentiments. On pleurait volontiers au Siècle des lumières et on prenait grand plaisir aux épanchements larmoyants; ainsi plus une pièce de théâtre, plus un roman, faisaient pleurer, plus ils plaisaient. Dans notre extrait, la référence à l'émotion ressentie devant une pièce de théâtre est renforcée par la comparaison de Sénèque et d'un *héros de Corneille*. Le philosophe fait partie de l'aristocratie des lettres, non seulement en tant que littérateur, mais également en tant que personnage admirable, que modèle à suivre. La lecture du texte a également pour effet d'encourager Diderot dans sa bienveillance envers ses *bienfaiteurs*. Voilà une autre preuve que la lecture de Sénèque l'amène à devenir un homme meilleur. La dernière partie de l'extrait qui nous intéresse exprime l'admiration de Diderot envers celui qui s'est donné le devoir de se retirer du monde.

Diderot se conforme à l'image créée par Sénèque dans *Des Bienfaits*: il est celui qui aime la retraite et *l'étude dans un âge avancé*. (Il en sera question plus loin.) Il tire profit de ses lectures, il va même jusqu'à

appliquer le modèle proposé par Sénèque. Les parallèles que l'on peut tisser entre le Diderot et le Sénèque dépeints dans l'*Essai sur les règnes* sont nombreux; ce sont la vie dans la retraite, l'amour de l'étude (lecture et écriture) et l'âge. En fait, la description de Sénèque dans l'*Essai sur les règnes* ressemble presque trait pour trait au portrait que Diderot trace de lui-même.

Diderot raconte qu'il a lu plusieurs fois « de suite » *Des Bienfaits*; pourtant, il dit ailleurs qu'il faut absolument lire Sénèque d'une manière mesurée, de façon à bien saisir la complexité des textes. La grandeur humaine et littéraire de Sénèque se trouve dans ses écrits et il suffit d'être un lecteur attentif pour les découvrir. La lecture doit se faire à un rythme lent qui permette la réflexion. Diderot déclare des *Lettres à Lucilius*: « Les lettres de Sénèque sont trop pleines, trop substantielles pour être lues sans interruption. C'est un aliment solide qu'il faut se donner le temps de digérer. » (p. 309) Chaque lecture exige un temps de réflexion. La relecture immédiate du texte est une façon de le *manger*, de le savourer, d'en faire une nouvelle fois rouler l'onctueux parfum sur les papilles de l'esprit.

Le narrateur revient sur l'idée que tout un chacun aurait pu écrire le même ouvrage que lui, s'il avait également lu plusieurs fois Sénèque, ainsi que Tacite, pour ce qui est de la situation historique:

Ce n'est point sur quelques pages de Sénèque qu'on apprend à le connaître et qu'on acquiert le droit de le juger. Lisez-le, relisez-le en entier, lisez Tacite, et jetez au feu mon apologie; car c'est alors que vous serez vraiment convaincu que ce fut un homme de grand talent et d'une vertu rare, et que vous mettrez ses détracteurs dans la classe des hommes les plus méchants et les plus injustes. (p. 399-400)

Il s'agit d'un travail de longue haleine, puisque Diderot conseille de lire et

relire Sénèque *en entier* pour pouvoir mieux le comprendre. Encore une fois, il place Sénèque à l'avant-plan, puisque la lecture même de son *apologie* (*l'Essai sur les règnes*) n'est pas nécessaire pour réaliser que Sénèque fut un homme de grand talent et d'une vertu rare. Qui peut se permettre cette énorme entreprise de relecture et de maturation? La personne d'âge mûr, instruite, qui vit dans la retraite. On en arrive toujours aux mêmes conclusions: Diderot (retiré du monde, instruit, âgé) est, par sa situation même, le meilleur défenseur possible de Sénèque.

3.3 L'âge

On a pu abondamment constater, dans les deux précédentes parties de ce chapitre, que Diderot accorde une grande importance à son âge, au moment de l'écriture de *l'Essai sur les règnes*. Cela le place dans une situation temporelle particulière, car il est à la fin de sa vie et il a connu de nombreuses expériences. C'est un état communément associé à la sagesse et Diderot se réclame de cette image. Qui est le narrateur de *l'Essai sur les règnes*? Le vieux et le sage Diderot. L'un ne va pas sans l'autre. Il n'est plus l'homme de l'action, il est celui de la réflexion. À cet égard, il est significatif qu'il ne fasse pas état de ses expériences antérieures, de ses « hauts faits », des années, par exemple, qu'il a dépensées à diriger et à promouvoir *l'Encyclopédie*, mais qu'il ne parle, au contraire, que de l'écriture de *l'Essai sur les règnes* lui-même: « Les années ne m'avaient laissé aucune de ces passions qui tourmentent, rien de l'ennui qui leur succède: j'avais perdu le goût de ces frivolités auxquelles l'espoir d'en jouir longtemps donne tant d'importance. » (p. 35) Le temps désormais se divise en deux: il y a un passé, celui de la folle jeunesse, et un présent, celui de la sage vieillesse. Diderot se trouve dans une période de calme, sans

ennui, mais aussi sans *passions*. Ce n'est pas un moment d'inaction, uniquement consacré au loisir, mais il ne s'occupe pas (ou plus) de *frivolités*. C'est d'ailleurs un leitmotiv que, comme on l'a vu, Diderot va reprendre tout au long de l'essai: il se situe dans une période de travail et d'étude dans la retraite.

Dans la suite du passage cité plus haut, Diderot revient sur le thème de l'âge:

Assez voisin du terme où tout s'évanouit, je n'ambitionnais que l'approbation de ma conscience et le suffrage de quelques amis. Plus jaloux de préparer des regrets après ma mort que d'obtenir des éloges de mon vivant, je m'étais dit : « Quand le peu que j'ai fait et le peu qu'il me reste à faire périraient avec moi, qu'est-ce que le genre humain y perdrait? Qu'y perdrais-je moi même? »
(p. 35)

Ce qui compte, à l'approche de la mort, c'est la tranquillité d'esprit (*l'approbation de ma conscience*) et l'amitié. La recherche de la gloire est chose du passé. Pourtant, on l'a vu, Diderot désire devenir immortel grâce à son œuvre. Il s'interroge donc de manière purement rhétorique sur ce qu'il a accompli et va accomplir. *L'Essai sur les règnes* constitue la réponse à sa propre interrogation: ce qui restera, ce sera sa défense de Sénèque. Encore une fois, il n'est pas question précisément de ce qui a déjà été accompli, mais uniquement du travail présent de *l'Essai sur les règnes*. Cette discrétion sur son passé est peut-être due à l'aspect sulfureux de sa carrière, *l'Encyclopédie* ayant été interdite et la *Lettre sur les aveugles* lui ayant valu un emprisonnement à Vincennes. *L'Essai sur les règnes*, lui, obtiendra le privilège du roi, nécessaire à toute publication licite². Cet

² Du moins c'est le cas de la première version, publiée chez les frères de Bure, les éditeurs nous informant, dans la préface, que « les réactions violentes d'une partie de la presse périodique [...] incitent l'auteur [Diderot] à s'exposer à des remontrances royales, ou à pire, en récidivant. [...] [la] seconde édition, imprimée à Bouillon, prétend venir de Londres. » (p. 3)

ouvrage est l'un des rares que Diderot peut revendiquer, il est publiable, dans tous les sens du mot.

Cette hypothèse se trouve renforcée par la suite du texte: « Je ne voulais point amuser; je voulais moins encore être applaudi: j'avais un plus digne objet, celui d'examiner sans partialité la vie et les ouvrages de Sénèque, de venger un grand homme s'il était calomnié; ou s'il me paraissait coupable, de gémir de ses faiblesses, et de profiter de ses sages et fortes leçons. » (p. 35) C'est un Diderot respectable, sérieux et de bonne foi qui se fait le juge impartial de Sénèque. Il prétend que jamais, avant d'écrire l'*Essai sur les règnes*, il n'a eu de parti pris en ce qui concerne ce philosophe (*examiner sans partialité la vie et les ouvrages de Sénèque*). De plus, il affirme ne pas connaître les détracteurs de ce dernier. Après avoir lu l'*Essai sur les règnes*, on sait qu'il s'agit là de mensonges, puisque lui-même dans sa jeunesse a dénigré Sénèque. Pourtant, il tient à affirmer que son âme est pure et que son esprit est vierge, malgré son âge. Il se décrit aussi comme un être sensible, qui ne peut rester indifférent devant ce qu'il lit. Les conditions qu'il décrit (impartialité et sensibilité) sont idéales non seulement pour l'écriture de l'*Essai sur les règnes*, mais aussi pour sa lecture: « Telles étaient les dispositions dans lesquelles j'écrivais, et telles sont les dispositions dans lesquelles il serait à souhaiter qu'on me lût. » (p. 35) Le temps de l'écriture de l'*Essai sur les règnes* est le passé et celui de sa lecture le futur.

La respectabilité que revendique Diderot repose uniquement sur son âge et non sur quelque accomplissement lointain. Il assure que n'importe quel autre homme de son âge aurait pu écrire le même essai que lui:

Une expérience que je proposerais volontiers à l'homme de soixante-cinq ou six ans, qui jugerait les miennes [mes réflexions] ou trop longues, ou trop fréquentes ou trop étrangères au sujet, ce

serait d'emporter avec lui, dans la retraite, Tacite, Suétone et Sénèque; de jeter négligemment sur le papier les choses qui l'intéresseraient, les idées qu'elles réveilleraient dans son esprit, les pensées de ces auteurs qu'il voudrait retenir, les sentiments qu'il éprouverait, n'ayant d'autre dessein que celui de s'instruire sans se fatiguer; et je suis presque sûr que, s'arrêtant aux endroits où je me suis arrêté, comparant son siècle aux siècles passés, et tirant des circonstances et des caractères les mêmes conjectures sur ce que le présent nous annonce, sur ce qu'on peut espérer ou craindre de l'avenir, il referait cet ouvrage à peu près tel qu'il est. (p. 36)

La lecture de Tacite et Suétone, tous deux historiens romains, sert à situer Sénèque dans son époque. Tacite est l'auteur des *Annales* où on trouve, entre autres, une chronique précise de la vie sous le règne de Néron. C'est de cet ouvrage que Diderot tire une grande partie de ses informations. Suétone, lui, est l'auteur des *Vies des douze Césars* qui est une chronique plus anecdotique concernant surtout la vie à la cour des empereurs romains. Diderot affirme qu'il suffit d'avoir son âge, de lire les ouvrages de *Tacite, Suétone et Sénèque*, de vivre *dans la retraite* pour faire le même *Essai* que lui. La grandeur de Sénèque est suffisamment prouvée par ses actions sous le règne de Néron et par les ouvrages qu'il a laissés. Si l'homme mûr se donnait la peine de lire ces auteurs et de jeter ses pensées sur le papier pour *s'instruire sans se fatiguer*, il arriverait au même résultat que Diderot. Cette modestie a un but: placer Sénèque à l'avant-plan, peu importe qui est l'auteur de l'*Essai sur les règnes*. Toute expérience de vie d'un individu étant comparable à celle des autres, elle est universelle (c'est évidemment à Montaigne que l'on songe ici). La réflexion sur Sénèque, déclare Diderot, doit se faire sur un plan historique, il faut juger de l'influence de l'œuvre du philosophe sur le *présent* et le *passé*, et tenter de voir quel impact elle aura dans l'*avenir*.

Seule une personne ayant une certaine expérience de la vie (et de la

littérature) peut arriver à bien saisir la portée d'un texte. Diderot s'adresse directement à ceux de son âge :

Que [Sénèque] soit donc notre manuel assidu: expliquons-le à nos enfants; mais ne leur en permettons la lecture que dans l'âge mûr, lorsqu'un commerce habituel avec les grands auteurs, tant anciens que modernes, aura mis leur goût en sûreté. Sa manière est précise, vive, énergique, serrée, mais elle n'est pas large. Ses imitateurs ne s'élèveront jamais à la hauteur de ses beautés originales; et il serait à craindre que les jeunes gens, captivés par les défauts séduisants de ce modèle, n'en devinssent que d'insipides et ridicules copistes. C'est ainsi que je pensais de Sénèque dans un temps où il me paraissait plus essentiel de bien dire que de bien faire, d'avoir du style que des moeurs, et de me conformer aux préceptes de Quintilien qu'aux leçons de la sagesse. (p. 228)

C'est la fréquentation des *grands auteurs* qui permet d'atteindre la sagesse, de ne pas tomber dans l'écueil de la banalité et de la copie. Sénèque est trop grand pour pouvoir être apprécié par de jeunes lecteurs-écrivains. On peut supposer que Diderot prépare déjà sa défense contre les critiques qui s'aviseront des propos hautains qu'il a tenus sur Sénèque dans sa propre jeunesse. Il pourra leur rétorquer que le Diderot d'âge mûr, lui, a bien compris la prédominance des idées sur le style.

L'âge joue ainsi un rôle de premier plan dans la formation de l'image que Diderot veut donner de lui-même. Il oppose continuellement la vieillesse et la jeunesse. À ce sujet, il dit encore que « Chaque âge écrit et lit à sa manière: la jeunesse aime les événements; la vieillesse, les réflexions. » (p. 36) On peut retenir deux choses de cette citation: Diderot revient sur le thème de la sage vieillesse opposée à la folle jeunesse; il lie l'écriture à la lecture. Il crée par là deux couples qui sont indissociables, en laissant entendre que le jeune fou ne peut que mal lire et écrire, alors que le

sage vieillard lit et écrit avec justesse³.

Paradoxalement, Diderot regrette de ne pas avoir lu les ouvrages de Sénèque alors qu'il était plus jeune: « Ah! Si j'avais lu plus tôt les ouvrages de Sénèque, si j'avais été imbu de ces principes à l'âge de trente ans, combien, j'aurais dû de plaisirs à ce philosophe, ou plutôt combien il m'aurait épargné de peines! » (p. 399) Diderot aurait mieux vécu, faute d'avoir mieux écrit, s'il avait suivi les *principes* qui se trouvent dans les ouvrages du philosophe. Pourtant c'est bien à cet âge que Diderot attaque Sénèque dans sa traduction de Shaftesbury. Depuis, son opinion a bien changé:

Que je hais à présent les détracteurs de Sénèque! Leur goût pusillanime me tenait les yeux attachés sur Cicéron, qui pouvait m'apprendre à bien dire, et me dérobait la lecture de celui qui m'aurait appris à bien faire. Cependant quelle comparaison entre la pureté de style, que je n'ai point acquise avec le premier, et la pureté de l'âme, qui se serait certainement accrue, fortifiée en moi, en étudiant, en méditant, en me nourrissant du second!
(p. 228)

Diderot éprouve vraiment des sentiments passionnés envers Sénèque, puisque les *détracteurs* de ce dernier sont ses ennemis. Les sentiments l'emportent donc sur l'art: Sénèque est le philosophe, le formateur de l'esprit et non du style. Diderot en parle ailleurs de la façon suivante: « Si tu crains d'être un poète exsangue, un diseur de puérités sonores, si tu veux connaître les vices, les vertus, les passions, les devoirs de l'homme dans toutes les conditions et circonstances, lis Sénèque. » (p. 245) Il faut suivre ses enseignements, au lieu de s'attarder à chercher à bien écrire: le fond

³ Dans son article « Portrait de l'auteur accompagné d'un fantôme: l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* » (*Diderot les dernières années*, Édimbourg, 1984, p. 43-62), John Hope Mason considère qu'une des raisons de cette volonté de distinguer entre le jeune et le vieux Diderot est de « se dissocier de la personne qu'il était au temps de l'amitié avec Rousseau » (p. 56). La théorie de Mason, que nous trouvons réductrice, est que dans l'*Essai sur les règnes* Diderot tient constamment compte du seul Rousseau.

doit l'emporter sur la forme.

Diderot dit qu'il aurait préféré lire Sénèque lorsqu'il était plus jeune, mais sa (re)lecture de l'œuvre n'est pas inutile. Il cite une liste des bienfaits que la lecture de Sénèque lui apporte:

À l'âge que j'ai, à l'âge où l'on ne se corrige plus, je n'ai pas lu Sénèque sans utilité pour moi-même, pour tout ce qui m'environne: il me semble que je crains moins le jugement des hommes, et que je crains davantage le mien; il me semble que j'ai moins de regret aux années écoulées, et que je prise moins celles qui suivront; il me semble que j'en vois mieux l'existence comme un point assez insignifiant entre un néant qui a précédé et le terme qui m'attend. (p. 399)

Diderot considère que ce que Sénèque lui a appris est d'être un meilleur homme, qui soit capable de vivre avec lui-même. Ce qui compte, finalement, c'est son propre *jugement*. Il croit mieux apprécier la vie, la voir avec plus de stoïcisme. Diderot, dans la suite du texte qui vient d'être cité, exprime néanmoins des regrets par rapport à Sénèque: « Ah! quel mal on m'a fait! pour rendre le littérateur meilleur écrivain, on a empêché l'homme de devenir meilleur: Sénèque ne m'a point endurci, mais j'avoue qu'il y a bien peu de choses qui puissent me faire crier. » (p. 399)

Diderot accorde plus d'importance à l'homme qu'était Sénèque qu'à son style. Pourtant il y a un paradoxe: Diderot écrit ce texte en employant des procédés de rhétorique classique (reprise des mêmes termes ou expressions: *il me semble, moins, meilleur*) qu'il associe lui-même à Cicéron, dont il veut se distancer. Il insiste sur l'idée qu'il aurait préféré être une meilleure personne, mais il le fait en employant un style régulier, proche de la rhétorique cicéronienne. Il illustre tout à fait son propos en démontrant qu'il est un *meilleur écrivain*, alors que s'il avait lu Sénèque il serait un *meilleur homme*. On pense à ce qui a été abordé dans le chapitre

précédent: si on sait lire Sénèque, on peut mieux vivre, de manière plus sage et lucide. L'auteur antique est juge de lui-même et enseigne comment être juge de soi. Il n'est pas pour autant un maître en écriture.

En définitive, on peut retenir que la mise en scène que Diderot fait de l'écrivain est fortement inspirée de Sénèque, tel du moins que celui-ci se représente dans son traité *Des Bienfaits* et dans les *Lettres à Lucilius*. Ce dernier est, sans aucun doute possible, un modèle pour le philosophe du Siècle des lumières. Mais Diderot tient tout de même à marquer sa propre originalité face au modèle stoïcien proposé par Sénèque: la solitude est bienfaitrice, mais seulement si elle n'est pas totale; la retraite est souhaitable, mais seulement si elle est partagée. Diderot se décrit comme un homme d'âge mûr, vivant dans la retraite, juge de lui-même grâce à la pratique du soliloque. Il se présente comme un érudit et un homme d'expérience, qui continue à penser et à étudier. Il considère que, tout comme l'œuvre de Sénèque lui permet de devenir meilleur, l'*Essai sur les règnes* permettra à ses *neveux* de s'améliorer, s'ils suivent les préceptes de l'un et l'autre philosophe. Cette filiation Sénèque-Diderot, si difficile à établir qu'elle soit, nous semble établie. Il nous reste à voir si nous pourrions également établir des parallèles entre ce portrait tracé par Diderot dans l'*Essai sur les règnes* et celui de Montaigne, qui, lui aussi, portait une grande admiration à Sénèque et s'inspirait largement de ses écrits (sans en réfuter le stoïcisme).

Chapitre 4

Montaigne dans l'*Essai sur les règnes*

Nous avons volontairement tu le nom de Montaigne jusqu'à présent, bien qu'il soit l'une des figures les plus importantes de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. La critique a depuis longtemps associé Diderot et Montaigne, que ce soit sur le plan du style ou sur celui de la morale. Pour notre part, comme nous l'avons déjà souligné en introduction, nous ne nous intéresserons qu'à la présence de Montaigne dans l'*Essai sur les règnes*. Nous ferons d'abord la recension des endroits où est expressément mentionné l'auteur des *Essais* et nous réfléchirons à ce que Diderot en dit alors. Il sera ensuite question de la communauté telle qu'elle est représentée dans l'ouvrage de Diderot et dans certains des *Essais* de Montaigne. Nous tenterons enfin d'établir des correspondances entre la mise en scène de l'écriture dans l'une et l'autre œuvre (thèmes et motifs de la vieillesse, de la lecture, de la retraite).

4.1 Les développements sur Montaigne dans l'*Essai*

Dans l'*Essai sur les règnes*, il y a deux longs développements sur l'œuvre de Montaigne. Nous verrons que dans le premier de ceux-ci, qui était déjà présent dans la première version de l'ouvrage, Diderot cite un essai de Montaigne intitulé *Defence de Seneque et de Plutarque* (II, xxxii)¹ pour appuyer sa critique de Dion Cassius, lequel affirme que Sénèque a conseillé à Néron d'assassiner Agrippine. Montaigne, tout comme Diderot, ne croit pas cette affirmation de Dion, parce que ce dernier n'a pas vécu à la même époque que Sénèque; par conséquent, selon les deux auteurs, Dion

¹ Les références des *Essais* renvoient à l'édition Villey-Saulnier: Paris, Presses universitaires de France, 1988 (réédition), 1387 p. On donnera d'abord le Livre dont est tiré la citation (chiffres romains majuscules), puis le numéro de l'essai (chiffres romains minuscules). Le jeu des trois couches de rédaction des *Essais* (a, b, c) ne nous importe pas ici.

n'a accès qu'à des informations de seconde main. Nous nous attacherons ensuite à une citation tirée du même essai de Montaigne, qui concerne, cette fois-ci, les citations. Puis, nous analyserons le deuxième long développement que Diderot écrit au sujet de Montaigne. Ce passage, qui est très long, répond aux critiques qu'a reçues son commentaire sur Montaigne dans la première version de *l'Essai sur les règnes*. Nous verrons comment Diderot défend le philosophe de la Renaissance. Sa méthode est simple: il cite d'abord les critiques qui lui ont été adressées dans différents journaux (voir le deuxième chapitre, où nous avons recensé ces critiques), puis il y répond point par point. Pour ajouter du poids à ses arguments pro-montaigniens, il s'appuie sur différents auteurs, y compris Jean-Jacques Rousseau. Diderot termine son plaidoyer en faveur de Montaigne en célébrant la critique que ce dernier a faite du fanatisme religieux dans l'essai *Des Boyteux*. Montaigne, selon Diderot, a ainsi su s'élever au-dessus des autres philosophes de la Renaissance.

Le premier développement sur Montaigne vient appuyer la défense de Sénèque. Il est situé dans la première partie de l'ouvrage, celle qui, rappelons-le, reconstitue la vie du philosophe. Diderot y fait ressortir la grandeur des actions de Sénèque, ce qui l'oblige parfois à faire preuve de mauvaise foi, car les actions du Romain ne sont pas toujours reluisantes. Il s'appuie principalement sur les écrits de Tacite et de Suétone, mais Montaigne est également cité dans cette partie de *l'Essai sur les règnes*. Dans le passage qui nous intéresse, Diderot tient à justifier le rôle joué par Sénèque après l'assassinat d'Agrippine par son fils Néron. Selon Diderot, Sénèque, en acceptant le meurtre d'Agrippine, n'agit pas autrement que le reste du peuple romain qui est en liesse à l'annonce de sa mort, ce qui

justifie amplement Sénèque dans cette situation.

Dion Cassius accuse Sénèque « d'avoir conseillé à Néron l'assassinat de sa mère » (p. 149), ce que Diderot réfute comme étant une « calomnie aussi invraisemblable qu'atroce, et d'ailleurs réfutée par le silence de Tacite, historien d'un autre poids que Dion, mieux instruit que lui sur les faits et assez voisin du temps où ils sont arrivés pour avoir pu le savoir de ceux mêmes qui en avaient été les témoins » (p. 149). Le raisonnement est simple: Tacite n'a pas raconté l'événement, donc il n'a pas eu lieu. De plus, sans apporter de preuve de son affirmation, Diderot considère qu'« [i] est également faux que Sénèque consentit au meurtre d'Agrippine » (p. 149). Selon Tacite (*Annales*, XIV, 10, 1-3), Sénèque a dicté une lettre, que Néron a envoyée au Sénat, dans laquelle le meurtre de sa mère est transformé en exécution pour haute trahison (sous prétexte qu'elle aurait comploté contre l'empereur). Si Sénèque a dicté cette lettre, c'est parce qu'« [a]près un exécrationnel forfait auquel il n'y avait plus de remède, que restait-il à faire, sinon d'en prévenir, s'il était possible, d'autres que des troubles et des conspirations auraient amenés? » (p. 150) Diderot change la citation des *Annales*² pour que la question originalement posée par Néron le soit par Tacite : « Après l'attentat du vaisseau, que ne devait-on pas craindre du ressentiment de cette femme? » (p. 150) Une distance est ainsi créée: ce n'est plus un personnage partial, responsable du meurtre, qui prononce ces mots, mais un historien, une autorité³. Pourtant, comme le fait remarquer William T. Conroy dans « Diderot's Essai sur Sénèque », « It is true that Dio Cassius (A. D. 155-235) lived a century later

² Voir William T. Conroy, « Diderot's Essai sur Sénèque », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. CXXXI, 1975, p. 58.

³ Ce passage nous semble d'autant plus significatif que, dans la première version, Naigeon, (en note), signale que cette phrase est de Néron et non de Tacite. Pourtant, la correction n'est pas intégrée dans la deuxième version et la note disparaît.

than Tacitus (A. D. 55-117), but because of his positions in government, it is possible that he had access to records and privileged information which other historians never enjoyed. » (p. 57)

Dans ce contexte rhétorique et polémique, la citation de Montaigne vient appuyer les affirmations quelque peu arbitraires de Diderot:

En attendant, je vais rapporter un passage de Montaigne qui se présente sous ma plume, et que j'aime mieux déplacé qu'omis: ce que l'auteur des *Essais* dit de Dion est indirectement applicable aux censeurs de Sénèque. « Je ne crois aucunement le témoignage de Dion: car outre qu'il est inconstant, qui, après avoir appelé Sénèque très sage tantôt, et tantôt ennemi mortel des vices de Néron, le fait ailleurs avaricieux, usurier, ambitieux, lâche, voluptueux, et contrefaisant le philosophe à fausses enseignes; sa vertu paraît si vive et vigoureuse en ses écrits, et la défense y est si claire à aucune de ces imputations, comme de sa richesse et dépense excessive, que n'en croirai aucun témoignage au contraire; et davantage, il est plus raisonnable de croire en telle chose les historiens romains que les Grecs et étrangers: or Tacitus et les autres parlent très honorablement et de sa vie et de sa mort, et nous le peignent en *toutes choses* personnage très excellent et très vertueux; et je ne veux alléguer autre reproche contre le jugement de Dion que celui-ci, qui est inévitable: c'est qu'il a le sentiment si malade aux affaires romaines, qu'il ose soutenir la cause de Julius César contre Pompéius, et d'Antonius contre Cicéro. » (p. 150-151, souligné par Diderot)

L'extrait que cite Diderot est tiré du chapitre *Defence de Senèque et de Plutarque* (II, xxxii). Il est identique au texte original. Diderot cite à livre ouvert, ce qui nous invite à l'imaginer avec un exemplaire des *Essais* à ses côtés alors qu'il écrit l'*Essai sur les règnes*. Diderot affirme que *ce passage de Montaigne se présente sous sa plume*, ce qui suggère le hasard, mais, en disant que cet extrait lui vient spontanément à l'esprit, il signale son érudition et sa parfaite connaissance de l'œuvre de Montaigne. Il indique également qu'il écrit de façon libre. Diderot tient à se présenter comme un familier de Montaigne. Il dit par ailleurs de l'extrait qu'il *l'aime mieux déplacé*

qu'omis, alors qu'il est tout à fait en rapport avec les affirmations et les développements qui précèdent, ce qui renforce l'impression que la « spontanéité » du passage est artificielle. Il s'agit d'une fausse digression, dans la mesure où Diderot utilise les paroles « incidentes » de Montaigne pour mieux imposer son opinion sur Dion. Ce que Montaigne affirme sur ce dernier est applicable, selon Diderot, à tous ceux qui ont osé critiquer Sénèque.

Diderot reviendra plus loin sur la *Defence de Seneque et de Plutarque* dans l'*Essai sur les règnes*:

De combien de grandes et belles pensées, d'idées ingénieuses et même bizarres, on dépouillerait quelques uns de nos plus célèbres écrivains, si l'on restituait à Plutarque, à Sénèque, à Machiavel et à Montaigne ce qu'ils ont pris sans les citer! J'aime la franchise de ce dernier: « Mon livre, dit-il, est maçonné des dépouilles des deux autres [Sénèque et Plutarque]. » Je permets d'emprunter, mais non de voler, moins encore d'injurier celui qu'on a volé. (p. 228)

Cet extrait concerne les citations qui sont partie intégrante de l'*Essai sur les règnes*, comme elles constituaient une part essentielle du modèle montaignien. Si Diderot, comme Montaigne, ne signale pas toujours quand et à qui il emprunte, c'est peut-être pour la raison invoquée par son prédécesseur: « Je ne compte pas mes emprunts, je les poise. [...] Ez raisons et inventions que je transplante en mon solage et confons aux miennes, j'ay à escient ommis d'en marquer l'auteur, pour tenir en bride la témérité de ces sentences hastives qui se jettent sur toutes sortes d'écrits [...]. [...] Je veux qu'il donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschaudent à injurier Seneque en moy. » (*Essais*, p. 408) Dans les faits, l'essai de Montaigne sur Sénèque et Plutarque constitue une réponse aux critiques formulées par Jean Bodin dans *La Méthode de l'histoire*, ouvrage

publié en 1566, puis en 1572. Montaigne lui-même cite Bodin, sans toutefois signaler les emprunts qu'il lui fait. (La dernière ligne du plus long passage de la *Defence de Seneque et de Plutarque* cité par Diderot est d'ailleurs de Bodin.) Montaigne a traduit le texte latin de Bodin et l'a intégré à son propos, procédé qu'il emploie à plusieurs endroits dans les *Essais* et que Diderot s'est approprié à son tour.

À la suite du passage cité par Diderot, se trouve une note de Naigeon. Diderot lui cède littéralement la place: le texte de la note occupe, dans la première version, presque cinq pages, ne laissant que quelques lignes (huit au total) au texte de Diderot. Naigeon y accuse Rousseau d'avoir plagié Montaigne et Sénèque. Il affirme, principalement, que

Tant que les langues latines et françaises subsisteront, Sénèque et Montaigne seront lus médités et admirés des bons esprits; et toute l'éloquence de M. Rousseau, qui, en s'appropriant si souvent leurs pensées s'est, pour ainsi dire, associé à leur gloire, et a brillé parmi nous d'un éclat emprunté, ne les fera jamais oublier [...]. (note 362, p. 437)

Il assure que ce ne sont que les gens « peu instruits » (p. 437) qui peuvent se laisser séduire (et duper) par les emprunts faits par Rousseau à ses prédécesseurs. Tout en gardant cette note (mais en fin de volume), Diderot développera ce même sujet dans la deuxième version de l'*Essai sur les règnes*.

Le deuxième long développement de Diderot sur Montaigne — il fait 6 pages — est situé dans la deuxième partie de l'*Essai sur les règnes*. Diderot interrompt son commentaire des *Lettres à Lucilius* (après la quarante-neuvième lettre) pour répondre longuement aux critiques faites à la première version de son ouvrage. Ce long extrait pourra servir d'exemple de l'importance et de la précision des réponses à ses détracteurs que Diderot insère dans son œuvre. Les propos élogieux qu'il tient sur

Montaigne lui ont été reprochés par différents critiques. Comme il le fait souvent dans l'*Essai sur les règnes*, Diderot répond point par point à ceux-ci. Il reprend donc ce qui lui a été reproché et le met dans un long paragraphe:

Mais pour reposer le lecteur de cet examen continu des lettres de Sénèque, après l'avoir instruit sans dissimulation de ce que les détracteurs du philosophe ont bien ou mal pensé de ses moeurs, nous allons l'instruire, avec la même sincérité, de ce qu'ils ont bien ou mal pensé de son style et de ses écrits. (p. 254)

Diderot assure qu'il va prendre la défense du *style et des écrits* de Sénèque, mais en fait il parle de lui-même et de l'accueil qu'a reçu l'*Essai sur les règnes*; dans ce passage, il défend tout à la fois Sénèque, Montaigne et lui-même. La digression est présentée comme un intermède dans le cours de la narration, mais Diderot n'abandonne pas le fil de sa pensée. L'œuvre de Sénèque cède ici la place à celle de Diderot; ce qui se présente comme un pur *excursus* est en fait un développement métatextuel.

La première critique que mentionne Diderot est parue dans le *Journal de Paris* du 25 janvier 1779: « Qu'on a cité un long passage de Montaigne qui ne fait pas grand cas de Cicéron, et qui estime beaucoup Sénèque, et que, malgré ce témoignage, on préférera la manière de Cicéron à celle de Sénèque, même dans les traités philosophiques ». (p. 265) En fait, ce *long passage* est l'œuvre de Naigeon. C'est lui qui, dans la première version de l'*Essai sur les règnes*, a rédigé une longue note sur Montaigne, à la suite de l'affirmation de Diderot selon laquelle il préfère Sénèque à Cicéron (voir le troisième chapitre). Naigeon souligne, en citant les *Essais*, que Montaigne aussi préfère le philosophe au rhéteur. Diderot, qui ne peut qu'être d'accord avec un tel parallèle, se l'approprie. Il répond à la critique du *Journal de Paris* comme si elle lui était adressée. Il se cache derrière deux opinions

favorables à Sénèque, celles de Rousseau et d'un *amateur* éclairé, pour défendre son point de vue :

Si nous avons eu la témérité de préférer la manière du philosophe à celle de l'orateur, c'est du moins avec l'auteur des *Essais*: c'est avec Jean-Jacques, qui nous rappelle Sénèque en cent endroits, et qui ne doit pas une ligne à Cicéron. « Ce n'est pas à Montaigne, comme homme de goût, bien qu'il n'en manque pas, mais comme bon juge en philosophie morale que votre éditeur en appelle. Il y a longtemps que je pensais avec l'auteur des *Essais* que Cicéron est un grand musicien, mais qui prélude trop longtemps avant que de jouer sa pièce, et qui me semble, en la jouant, trop soucieux d'être écouté. Je ne le lis guère, parce qu'il m'offre sans cesse un artiste épris de son talent, qui, la baguette à la main, me marque l'excellence de sa composition que j'aimerais autant admirer ailleurs que sur son chevalet. J'appuierai mon sentiment du témoignage d'un auteur grave que je ne serais pas trop fâché d'exposer à la légèreté de vos critiques, et c'est la raison pour laquelle je ne vous le nommerai pas. »

Les lignes qui précèdent et celles qui suivent, m'ont été adressées sans doute par un amateur de Sénèque; j'ai transcrit la première sans vanité, parce qu'elles étaient à la louange d'un autre, et sans indiscretion, parce qu'il n'y a rien que d'honnête.

Ego Marcum Tullium magni semper feci; sed si hodie viveret, stylum immutaret. Seneca, qui eum ingenio et judicio longissime superavit, usu est dicendi genere auribus sui temporis accomodato, nec de imitatione Tulliana unquam cogitavit, jactæ puritati arenam suam sine calce præferens... Certe mirari satis non possum eorum ingenia qui, quidquid altum spirat, inflatum et tumidum appellant.... « J'ai toujours fait grand cas de Cicéron; mais s'il vivait aujourd'hui, je crois qu'il changerait son style. Sénèque qui l'a surpassé de fort loin en esprit et en jugement, s'est fait un genre d'éloquence analogue aux oreilles de son temps; il ne proposa point de marcher sur les traces de Cicéron, préférant à une élégance si vantée, son gravier sans ciment.... Une chose qui m'étonne toujours, c'est le tour de tête de ces gens qui taxent d'exagération et d'enflure tout ce qui porte un certain caractère de grandeur. » (p. 266-267)

Ce passage est fort étonnant pour plusieurs raisons; pour essayer de bien montrer sa complexité, nous avons préféré le présenter en bloc (ce qui comporte quelques difficultés pour en faire l'analyse). D'abord, Diderot

range son principal adversaire, Rousseau, du côté de Sénèque et Montaigne. Que peut-on tirer d'un tel rapprochement? Bien sûr, Diderot reprend, en ses propres termes, l'accusation de plagiat formulée par Naigeon, mais on peut aussi y voir autre chose: Rousseau, même s'il est l'ennemi de Diderot, peut être cité comme un amateur de Sénèque plutôt que de Cicéron (*Jean-Jacques, qui nous rappelle Sénèque en cent endroits, et qui ne doit pas une ligne à Cicéron*). Diderot regroupe donc Montaigne et Rousseau dans la même catégorie « stylistique », alors que nous, lecteurs du XX^e siècle, placerions plutôt Rousseau et Voltaire parmi les rhéteurs, et Montaigne et Diderot parmi les « libres stylistes ». Cette union, cette conjonction de Rousseau et de Montaigne a comme effet de déjouer l'argumentation des critiques, que Diderot associe à Rousseau. Si les critiques apprécient Rousseau, et que Montaigne et lui se ressemblent, alors les critiques se contrediraient en aimant l'un et non pas l'autre.

Dans l'extrait, Diderot passe sans autre transition que les guillemets à la parole d'un autre interlocuteur. Cet « autre » nous informe qu'il va citer lui-même un *auteur grave* (sans préciser de qui il s'agit). Ce n'est qu'après cette affirmation que Diderot reprend la parole (ce qui nous est indiqué par la fermeture des guillemets) et déclare que ce qu'on vient de lire est *sans doute d'un amateur de Sénèque*. À la suite de cette incise, le texte de l'*amateur de Sénèque* continue par une citation en latin de l'*auteur grave*, qui est suivie de sa traduction en français. On ne peut pas dire à qui la traduction est due: à l'amateur de Sénèque ou à Diderot? Il y a là un double enchâssement, ce qui montre à quel point Diderot cherche à la fois à se justifier et à se cacher. Le texte est construit d'une certaine façon comme un texte « à la Montaigne », puisqu'il s'agit d'une citation en français, suivie d'un texte en latin et se terminant par la traduction française de ce texte, le

tout entrecoupé des propos en français du narrateur. Ce procédé se retrouve fréquemment dans les *Essais*, où des textes en latin sont incorporés au texte français (sans qu'ils soient toujours traduits). Diderot montre aussi sa connaissance du latin, en tant que traducteur, voire auteur (et si l'*auteur grave*, c'était lui?⁴). Diderot a traduit lui-même Sénèque au lieu de prendre la traduction de Lagrange; ce faisant, il utilise une pratique qui n'est pas étrangère à celle de Montaigne. La situation est pour le moins paradoxale: on se rappelle que Diderot a d'abord écrit son essai en tant que postface à cette traduction.

En ce qui concerne l'inclusion de la parole d'un autre, il ne s'agit pas de la seule occurrence de ce procédé dans l'*Essai sur les règnes*. Il apparaît aussi, rappelons-le, avec les commentaires de Marmontel incorporés à la fin de l'ouvrage. Mais, dans le cas qui nous occupe, le défenseur n'est pas nommé, pas plus que les détracteurs. Cela contribue à créer un climat de tension: deux clans anonymes s'affrontent. L'*amateur* lui-même s'appuie sur un *auteur grave* qu'il ne veut pas nommer, car, dit-il, *je ne serais pas trop fâché [de l']exposer à la légèreté de vos critiques*. Pourquoi alors ne l'expose-t-il pas, s'il ne tient pas à le protéger? C'est une façon de se protéger des critiques; c'est surtout une manière de maintenir l'anonymat des alliés aussi bien que des adversaires de Diderot dans sa défense de Sénèque.

Toujours dans le même passage, Diderot répond ensuite à une critique du *Journal de littérature* (1779, lettre XII):

« Que si Montaigne a dit qu'il ne trouvait que du vent dans Cicéron, c'est une gasconnade ridicule du philosophe de la

⁴ Cela est d'autant plus probable que Diderot avoue lui-même que, dans la première version de l'*Essai sur les règnes*, Naigeon a attribué certaines des affirmations de Diderot à Fontenelle, procédé qui est tout à fait cautionné par Diderot (note F, p. 352). Il en va de même en ce qui concerne un passage concernant Rousseau (voir le deuxième chapitre).

Garonne. »

Une gasconnade ridicule! Il me semble qu'on aurait pu s'exprimer plus déceimment sur un aussi grand penseur, sur un aussi grand écrivain, sur un auteur original qui a passé pour le bréviaire des honnêtes gens, qui n'est pas encore tombé de leurs mains, et qui pourrait bien y rester à jamais. Jusqu'à ce que la suffisance soit devenue la mesure du mérite, il faudrait se garder d'en prendre le ton.

On oppose ici le jugement de Bayle à celui de Montaigne... Eh bien, ce sont deux grandes autorités entre lesquelles il s'agit de se décider. Lorsque Bayle a dit de l'orateur romain qu'il renfermait dans une période de six lignes ce que Sénèque mettait dans six périodes qui tiennent chacune huit à neuf lignes, il a oublié qu'aucun écrivain n'est plus concis, plus coupé, plus serré que notre philosophe [Sénèque]. Un savant [Juste Lipse] qui n'est pas inférieur à Bayle en érudition littéraire, et qui certes l'emportait sur lui dans la connaissance des langues anciennes, me semble avoir mieux caractérisé le style de Sénèque, lorsqu'il a dit de cet auteur qu'il avait de l'abondance avec brièveté, *abundantiam in brevitatem*, et de la véhémence avec facilité. (p. 267)

Le critique cite un extrait de la note écrite par Naigeon, dans laquelle celui-ci cite l'essai *Des livres* (II, x). On peut y lire, entre autres: « la plus part du temps je n[e] trouve que du vent [dans Cicéron] » (p. 414). Le critique ne choisit que ce passage précis pour ridiculiser les *Essais* de Montaigne en le traitant de provincial (*gasconnade ridicule*), alors qu'il aurait pu en citer n'importe quel autre. Diderot lui répond en énumérant une série de qualités du philosophe de la Renaissance. Il insiste sur la grandeur d'âme de Montaigne le moraliste et loue le *grand écrivain* qui survit dans les mémoires. Ces compliments envers Montaigne sont récurrents dans l'*Essai sur les règnes*: ce sont les mêmes qualités que Diderot tient à faire ressortir chez Sénèque. Il oppose un grand homme au petit critique du *Journal de littérature*. Encore une fois, Diderot s'en remet aux paroles d'un autre pour défendre sa position (qui est la même que celle de Naigeon). Il répond à la critique par la citation concurrente d'un érudit: il oppose Montaigne et Juste

Lipse à Bayle. Il s'agit de contrer un commentateur par un autre. Comment est-il possible de juger leur valeur respective? Par la *connaissance des langues anciennes*. On voit que la citation d'un texte latin se trouve justifiée: qui connaît bien le latin (Montaigne et Juste Lipse) est plus estimable que celui qui le connaît moins (Bayle). Cette déclaration sert d'autocompliment à Diderot, qui a cité plus haut un texte en latin (et l'a traduit?). De plus, il laisse sous-entendre qu'il a lu Juste Lipse dans le texte, puisqu'il le cite aussi bien en latin qu'en français (*abondance avec brièveté, abundantiam in brevitate*). Une connaissance solide du latin est donc un atout essentiel pour mesurer la grandeur d'un homme; Diderot reprendra cette position dans le reste de sa réponse aux critiques.

Il continue ainsi: « "Que Montaigne est suspect." Et pourquoi? Montaigne qui parlait la langue des Anciens comme la sienne, et dont les citations sans nombre montrent combien la lecture lui en était familière, s'entendait en style et en bonne logique. » (p. 267-268) La crédibilité de Montaigne, ou plutôt la valeur de son jugement, est de nouveau remise en cause par la critique (il est *suspect*). Diderot, lui, souligne l'érudition de Montaigne: il connaît le latin comme peu d'autres (on vient d'établir la supériorité de ceux qui maîtrisent les langues mortes) et il cite fréquemment des textes anciens (ce que fait aussi Diderot); de plus, son *style* et sa *logique* sont inattaquables. Évidemment, Diderot ne donne pas d'exemples de ce qu'il avance: la figure de Montaigne est sans doute assez connue au XVIII^e siècle pour qu'il ne se sente pas obligé de préciser plus avant. On rappellera, néanmoins, que dans les *Essais* Montaigne parle de son éducation. Dans *De l'institution des enfants*, il raconte comment son père a obligé famille et serviteurs à ne parler que le latin avec lui dès son plus jeune âge, ce qui lui fait considérer le latin comme sa langue maternelle.

Diderot reprend et commente la suite de la critique parue dans le *Journal de Paris* du 25 janvier 1779:

« Qu'on n'a jamais cité Montaigne en fait de goût. »
 Montaigne est riche en expressions; il est énergique; il est philosophe; il est grand peintre et grand coloriste. Il déploie en cent endroits tout ce que l'éloquence a de force; il est tout ce qui lui plaît d'être. Il a tout le goût que l'on pouvait avoir de son temps et qui convenait à son sujet; c'est lui qui a dit de la mort: « Je me plonge stupidement et tête baissée dans cette profondeur muette qui m'engloutit et m'étouffe en un moment, plein d'insipidité et d'indolence. La mort qui n'est qu'un quart d'heure de passion sans conséquence et sans nuisance, ne mérite pas des préceptes particuliers. » Cela n'est pas trop religieux, mais cela est beau. Il y a dans son inimitable ouvrage mille endroits de la même force.
 (p. 268)

L'image développée est celle du *grand peintre* qui domine son art et qui est capable de broser un tableau magnifique, sur quelque sujet que ce soit. Montaigne est *grand*. Encore une fois, c'est ce que recherche également Diderot: être capable de peindre adéquatement le portrait de Sénèque. Il énumère une série de qualités de Montaigne qui pourraient tout aussi bien s'appliquer à lui. En cela, il n'est pas différent des autres auteurs du XVIII^e siècle qui transformaient Montaigne en contemporain, comme le montre Pierre Villey, prenant comme exemple Naigeon:

Naigeon, à deux siècles de distance, admirait dans les *Essais* une oeuvre radicalement étrangère au temps où elle était née. Son scepticisme et sa morale laïque, pensait-il, mettaient Montaigne en quelque sorte hors de son époque. Il n'a donc pas été compris de ses contemporains, il ne pouvait pas l'être. [...] Cette opinion de Naigeon est celle de son époque tout entière qui voit en Montaigne un « philosophe » égaré dans un siècle « de fanatisme et de superstition »⁵.

En le décrivant comme un *philosophe libre et éloquent*, Diderot le considère différent des autres auteurs de la Renaissance: *il a tout le goût que l'on*

⁵ Pierre Villey, *Montaigne devant la postérité*, Boivin et Cie Éditeurs, Paris, 1935, p 1.

pouvait avoir de son temps. L'exemple qu'emprunte Diderot pour prouver la valeur de Montaigne en matière de goût est tiré de *De la phisionomie* (III, xii, p. 1051), mais le texte en est changé: seule la deuxième phrase (« La mort [...] ») se trouve dans Montaigne. Cela peut signifier que Diderot cite de mémoire, mais peut-être veut-il tout simplement confondre ses détracteurs en les mystifiant. Quoi qu'il en soit, Diderot donne implicitement raison à ses détracteurs: le texte de Montaigne a besoin d'être changé, car il n'est pas aussi riche que Diderot l'affirme.

Diderot mentionne ensuite certaines qualités des *Essais*, sans toutefois préciser les passages auxquels il fait référence:

Il faut y lire [dans les *Essais*] le morceau sur sa manière de lutter contre les Anciens.

Parmi le grand nombre des jugements divers qu'il prononce au chapitre des livres, il n'y en a pas un où l'on ne reconnaisse un tact sûr et délicat.

Ne dédaignons ni son analyse de quelques beaux vers de Lucrece, ni ce qu'il ajoute sur la véritable éloquence et sur les langues. (p. 268)

Le lecteur se voit indiquer qu'il doit lire tout Montaigne, s'il veut y trouver ce que décrit Diderot, à moins qu'il ne connaisse Montaigne par cœur et ne soit capable de repérer tout de suite les passages en question. Le narrateur s'adresse à des lecteurs qui ont déjà lu Montaigne et qui le connaissent bien, ou à des gens qui devraient le lire⁶. Mais, pour Diderot, quels sont les éléments qui, chez Montaigne, méritent d'être loués? C'est d'abord sa relation avec les *Anciens*: ils sont égaux puisque Montaigne a la possibilité de *lutter* contre eux. Montaigne est aussi un bon lecteur, ses jugements *au chapitre des livres* sont sûrs. Finalement, son érudition est certaine: il a bien lu *quelques beaux vers de Lucrece*. Ici, Diderot parle en particulier du

⁶ À ce sujet, Maturin Dréano affirme dans *La Renommée de Montaigne au XVIII^e siècle*, qu'« il est évident que tout le monde connaissait alors [au XVIII^e siècle] les *Essais* [...] ». » (p. 9)

chapitre *Des livres* (II, x). Montaigne est décrit comme un grand littérateur: bon lecteur, bon écrivain et bon critique.

Diderot poursuit la démonstration de ce point de vue en citant un extrait de *Des Boyteux* (III, xi). Il précise qu'il est en train de faire une digression dans son ouvrage, mais que Montaigne en vaut la peine:

Un critique aura bien du goût lorsqu'il sentira celui de Montaigne; il est condamné à n'en point avoir, si la richesse, la chaleur et la vie du passage suivant lui échappent. – « Mais les lettres de Sénèque? »... – J'y reviendrai quand je pourrai. Partout où je me trouve bien, j'y reste, et ce que je dirais ne vaudra pas ce que Montaigne va dire.

J'ai vu la naissance de plusieurs miracles de mon temps (et moi aussi). Encore qu'ils s'étouffent en naissant, nous ne laissons pas de prévoir le train qu'ils eussent pris, s'ils eussent vécu leur âge: car il n'est que de trouver le bout du fil; on en dévide autant qu'on veut; et il y a plus loin de rien à la plus petite chose du monde, qu'il n'y a de celle-ci à la plus grande. Or les premiers qui se sont abreuvés d'un commencement d'étrangetés, venant à semer leur histoire, sentent par les oppositions qu'on leur fait, où loge la difficulté de la persuasion, et vous calfeutrent cet endroit de quelque pièce fausse, outre que, par une fureur industrielle et naturelle de nourrir les rumeurs, nous nous faisons merveille de rendre ce qu'on nous a prêté, sans quelque usure et accession de notre cru. L'erreur particulière fait premièrement l'erreur publique; et à son tour, l'erreur publique fait l'erreur particulière; ainsi va tout ce bâtiment s'étoffant et formant de main en main, de manière que le plus éloigné témoin est plus instruit que le plus voisin, et le dernier informé, mieux persuadé que le premier. C'est un progrès naturel, et pour ce faire, ne craint point d'ajouter de son invention autant qu'il voit être nécessaire en son compte, pour suppléer à la résistance et au défaut qu'il pense être en la conception d'autrui. Moi-même qui fais singulière conscience de mentir, et qui ne me soucie guère de donner créance et autorité à ce que je dis, m'aperçois toutefois aux propos que j'ai en main, qu'étant échauffé ou par la résistance d'un autre ou par la propre chaleur de ma narration, je grossis et enfle mon sujet par voix, mouvement, vigueur et force de paroles, et encore par extension et amplification, non sans intérêt de la vérité naïve, mais je le fais en condition pourtant qu'au premier qui me ramène et me demande la vérité crue et nue, je quitte soudain mon effort, et la lui donne sans exagération, sans emphase et remplissage. La

parole vive et bruyante, comme est la mienne ordinaire, s'emporte volontiers à l'hyperbole. Il n'est rien à quoi les hommes soient plus tendus qu'à donner voie à leurs opinions. Où le moyen ordinaire nous faut, nous y ajoutons le commandement, le fer et le feu. Il y a du malheur d'en être là, que la meilleure touche de la vérité ce soit la multitude des croyants, en une presse où les fous surpassent de tant les sages en nombre. (p. 268-270)

Il s'agit ici, comme dans l'autre longue citation des *Essais* (celle de *Des livres*), d'un texte conforme à l'original. Diderot compare celui qui pratique la critique à Montaigne et ce ne peut être qu'à la défaveur du premier. Le *goût* de Montaigne est une échelle de valeur: celui qui n'est pas capable de l'apprécier comme excellent est un bien piètre critique. Mais quelles sont les qualités du texte de Montaigne, celles justement qui le mettent au-dessus des critiques? *La richesse, la chaleur et la vie*. Diderot considère que ces qualités se trouvent dans le texte cité, qui exprime les opinions de Montaigne face aux superstitions et aux mensonges. Diderot dit ressentir l'obligation de céder la place à la parole de Montaigne: *ce que je dirais ne vaudra pas ce que Montaigne va dire*. La parole de l'autre est toute-puissante. De plus, en cédant la parole à Montaigne, Diderot crée une temporalité particulière: comment Montaigne peut-il être placé dans une situation de futur (*va dire*), alors que, mort, il appartient au passé? C'est peut-être parce que Diderot s'exprime à travers Montaigne, les *Essais* remplaçant Montaigne. Cela s'insère dans la logique de l'*Essai sur les règnes*, où Diderot défend Sénèque *avec ses écrits*. On peut lire l'extrait aussi bien au passé qu'au présent. Qu'est-ce qui rend possible un tel état de chose? D'abord et avant tout le fait qu'il soit écrit au présent et à la première personne, ce qui permet facilement la substitution du « je-Diderot » au « je-Montaigne ». D'ailleurs la présence du double « je » est renforcée par l'ajout, dans le texte de Montaigne, d'un commentaire de

Diderot: *et moi aussi*. Diderot fait de Montaigne un double qu'il défend aussi féroce­ment que lui-même.

La citation de Montaigne est une critique du fanatisme religieux qui condamnait à mort les prétendues sorcières. Montaigne relate comment lui aussi peut être pris en flagrant délit de mensonge, lorsqu'il veut prouver son point de vue: il ne croit pas aux *miracles* et affirme que même lui, dans le feu de la conversation, exagère quelquefois les faits à des fins de persuasion. Le désir d'avoir raison l'emporte sur celui de dire la vérité: *aux propos que j'ai en main, qu'étant échauffé ou par la résistance d'un autre ou par la propre chaleur de ma narration, je grossis et enfle mon sujet par voix, mouvement, vigueur et force de paroles*. Le passage cité est tiré d'un chapitre des *Essais* où Montaigne s'élève contre les procès de sorcellerie, alors que c'était une pratique courante à son époque. Cette position ne peut que séduire Diderot qui s'est souvent élevé contre les excès de la religion: on se rappelle son commentaire sur ces femmes qui se faisaient clouer sur une croix par mysticisme et dont il a parlé dans *Sur les femmes*: « Et de nos jours n'avons-nous pas vu une de ces femmes qui figuraient en bourrelet l'enfance de l'Église, les pieds et les mains clouées sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide⁷. » Il se décrit comme un esprit libre qui, comme Montaigne, est différent de ceux de son époque; il est l'ennemi et le pourfendeur des « miracles ».

Diderot conclut sa plaidoirie en faveur de Montaigne en s'inclinant devant son génie:

Je donnerais volontiers la meilleure de mes pages pour celle-là. —
Fort bien, me dira-t-on, mais l'on vous a déjà accusé d'avoir écrit
en faveur du suicide et contre la Providence: ne craignez-vous

⁷ Denis Diderot, *Sur les femmes*, dans *Qu'est-ce qu'une femme?*, Paris, P.O.L., 1989, p.170

pas qu'on vous reproche ici de prêcher l'incrédulité? – Il faut s'attendre à tout, et aller toujours son chemin. (p. 270)

Diderot affirme son indépendance, ce qui l'assimile encore une fois à Montaigne. De la même manière qu'il décrit Montaigne comme différent de ses contemporains, Diderot se décrit lui-même comme un original.

Nous venons de voir les deux principaux endroits de l'*Essai sur les règnes* où Diderot cite et défend Montaigne. On constate l'admiration que l'encyclopédiste a pour l'auteur des *Essais*. Dans la première version de l'*Essai sur les règnes*, Diderot cite longuement Montaigne et fait de nombreux commentaires élogieux sur le philosophe. C'est ce que lui ont reproché différents critiques. Dans la deuxième version de son ouvrage, non seulement il conserve les citations commentées de Montaigne, mais il en ajoute d'autres. Il défend avec passion l'auteur des *essais* en répondant à chacune des critiques qui lui ont été formulées à l'occasion de ses mentions de Montaigne. Diderot affirme la supériorité du philosophe de la Renaissance, surtout lorsqu'il le compare aux critiques qui le calomnient. Cette admiration se trouve également ailleurs dans l'ouvrage de Diderot, lorsque ce dernier mentionne le nom de Montaigne parmi d'autres noms illustres pour se porter à la défense de Sénèque.

4.2 La place de Montaigne dans la communauté diderotienne

Dans le deuxième chapitre de ce mémoire, nous avons étudié la communauté constituée par Diderot dans l'*Essai sur les règnes*. Comme nous l'avons constaté, cette communauté est atemporelle, regroupant aussi bien des contemporains que d'illustres Anciens. Nous tenterons maintenant de voir où se situe Montaigne dans cette communauté. Il sera notamment question des endroits de l'*Essai sur les règnes* où Diderot mentionne le nom

de Montaigne en compagnie d'autres auteurs illustres; nous nous intéresserons aux liens qui peuvent s'établir entre ces différentes mentions. Le nom de Montaigne est aussi cité, exceptionnellement, afin de démentir qu'un passage soit de lui. Finalement, nous verrons comment Diderot cède la parole à Marmontel à la fin de l'*Essai*, et comment ce dernier mentionne le nom de Montaigne, défendant l'apologie que Diderot a faite du philosophe dans la première version de l'*Essai sur les règnes*.

Commençons par rappeler la constitution de la communauté de l'*Essai sur les règnes*. Les contemporains cités forment trois groupes à peu près distincts. D'abord les intimes: des amis comme Naigeon ou d'Holbach, la propre fille de Diderot, voire l'ancien ami, devenu ennemi, Jean-Jacques Rousseau. Une autre partie des contemporains est composée des critiques, ceux qui se sont prononcés sur l'*Essai sur les règnes*, de manière généralement négative. Diderot y trouve un seul allié, Marmontel, représenté d'une manière particulièrement intéressante, puisqu'il lui cède la parole dans les pages finales de l'*Essai*. Il est enfin question des grandes figures contemporaines, tant littéraires que politiques: Voltaire, d'Alembert, Condorcet, Malesherbes, Turgot, Necker. S'ajoutent à ces figures les aïeux littéraires de Diderot, qu'il considère comme des interlocuteurs: Sénèque, La Rochefoucauld, La Bruyère, mais aussi les ennemis de Sénèque, Dion Cassius et Suillius, qualifiés de menteurs. À ces derniers s'ajoutent exceptionnellement les mauvais lecteurs contemporains, qui n'ont pas compris Sénèque et qui pour cela en ont parlé en mal: Saint-Évremond, le jeune Diderot.

Où se place Montaigne dans cette communauté? Bien sûr, Montaigne n'étant pas un contemporain, il ne peut être classé dans les premières catégories. Il ne peut trouver place que parmi les Anciens: soit parmi ceux

qui ont été favorables à Sénèque, soit parmi ceux qui l'ont sévèrement critiqué, aïeul de Diderot ou ennemi de Sénèque. Comme en font preuve, dans *l'Essai sur les règnes*, les nombreuses citations montaigniennes utilisées et commentées par Diderot, Montaigne est un admirateur de Sénèque; par conséquent, il est considéré comme un aïeul littéraire par ce dernier. Il forme partie de cette communauté atemporelle et fraternelle créée par Diderot, unie autour de la figure de Sénèque.

Diderot montre à plusieurs endroits de *l'Essai sur les règnes* son appréciation de Montaigne, en le citant en compagnie d'autres auteurs qu'il admire. Dans la première version de *l'Essai sur les règnes* (1778), qui s'intitulait, rappelons-le, *Essai sur Sénèque*, Diderot écrit: « et l'on me lira, comme on lit un paragraphe de La Rochefoucault, un chapitre de Montaigne ou de la Bruyère [...] » (p. 36, note M.). Montaigne est ainsi associé à deux grands moralistes qui ont été des précepteurs de rois ou de princes, comme Sénèque (alors que Montaigne lui-même ne peut se vanter d'avoir occupé ce poste). Cela suffirait à montrer la haute estime en laquelle Diderot tient Montaigne, puisqu'il le place aux côtés d'hommes qui ont été près du pouvoir et qui ont tenté d'inculquer des valeurs philosophiques et morales à leur souverain. Ces derniers auraient pu devenir, grâce à l'enseignement de tels grands maîtres, l'incarnation de la figure du despote éclairé qu'a imaginée Diderot dans plusieurs de ses œuvres. Dans la deuxième version (1784), Diderot enlève de ce passage la référence à Montaigne. Pourquoi? Une hypothèse est que Diderot, sensible à la critique qui lui a reproché de se comparer à un piètre écrivain (Montaigne), veut abandonner cette filiation. Peut-être aussi désire-t-il cacher en quoi il est redevable à Montaigne, soit de son choix du genre de l'essai; il chercherait ainsi à éviter qu'on procède trop vite à l'équation Diderot-Montaigne. Cette double

hypothèse est contredite par le fait que Diderot continue à défendre ardemment Montaigne ailleurs dans la deuxième version de son essai, comme nous l'avons indiqué plus haut. Mais est-ce pour épargner Montaigne ou pour s'épargner lui-même, qui est un de ses admirateurs? Ce qui est certain, c'est que Diderot a posé un geste réfléchi, qu'il a décidé sciemment d'éliminer cette référence.

Diderot associe son propre nom à des auteurs prestigieux et il fait de même pour Montaigne. D'ailleurs une très grande place est accordée aux grands écrivains dans l'*Essai sur les règnes*. Nous avons déjà vu, dans le deuxième chapitre, comment Diderot oppose à Saint-Évremond une cohorte d'auteurs dans laquelle on retrouve Montaigne. Dans ce passage, Diderot commence par citer une affirmation de l'ouvrage de Saint-Évremond intitulé *Sur Sénèque, Plutarque et Pétrone*, où l'auteur déclare, en parlant de Sénèque: « Du philosophe et de l'écrivain je ne fais pas grand cas. » À cela, on s'en souviendra, Diderot rétorque de la manière suivante:

C'est être bien difficile; c'est l'être plus que Quintilien, qui n'aimait pas Sénèque, plus que Columelle, Plutarque, Juvénal, Fronton, Martial, Sidonius Appolinaris, Aulu-Gelle, Tertullien, Lactance, St Augustin, St Jérôme, Juste-Lipse, Erasme, Montaigne et beaucoup d'autres, qui se sont illustrés comme philosophes et comme littérateurs. (p. 301)

Quels sont les points communs entre ces auteurs? Évidemment, ils pratiquent tous le latin (certains comme langue usuelle), et nous venons de voir toute l'importance que Diderot accorde à cet élément dans son évaluation de l'excellence d'un auteur. Ce sont en grande partie des rhéteurs, qui sont plus volontiers associés au style privilégié par Cicéron que par Sénèque (c'est le cas particulièrement de Quintilien). L'exception à cette règle est bien sûr Montaigne qui, lui, est alors reconnu comme un grand philosophe, mais non comme un grand styliste. Il semble que les

critiques de l'époque s'entendent sur ce point (même Naigeon, qui dit de Montaigne qu'il a un style « incorrect et familier ⁸»). Si on essaie de classer ces personnages par catégorie, on s'aperçoit que Diderot les place par ordre chronologique, qu'il s'agit surtout de Romains et que tous ont parlé de Sénèque à un moment ou un autre (du moins Diderot l'affirme-t-il). On peut également remarquer que Diderot exécute un saut de cinq siècles, qui correspond *grosso modo* au Moyen Âge. On retrouve aussi deux grandes figures de l'Église (saint Augustin et saint Jérôme). Il est étonnant de voir que Diderot fait appel à ces autorités, mais c'est peut-être pour bien marquer sa distance par rapport à Saint-Évremond, un libertin reconnu. Il n'y a pas non plus d'auteurs contemporains, ce qui s'explique probablement aussi par l'opposition à Saint-Évremond: si Diderot choisissait un de ceux qui font partie de son cercle d'intimes, il donnerait des munitions à la critique. Montaigne est ainsi cité parmi des individus qui ne peuvent que recevoir l'admiration des propres critiques de Diderot, puisqu'ils ont survécu dans les mémoires. Il s'agit également d'auteurs qui ont écrit de longues sommes, ainsi que des écrits biographiques. Quinze auteurs pour contredire ce que Saint-Évremond a avancé, c'est faire beaucoup de cas de cet auteur, c'est s'en dissocier de manière radicale et définitive. Montaigne, comme les autres *philosophes et littérateurs* mentionnés, est un grand homme, un grand moraliste; avec eux, Diderot est en bonne compagnie.

La mention la plus étonnante de Montaigne apparaît lorsque Diderot dit de Simon Goulart, auteur des *Oeuvres morales et meslées de Senecque, traduites du latin en françois*, qu'il ne faut pas le confondre avec Montaigne, cela à la suite d'une citation. Cette citation, une défense du rôle de ministre que jouait Sénèque à la cour de Néron, est la suivante:

⁸ Naigeon, cité dans *La Renommée de Montaigne au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 479.

« Comme il est aisé à ceux qui sont au rivage d'où ils contemplent oisivement quelques maître pilote combattant la fureur des vents et des flots, [de] dire: Cet homme: Cet homme-là devrait gouverner sa barque d'autre façon, qui s'ils avaient en main le timon, se trouveraient sans comparaison plus empêchés, ou même feraient un triste naufrage; ainsi arrive-t-il que plusieurs pensent que Sénèque n'a philosophé que par les livres. Pour moi, je l'estime autant plus philosophe d'effet que de nom »... (p. 91)

Cette citation et son attribution à Goulart présupposent chez le lecteur une certaine connaissance de l'œuvre de Montaigne, ce dont Diderot ne semble pas douter. Cela montre, en quelque sorte, la place importante qu'occupait Montaigne dans les connaissances de chacun: il faisait partie de l'horizon d'attente du public du XVIII^e siècle. Dans cet extrait, ce qui aurait pu laisser croire qu'il s'agit d'un texte de Montaigne consiste essentiellement en l'usage d'une figure typiquement montaignienne; Montaigne ne parle-t-il pas lui-même de la vie comme d'une barque que l'on ne peut maîtriser? Il s'agit aussi d'un texte à la première personne, comme les *Essais*. Ces éléments réunis font que, effectivement, on pourrait croire qu'il s'agit d'un texte de Montaigne. Mais ce qui rend le passage montaignien, outre ces parentés formelles (et venant justement les confirmer, leur donner une pertinence qu'elles n'auraient peut-être pas à l'extérieur de l'*Essai sur les règnes*), n'est-ce pas l'habitude qu'a Diderot de citer Montaigne ou de se référer à lui? L'horizon d'attente est ainsi à apprécier non seulement par rapport au discours littéraire dans son ensemble, mais par rapport au micro-système que constitue l'œuvre, où la fréquence de la référence montaignienne est devenue une sorte de norme. Par une boutade — « ce n'est pas Montaigne, comme on pourrait le croire » (p. 91) —, Diderot affirme indirectement, mais puissamment, la présence de Montaigne dans l'ensemble de son *Essai*.

Il n'y a pas que Diderot qui, dans l'*Essai sur les règnes*, mentionne Montaigne. Marmontel, à qui Diderot cède la parole à la fin de l'essai, intègre également Montaigne à la communauté diderotienne. Diderot introduit l'ensemble des commentaires de Marmontel de la façon suivante:

quoique je fusse persuadé que la philosophie ne manquerait jamais d'ennemis, et que Sénèque resterait exposé dans l'avenir aux mêmes reproches qu'on lui a faits de nos jours, surtout s'y l'on n'y répondait pas, j'inclinai à laisser la dispute où elle en était, lorsque je reçus les observations qui suivent. Je proteste qu'elles ne sont pas de moi. Si je les publie, c'est peut-être un peu par vanité, bien que le seul motif que je m'avoue, ce soit d'opposer entre eux les différents jugements qu'on a portés de mon Essai, et de montrer combien il importe de ne pas s'en rapporter à d'autres, si l'on veut avoir son opinion. (p. 405-406)

Diderot prend la peine d'assurer le lecteur qu'il s'agit bien d'un document qu'il n'a pas écrit et il affirme dans une note: « Je les [les informations] ai manuscrites, et je les communiquerai à celui qui en sera curieux. » (p. 406) Ce passage est quelque peu paradoxal, puisque Diderot affirme énergiquement ailleurs, on l'a vu, qu'il écrit pour les générations futures, lesquelles le liront après sa mort, ce qui rend impossible la transmission par *lui* de ce manuscrit. Nous devons considérer qu'à cet endroit il s'adresse surtout à ses contemporains, en donnant une des raisons éditoriales qui ont motivé la publication de cette seconde version de son essai. Il s'agit aussi, évidemment, d'un artifice rhétorique venant appuyer la véracité de ses dires par l'existence dudit document.

On lit ensuite vingt-sept commentaires numérotés de Marmontel. La structure est la même pour chacun: d'abord la citation d'une critique qu'a reçue Diderot, ensuite la réponse de Marmontel. Quelquefois apparaît une intervention de Diderot, commençant par: *J'ajouterai*. Montaigne est mentionné par Marmontel dans trois de ces commentaires. Dans un

quatrième passage, Diderot commente les réflexions de Marmontel en invoquant le nom de Montaigne. C'est d'abord dans le sixième commentaire de Marmontel qu'on trouve une mention de Montaigne. Marmontel répond à un article du *Journal de Paris* (25 janvier 1779, p. 97):

6° « Qu'ils [les critiques] sont au nombre de ces coupables aristarques qui n'ont pas admiré Sénèque autant que son ardent panégyriste [Diderot] semblait l'exiger, et qu'ils n'ont aucunement balancé à prendre pour eux une partie des compliments flatteurs qu'il leur prodigue ».... Ce n'est pas l'auteur, c'est La Mothe Le Vayer, c'est Juste-Lipse, Montaigne et nombre d'autres savants personnages qui avaient dit avant lui que l'on n'entendit la satire de Sénèque que dans la bouche d'un méchant ou d'un sot. Si donc il arrivait à un criminel de prendre, sans balancer, sa part de ce compliment flatteur, il n'y a point de mal à cela, et l'on peut, je crois, lui laisser le choix de l'épithète. (p. 409)

Il s'agit d'une attaque en règle des critiques, qui sont comparés à des *criminels*. C'est une défense polémique de Diderot et il est donc normal qu'elle soit agressive. Si Diderot l'a citée, n'est-ce pas justement à cause de cette façon de répondre aux critiques, que lui-même prétendait ne pas vraiment pouvoir se permettre, étant l'auteur même de *l'Essai sur les règnes*? Il est sûr du moins que Diderot approuve ces commentaires. Marmontel, tout comme Diderot, oppose aux critiques des auteurs reconnus: deux écrivains de la Renaissance et un du XVII^e siècle. Ceux-ci sont d'ailleurs cités avantageusement ailleurs dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*; il s'agit de valeurs diderotiennes. Cette utilisation « positive » de Montaigne indique que Marmontel partage le même avis sur ce dernier que Diderot.

Le septième commentaire de Marmontel rejoint la remarque suivante faite par Diderot au sujet de la cinquante-huitième *Lettre à Lucilius*, où il prend la défense des mots disparus et dit que « notre langue s'appauvrit »:

Alors des expressions d'Ennius et d'Attius étaient surannées,

comme plusieurs de Rabelais, de Montaigne, de Malherbe et de Regnier le sont aujourd'hui. Au temps de Sénèque, Virgile commençait à vieillir. De toutes les machines il n'y en a aucune qui travaille autant que la langue, aucune d'aussi orgueilleuse et passive que l'oreille; et l'une et l'autre tendent à se délivrer d'un malaise léger, mais continu. (p. 273)

On a vu l'importance que Diderot accorde à la langue latine: il souligne qu'elle était susceptible d'évolution, tout comme la française. Il se charge lui-même de la faire évoluer, en inventant de nouveaux mots (*dessouci*, *inélegant*, *bluteur de mots*, *manière tranchée*) ou en utilisant des mots oubliés (*exsangue*). Marmontel, qui semble avoir compris cela, établit le lien entre le mot « exsangue » et l'utilisation qu'en fait Montaigne:

7^o « Que l'auteur crée des expressions nouvelles»... Et pour le prouver, on en cite de vieilles... Mais d'ancienne ou récente création, qu'importe? nous manquent-elles? Peut-on compter le *dessouci* de la vie et l'*inélegance* du style parmi les mots dont la disette appauvrit notre langue? L'*exsangue* de Montaigne est-il énergique? N'aurait-il pas été regretté par Voltaire, et mis au nombre des expressions que cet homme de goût se proposait de restituer au Vocabulaire de l'Académie. (p. 410)

En ce qui concerne les néologismes de Diderot, Marmontel évoque la figure de Voltaire, qui fut de l'Académie, où il avait rêvé de faire entrer Diderot.

Dans le troisième commentaire de Marmontel dans lequel on trouve une mention de Montaigne, Diderot intervient pour répondre en quelque sorte aux interrogations de Marmontel:

13^o « Qu'il a plu à l'auteur de peindre Suilius, Dion Cassius et Xiphilin comme les plus scélérats des hommes » (*L'Année littéraire*, 1779, t. I, Lettre II, p. 39)... L'auteur a dit, d'après Tacite, que Suilius était un scélérat; d'après Crevier, que Dion était le calomniateur éternel des grands hommes; et d'après La Mothe le Vayer, Juste-Lipse, Bayle et Montaigne, que Xiphilin avait la tête mauvaise; mais il n'a pas dit de tous les trois indistinctement que ce fussent des scélérats. Si de quatre critiques, par exemple, il était démontré que l'un fût un homme d'esprit, mais de moeurs abominables; le second, un juge vénal et un citoyen crapuleux; le

troisième un petit ignorant sans bonne foi; le quatrième, le plus insolent personnage qui eût encore porté son habit, et que l'on l'eût assuré sur de bonnes autorités, serait-il permis d'entendre de tous les quatre ce qu'on n'avait avancé que d'un seul, qu'il fût homme d'esprit et de mœurs abominables? L'équité ne prescrirait-elle pas de distribuer ce qui appartiendrait d'éloge ou de blâme à chacun des personnages?

Et *j'ajouterai*: Ceci n'est pas de la mauvaise plaisanterie, mais de la bonne logique, qualité dont nos aristarques se piquent le moins. Nos critiques ont une manière de réfuter assez commode: c'est de transformer en faits démontrés des imputations vagues et contradictoires; de répéter sans pudeur, et quelquefois avec une insigne mauvaise foi, d'anciennes accusations, sans parler des réponses qu'on y a faites; de prononcer doctoralement que ces réponses ne sont pas satisfaisantes, sans se mettre en devoir de le prouver, ce qui ne serait pourtant pas trop superflu; d'opposer à des raisonnements qu'un auteur aurait jugés solides une simple, mais péremptoire négation, de dire un *non* bien ferme où l'écrivain croit avoir prouvé qu'il fallait dire *oui*; et c'est ainsi qu'avec le talent d'écrire deux monosyllabes, ils ont le front de s'asseoir à côté de Bayle, de Basnage ou de Le Clerc. (p. 413)

Encore une fois Marmontel, comme Diderot, s'appuie sur différentes autorités pour appuyer la critique de *Suilius*, *Dion* et *Xiphilin*. Marmontel prétend que les critiques ont mal lu et mal interprété ce que Diderot a écrit. Les reproches qu'il adressait à ces trois auteurs ne sont pas monolithiques, mais nuancés. Marmontel, quant à lui, a bien compris (et il utilise le même procédé) que Diderot s'est appuyé sur différentes autorités pour établir son opinion. La démonstration réalisée par Marmontel porte sur une mauvaise lecture: les critiques que Diderot adresse aux aristarques de Sénèque sont plus nuancées que ce qu'en pensent les critiques de l'*Essai sur les règnes*. Dans son commentaire « ajouté », Diderot propose une généralisation à partir d'un seul critique: celui-ci représente tous les autres aristarques. Ils sont de mauvaise foi, ne savent pas lire et surtout sont obtus. Selon Diderot, toutes les nuances de sa pensée (et de celle de Sénèque) leur échappent. À ces commentaires cinglants, il ajoute que les critiques ne savent pas

écrire et il leur oppose de grands polygraphes: Bayle, Basnage et Le Clerc.

Diderot, dans les dernières allusions à Montaigne de l'*Essai sur les règnes*, l'associe à une série d'*aïeux littéraires*:

Et *j'ajouterai encore* que je pourrais bien avoir été un apologiste maladroit; pour un écrivain de mauvaise foi, quelque vraisemblable que les censeurs y voient, je leur proteste qu'il n'en est rien; personne sous le ciel ne le sait mieux que moi. D'honneur, j'ai cru bêtement avec des hommes célèbres, anciens et modernes, que Sénèque était un grand penseur, un instituteur vertueux et un grand ministre; et si malgré toutes les peines qu'ils se sont données pour me détromper, je leur protestais que je persiste dans ma bêtise, ce serait encore de la meilleure foi du monde, et je consentirais qu'ils me prissent au mot, mais à condition qu'ils sépareraient ma cause de celle de Tacite, de Tertullien, d'Othon de Freizingen, de Montaigne, de La Mothe-le-Vayer, d'une infinité d'autres, et qu'ils prouveraient qu'en parlant comme ces approbateurs ont parlé, ils ont eu de l'esprit, et que je ne suis qu'un idiot; qu'ils étaient vrais et que je suis faux. (p. 426)

C'est un endroit où Diderot se décrit comme un modeste artisan. Mais la qualité qu'il veut qu'on retienne est sa bonne foi lorsqu'il fait l'éloge de Sénèque, bonne foi qui renvoie à celle de Tacite, de Tertullien, d'Othon de Freizingen, de Montaigne, de La Mothe le Vayer. À ses côtés, il convoque l'historien sur lequel s'est appuyé Diderot pour la partie historique de l'essai, un philosophe rigoureux, deux précepteurs de souverains et Montaigne, le philosophe et littérateur sur lequel Diderot prend appui le plus souvent, et qui agit encore ici comme caution.

Montaigne, d'après la représentation composée par Diderot, est donc un écrivain complexe, tout à la fois grand littérateur, moraliste et styliste. Il est un des *aïeux littéraires* de Diderot, tels que lui-même les a définis. C'est pour venir renforcer ses jugements sur Sénèque que Diderot utilise le nom de Montaigne. Bien qu'il n'occupe pas toujours une place centrale parmi les différents grands noms cités en défense de Sénèque, c'est la récurrence et

la diversité des associations de noms propres de Diderot qui font de Montaigne une figure prédominante de *l'Essai sur les règnes*. Cela est particulièrement frappant dans la négation sur laquelle insiste Diderot: une de ses citations *n'est pas* de Montaigne. Cette caractéristique négative, en raison de la fréquence de la citation montaignienne, devient une qualité objective, une façon naturelle de caractériser un extrait. L'importance que Diderot accorde à Montaigne est assez idiosyncratique pour être aussi remarquée et reprise par Marmontel, qui défend les jugements que Diderot a portés sur lui. Éloigné dans le temps, Montaigne est pourtant proche de Diderot: il est un membre indispensable de sa communauté amicale et intellectuelle.

4.3 La figure de Montaigne dans la mise en scène de l'écriture

Un autre écho de la présence de Montaigne dans *l'Essai sur les règnes* se fait entendre dans la façon dont Diderot se met en scène. Quels sont les parallèles que nous pouvons établir entre Montaigne, tel qu'il se décrit dans certains des *Essais*, et le Diderot de *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*? Dans le deuxième chapitre de ce mémoire, nous avons observé comment Diderot trace son autoportrait. Il est l'homme mûr et sage (l'un n'allant pas sans l'autre) qui, au cours de sa vieillesse, dans la retraite et la solitude, à la campagne, consacre son temps à l'étude et à la relecture de différents ouvrages. Ces caractéristiques constituent un tout presque indissociable; quand il est question de l'une, il est presque toujours question des autres. Nous examinerons maintenant les correspondances qui peuvent être établies entre le Diderot auteur de *l'Essai sur les règnes* et l'image constituée par Montaigne dans quelques-uns de ses essais. Il nous a semblé préférable de nous limiter à trois essais où Montaigne se décrit, lui

aussi, dans la solitude, l'étude et l'acte d'écrire: *De la solitude*, *Des trois commerces* et *Du repentir*. Il sera également brièvement question de *Des livres*.

Il est opportun de résumer ce qui nous a intéressée dans les sujets abordés par ces essais. Dans *De la solitude* (I, xxxix), Montaigne parle de la retraite du monde, qu'il faut préférer à la vie en société. Il s'exprime de manière stoïcienne dans cet essai, situé dans le premier livre. Dans *Des trois commerces* (III, iii), il est question de l'amitié, du commerce des femmes et enfin de celui des livres. Montaigne se décrit abondamment dans l'acte de lecture, isolé dans sa librairie, située dans une tour de son château. L'essai *Du repentir* (III, ii) traite en partie de la vision que Montaigne a de la vieillesse, laquelle, selon lui, n'est pas à préférer à la jeunesse. Il exprime dans cet essai son absence de repentir devant les actions qu'il a commises. Nous allons également utiliser quelques extraits du chapitre *Des livres* (II, x), dans lequel Montaigne énumère ses préférences en matière de livres anciens et contemporains.

4.3.1 Retraite et solitude

Pour Diderot, le temps de la retraite est le moment idéal pour se consacrer à l'étude; c'est aussi le moment idéal pour écrire son essai. Il prend comme exemple l'exil de Sénèque en Corse, durant lequel ce dernier se consacrait au travail, ce qui lui permettait de trouver un certain bonheur dans sa disgrâce. Les commentaires sur l'ardeur au travail de Sénèque sont une occasion pour Diderot de souligner l'importance que lui-même lui accorde. Il relate ainsi avec admiration comment Sénèque continuait à écrire malgré ses occupations dans le gouvernement de Néron. Pour Sénèque, comme pour Diderot, ce travail inlassable se trouve justifié par le

passage à la postérité de l'œuvre qui en résulte. Pour être en mesure de l'accomplir le mieux possible, il faut préférer la solitude dans la retraite, un temps qui peut être entièrement consacré au labeur intellectuel.

Ces conditions idéales ne peuvent être atteintes qu'après une vie consacrée au bien public. La retraite favorise l'introspection et le soliloque, pratique que recommande chaudement Diderot: chacun doit se juger lui-même, à son propre tribunal. Il y voit pourtant le danger d'une complaisance envers soi-même, car si la solitude n'est pas partagée avec quelques amis, elle est dangereuse. Diderot privilégie une retraite qui, tout en étant en dehors de la société, n'est pas totalement solitaire. Nous verrons que pour Montaigne aussi la retraite est une facette importante de l'autoportrait. Pour lui, la solitude est primordiale, mais sa manière de l'envisager a des accents stoïciens qui ne se trouvent pas chez Diderot. Pour traiter de ce thème, nous verrons comment Montaigne l'aborde dans certains de ses essais (*De la solitude, Des trois commerces et Du repentir*).

Montaigne s'inscrit dans la tradition du vieillard dans la retraite, cette chaîne dont il constitue un maillon important. Il marque physiquement son retrait de la vie publique. En 1570, Montaigne s'installe définitivement à la campagne, dans son château, après avoir occupé un poste de magistrat au Parlement de Bordeaux. Il fait inscrire sur les travées de sa bibliothèque la déclaration suivante:

L'an du Christ 1571, à l'âge de 38 ans, la veille des calendes de mars, anniversaires de sa naissance, Michel de Montaigne, depuis longtemps déjà ennuyé par l'esclavage de la Cour du Parlement et des charges publiques, se sentant encore dispos, vint à part se reposer dans le sein des doctes Vierges, où passera dans le calme et à l'abri des soucis le peu qu'il lui reste à franchir d'une vie pour la plus grande partie déjà écoulée. Espérant que le destin lui accordera de parfaire cette demeure, ces douces retraites de ses ancêtres, il les a consacrées à sa liberté, à sa

tranquillité et à ses loisirs. (*Essais*, p. XXI)

Il signe, dans sa demeure même, son vœu de s'éloigner du monde. C'est à cette époque (1572) qu'il commence à écrire ce qui deviendra les *Essais*. Montaigne, par ce geste même, devient (ou épouse) un type qu'il en viendra à incarner (entre autres pour Diderot): celui du gentilhomme retiré dans ses terres pour vaquer à des occupations qui lui sont plaisantes, après une vie passée dans la société, au service de celle-ci.

Dans l'essai *De la solitude* (I, xxxix), Montaigne aborde longuement les thèmes de la solitude et de la retraite. Au départ, dit Villey dans son commentaire de l'essai, celui-ci avait des « accents durs » en ce qui a trait à ces sujets, mais « [c]ertaines additions postérieures à 1588 [...] ne rendent plus le même son; la retraite que Montaigne conseille alors, ce n'est plus la solitude égoïste destinée à nous mettre à l'abri des douleurs naturelles, c'est la retraite du vieillard, bien gagnée par une longue vie laborieuse qu'il a consacrée au bien public » (p. 237). Dans cet essai, on retrouve donc des accents de stoïcisme; Montaigne n'affirme-t-il pas:

Il se faut reserver une arriereboutique toute nostre, toute franche, en laquelle nous establissons nostre vraye liberté et principale retraite et solitude. En cette-cy faut-il prendre nostre ordinaire entretien de nous à nous mesmes, et si privé que nulle accointance ou communication estrangiere y trouve place; discourir et y rire comme sans femme, sans enfans et sans biens, sans train et sans valetz, afin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer (p. 241)?

Il faut préférer sa propre compagnie plutôt que celle des autres: Montaigne est vraiment dans une période stoïcienne, il prend à son compte cette morale.

Cette position stoïcienne n'est pas revendiquée par Diderot. À ce propos, il est intéressant de noter une divergence de vue entre lui et

Montaigne, au sujet d'une anecdote racontée sur Stilpon, que Montaigne trouve admirable alors que Diderot en parle en mal. Montaigne écrit:

Stilpon, estant eschappé de l'embrasement de sa ville, où il avait perdu femme, enfans et chevance, Démetrius Poliorcetes, le voyant en si grande ruine de sa patrie, le visage non effrayé, luy demanda s'il n'avait pas eu du dommage. Il répondit que non, et qu'il n'y avoit, Dieu mercy, rien perdu de sien. C'est que le philosophe Antisthenes disoit plaisamment: que l'homme se devoit pourveoir de munitions qui flotassent sur l'eau et peussent à nage eschapper avec luy du naufrage. (p. 240)

Diderot, pour sa part, affirme devant cette anecdote, qui a aussi été relatée avec admiration par Sénèque: « Je ne le dissimulerai pas, je suis révolté du mot de Stilpon et du commentaire de Sénèque [...]. » (p. 374) À la suite de cette anecdote, il adresse le commentaire suivant à Stilpon:

Si tu n'as rien perdu, il faut que tu sois étrangement isolé de tout ce qui nous est cher, de toutes les choses sacrées pour les autres hommes. Si ces objets ne tiennent au stoïcien que comme son vêtement, je ne suis point stoïcien, et je m'en fais gloire; elles tiennent à ma peau, on ne saurait me séparer d'elles sans me déchirer, sans me faire pousser des cris. Si le sage tel que toi ne se trouve qu'une fois, tant mieux; s'il faut lui ressembler, je jure de n'être jamais sage. (p. 374)

Diderot se pose en bon père de famille qui ne peut accepter de voir sa famille souffrir: les blessures de ses proches deviennent les siennes. Il n'épouse pas la profession de foi stoïcienne de Stilpon, de Montaigne et de Sénèque.

Au sujet de la solitude, Montaigne poursuit en l'associant à l'homme qui a atteint un certain âge, qui peut vivre dans la retraite. Il justifie ainsi son choix de s'être retiré du monde. Bien qu'il ne soit pas un vieillard comme tel, il occupe cette position qui lui est traditionnellement dévolue:

C'est assez vescu pour autrui, vivons pour nous au moins ce bout de vie. Ramenons à nous et à nostre aise nos pensées et nos intentions. Ce n'est pas une legiere partie que de faire seurement

sa retraicte; elle nous empesche assez sans y mesler d'autres entreprises. Puis que Dieu nous donne loisir de disposer de nostre deslogement, preparons nous y: plions bagage; prenons de bon'heure congé de la compaignie; despétrons nous de ces violentes prises qui nous engagent ailleurs et esloignent de nous. Il faut desnoüer ces obligations si fortes, et meshuy aymer ce-cy et cela, mais n'espouser rien que soy. C'est à dire: le reste soit à nous, mais non pas joint et colé en façon qu'on ne le puisse desprendre sans nous escorcher et arracher ensemble quelque piece du nostre. La plus grande chose du monde, c'est de sçavoir estre à soy.

Il est temps de nous desnoüer de la société, puis que nous n'y pouvons rien apporter. Et, qui ne peut prester, qu'il se defende d'emprunter. Noz forces nous faillent; retirons les et resserrons en nous. Qui peut renverser et confondre en soy les offices de l'amitié et de la compaignie, qu'il le face. [...]

Socrates dict que les jeunes se doivent faire instruire, les hommes s'exercer à bien faire, les vieils se retirer de toute occupation civile et militaire, vivants à leur discretion, sans obligation à nul certain office. (p. 242)

Montaigne trace un portrait de lui-même: celui d'un homme assez jeune qui se retire des affaires, qui délaisse le *negotium* pour se consacrer à l'*otium*. Dans cet extrait, il affirme que la plus grande partie de sa vie est terminée et que, puisqu'il l'a toute dévolue aux autres (*autrui*), il entend se replier sur lui-même. Le temps de la retraite doit être consacré à se préparer à la mort, puisqu'elle est sa suite logique. Pour cette raison, il faut se séparer des autres, apprendre à ne s'occuper que de soi, quitter le monde et ses *obligations* au moment où le vieillard *ne peut plus rien apporter [à la société]*. Montaigne considère qu'il se trouve à ce moment de sa vie et qu'il lui faut se défaire de tout attachement trop impérieux envers les objets ou personnes de ce monde pour être en mesure d'accepter le passage dans l'autre. Il se considère d'emblée comme un vieillard qui peut *se retirer de toute occupation civile et militaire* et se préparer à la mort dans la solitude. Encore une fois, on entend des accents stoïciens dans cette manière

d'envisager l'âge de la retraite et la solitude totale qu'elle entraîne.

Mais cette solitude ne signifie pas l'inaction: c'est un moment privilégié où la contemplation et l'étude sont possibles. Montaigne cite en exemple un conseil, qu'il se charge lui-même de suivre:

Mais oyons le conseil que donne le jeune Pline à Cornelius Rufus, son amy, sur ce propos de la solitude: Je te conseille, en cette pleine et grasse retraits, où tu es, de quitter à tes gens ce bas et abject soing du mesnage, et t'adonner à l'estude des lettres, pour en tirer quelque chose qui soit toute tienne. Il entend la reputation: d'une pareille humeur à celle de Cicero, qui dict vouloir employer sa solitude et sejour de affaires publiques à s'en acquérir par ses escrits une vie immortelle:

usque adeo ne

Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter⁹

Il semble que ce soit raison, puis qu'on parle de se retirer du monde, qu'on regarde hors de luy: ceux-cy ne le font qu'à demy. Ils dressent bien leur partie, pour quand ils n'y seront plus: mais le fruit de leur dessein, il prétendent le tirer encore lors du monde, absens, par une ridicule contradiction. L'imagination de ceux qui, par devotion, recherchent la solitude, remplissant leur courage de la certitude des promesses divines en l'autre vie, est bien plus sainement assortie. (p. 244-245)

Dans la première partie de ce passage, Montaigne se range du côté de Pline le jeune et considère que l'étude permet de s'améliorer soi-même. Dans la deuxième partie, il condamne ceux qui étudient et écrivent pour survivre dans les mémoires. Montaigne affirme préférer celui qui privilégie la transcendance divine, par opposition à une immortalité grâce à l'écrit. Ici intervient une différence entre Diderot et Montaigne. Le philosophe des Lumières, qui est matérialiste, ne peut atteindre l'immortalité *que* grâce à ses écrits, et il tient à ce que son nom et ses ouvrages le rendent immortel. Le philosophe de la Renaissance, lui, a une foi inébranlable en Dieu; sa vie éternelle est assurée, il n'a donc pas *besoin* que son œuvre lui survive. Il

⁹ « Quoi donc! ton savoir n'est-il rien si quelqu'un d'autre ne sait pas que tu as du savoir? » (Perse, 1,23), traduction de Villey, n. 11, p. 244.

faut cependant souligner un paradoxe chez Montaigne: il prétend n'étudier que pour lui-même et pourtant il publie le résultat de son travail intellectuel, les *Essais*.

Un autre chapitre des *Essais* où il est aussi question de la retraite est *Des trois commerces*. Montaigne y parle des commerces de l'amitié, des femmes et des livres. Il s'attache à l'état de solitude qu'il a choisi:

La solitude que j'ayme et que je presche, ce n'est principalement, que ramener à moy mes affections et mes pensées, restreindre et resserer non mes pas, ains mes desirs et mon soucy, resignant la sollicitude estrangere et fuyant mortellement la servitude et l'obligation, et non tant la foule des hommes que la foule des affaires. La solitude locale, à dire verité, m'estand plustost et m'eslargit au dehors: je me jette aux affaires d'estat et à l'univers plus volontiers quand je suis seul. Au Louvre et en la foule, je me resserre et contraincts en ma peau [...]. De ma complexion, je ne suis pas ennemy de l'agitation des cours; j'y ai passé partie de la vie, et suis faict à me porter allegrement aux grandes compaignies, pourveu que ce soit par intervalles et à mon poinct. Mais cette mollesse de jugement, dequoy je parle m'attache par force à la solitude: voire chez moy, au milieu d'une famille peuplée et maison des plus fréquentées. J'y voy des gens assez, mais rarement ceux avecq qui j'ayme à communiquer; et je reserve là, et pour moy et pour les autres, une liberté inusitée. (p. 823-824)

Ce commentaire sur la solitude se réclame beaucoup moins du stoïcisme que ceux que nous venons d'examiner. Montaigne affirme qu'il est dans sa *complexion* de préférer la solitude, que celle-ci lui permet de mieux réfléchir, qu'il est dans sa nature de ne pas aimer les *obligations* qu'entraînent les *affaires*. Il souligne qu'il ne rejette pas le commerce des autres, mais qu'il le préfère de manière limitée (*par intervalles et à mon point*). C'est le gentilhomme qui parle, celui qui s'est mêlé à l'*agitation des cours*. La vie dans la retraite et la solitude ne peut advenir qu'après une vie bien remplie. Le « je » prend soin de dire que sa *maison est des plus fréquentées*, mais qu'il réussit quand même à s'isoler.

Un des endroits qui lui permet cette *liberté inusitée* est sa librairie, située dans une tour de son domaine. Il raconte qu'il y « passe là et la plus part des jours de [s]a vie, et la plus part des heures du jours » (p. 828). Il s'y dépeint dans la plus entière solitude:

[la librairie] qui me plais d'estre un peu penible et à l'esquart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse. C'est là mon siege. J'essaie à m'en rendre la domination pure et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale et filiale et civile. [...] L'ambition paye bien ses gens de les tenir tousjours en montre, comme la statue d'un marché « *Magna servitus est magna fortuna.* » Ils n'ont pas seulement leur retraits pour retraite. Je n'ay rien jugé de si rude en l'austerité de vie que nos religieux affectent, que ce que je voy en quelqu'une de leur compagnies, avoir pour regle une perpetuelle société de lieu, et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit. Et trouve aucunement plus supportable d'estre tousjours seul, que ne le pouvoir jamais estre. (p. 828-829)

Montaigne réaffirme sa volonté et son besoin de solitude à l'intérieur même de sa propre maison. Il préfère la compagnie des livres, puisqu'il est seul dans sa librairie, à celle de sa famille ou de ses domestiques. Il semble se considérer comme privilégié d'avoir un endroit pour être seul, contrairement à beaucoup d'autres. Comme nous l'avons vu plus haut, il pense que l'âge de la retraite est celui de la solitude et il plaint ceux qui n'ont jamais accès à cette liberté qu'elle lui donne: pouvoir ne penser qu'à ce que l'on veut, sans obligation extérieure. Il oppose deux types de solitude, le « retraits » et la « retraite »: il ne lui suffit pas de s'être retiré du monde, il a besoin d'une solitude totale, sans autre présence humaine. Nous sommes loin de la solitude prônée par Diderot, qui est plutôt une solitude « accompagnée », où il est entouré de sa famille et de certains amis, en plus de ses livres. Sur ce dernier point, bien sûr, la solitude telle que préconisée par Montaigne est aussi vécue par Diderot, les livres occupant une grande place dans la retraite de l'un et de l'autre philosophe.

Le thème de la retraite après une vie publique bien remplie est repris par Diderot dans l'*Essai sur les règnes*:

Lorsque le philosophe désespère de faire le bien, il se renferme et s'éloigne des affaires publiques; il renonce à la fonction inutile et périlleuse ou de défendre les intérêts de ses concitoyens, ou de discuter leurs prétentions réciproques, pour s'occuper, dans le silence et l'obscurité de la retraite, des dissensions intestines de sa raison avec ses penchants; il s'exhorte à la vertu, et apprend à se roidir contre le torrent des mauvaises moeurs qui entraîne autour de lui la masse générale de la nation. (p. 55)

Diderot se décrit exactement dans la même position que Montaigne: il a fréquenté la cour (celle de Catherine II remplaçant celle de Navarre ou de France) et il en est maintenant au moment de la retraite. Aucun des deux écrivains ne mentionne la vie qu'il a menée avant celle-ci; on sait seulement qu'elle était liée aux « affaires publiques ». Volontairement, chacun a décidé de s'éloigner de la société.

La solitude favorise l'introspection. Dans *Du repentir*, Montaigne parle de cette pratique. Alors que Diderot se veut le juge impartial de Sénèque, Montaigne, lui, se veut le juge impartial de lui-même:

Nous autres principalement, qui vivons une vie privée qui n'est en montre qu'à nous, devons avoir estably un patron au dedans, auquel toucher nos actions, et, selon iceluy, nous caresser tantost, tantost nous chastier. J'ay mes loix et ma court pour juger de moy, et m'y adresse plus qu'ailleurs. Je restrains bien selon autruy mes actions, mais je ne les entends que selon moy. Il n'y a que vous qui sçache si vous estes lâche et cruel, ou loyal et devotieux; les autres ne vous voient poinct, il vous devinent par conjectures incertaines; ils voyent non tant vostre nature que vostre art. (p. 807-808)

Le soliloque est essentiel pour Montaigne, car il lui permet de devenir meilleur. Tout comme Diderot, il pourrait affirmer: « Tu pourras survivre à tous les autres [amis]; celui qui ne t'abandonnera qu'à la mort: c'est toi; tâche d'être ton meilleur ami. » (p. 233)

On peut conclure que Diderot et Montaigne partagent une même vision de la retraite. Celle-ci a lieu après une vie active, passée au sein de la collectivité. La solitude est à rechercher, car elle favorise l'introspection et l'amélioration des comportements. Encore faut-il que celui qui la pratique soit un juge impartial, capable de se sanctionner lui-même de manière tout à fait objective. Mais la solitude désirée par Montaigne est stoïcienne, elle implique l'oubli des autres, ce que Diderot ne saurait admettre. Ce dernier ne conçoit la solitude que partagée avec les êtres chers: sa famille et ses amis, qui ont la même importance que lui-même et desquels il ne peut faire abstraction, contrairement à un Stilpon.

4.3.2 Étude et relecture

Diderot tient à souligner qu'il est à la campagne, dans la retraite, alors qu'il écrit son ouvrage. Comme on l'a vu, c'est un moment placé sous le signe de la répétition des actions, ses principales activités consistant en la lecture et l'écriture. Il considère que, puisque l'apprentissage de l'homme n'est jamais terminé, il se doit de continuer à étudier; même s'il a un âge respectable, il ne peut que tirer profit de cet apprentissage. L'étude qu'il mène dans l'âge mûr semble même plus profitable à Diderot, car son expérience lui permet de mieux apprécier les enseignements des auteurs qu'il lit. Ils lui permettent de devenir un homme meilleur et, par conséquent, même la société en tire avantage. Les lectures qui se font dans un tel but sont celles de Tacite, de Suétone et de Sénèque. Bien sûr, ce sont les œuvres des historiens et du philosophe que Diderot a consultées pour préparer son essai. Il écrit dans *l'Essai sur les règnes* que ses relectures des œuvres de tels auteurs peuvent se répéter à l'infini et que chacun y trouve son compte. L'autoportrait que trace Diderot ressemble au modèle

proposé par Sénèque dans *Des bienfaits*, celui de l'homme d'âge mûr, retiré du monde et qui occupe son loisir à l'étude. Nous avons vu que Montaigne, lui aussi, se décrit dans la retraite, mais est-ce qu'on peut dire que, comme Sénèque (ou Diderot), il se consacre à l'étude? C'est ce à quoi nous nous intéresserons ici. Nous traiterons de ce sujet en examinant ce que Montaigne dit à ce sujet, principalement dans l'essai *Des trois commerces* et un peu dans *Du repentir*.

Dans la vie de Montaigne, l'étude occupe une place très importante. Dans son essai *Des livres* (qui est d'ailleurs cité par Diderot et par Naigeon dans l'*Essai sur les règnes*), il donne la liste de ses auteurs de prédilection, parmi lesquels Sénèque figure au premier plan. Il dit préférer les anciens aux modernes, mais parmi sa liste figurent plusieurs contemporains. Dans *Des trois commerces*, il consacre un développement à son amour des livres:

Ces deux commerces [ceux de l'amitié et des femmes] sont fortuites et despendans d'autrui. L'un est ennuyeux par sa rareté; l'autre se flestrit avec l'aage: ainsin ils n'eussent pas assez proueu au besoing de ma vie. Celuy des livres, qui est le troisieme, est bien plus seur et plus à nous. Il cede aux premiers les autres avantages, mais il a pour sa part la constance et facilité de son service. Cettuy-cy costoit tout mon cours et m'assiste par tout. Il me console en la vieillesse et en la solitude. Il me descharge du pois d'une oisiveté ennuyeuse; et me deffaict à toute heure des compaignies qui me faschent. Il émousse les pointures de la douleur, si elle n'est du tout extreme et maistresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est de recourir aux livres; ils me destournent facilement à eux et me la desrobent. Et si ne se mutinent point pour voir que je ne les recherche qu'au deffaut de ces autres commoditez, plus reelles, vives et naturelles; ils me reçoivent tousjours de mesme visage. (p. 827)

Le seul commerce qu'il reste à l'âge mûr est celui des livres, puisque celui de l'amitié est passé (on retrouve l'image de La Boétie, le grand ami perdu) et celui des femmes est révolu (il *se flestrit avec l'aage*). Le commerce avec les livres est de toutes les époques de la vie, aussi bien du jeune garçon qui

lit les *Métamorphoses* que du vieillard qui lit Sénèque, tel que Montaigne se décrit dans *Des livres*. Nous l'avons vu, Montaigne se dit dans la plus parfaite solitude physique, mais, pourtant, il n'est pas tout à fait seul, car le livre l'accompagne. Le commerce des livres lui apporte ce que pourrait lui apporter une personne: le livre le *costoie*, l'*assiste*, le *console*, le *descharge du pois d'une oisiveté ennuyeuse* et le *deffaict à toute heure des compagnies qui [l]e faschent, il émousse les pointures de la douleur*. Le livre est à la fois un ami, un conseiller et, jusqu'à un certain point, un médecin. À ce sujet, Montaigne ne précise pas s'il s'agit d'une consolation physique ou morale; on peut, d'après ce qu'il dit, comprendre qu'il s'agit des deux. Les livres permettent d'échapper à une *imagination importune*, de s'évader hors de soi. De plus, il n'est pas nécessaire avec eux, contrairement aux humains, de tenir compte de leur humeur, car ils n'ont aucune exigence de cet ordre: leur humeur est toujours la même, ils *reçoivent [Montaigne] de mesme visage*. C'est dans l'âge mûr que le livre acquiert le plus d'importance, le commerce humain s'étant raréfié (volontairement ou non). On retrouve, dans cette manière d'envisager pareil commerce, l'attitude observée chez Diderot: les livres sont des amis qu'il faut chérir.

Montaigne décrit également sa manière de lire différents ouvrages, de façon décousue:

Chez moy, je me destourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main je commande à mon mesnage. Je suis sur l'entrée et vois sous moy mon jardin, ma basse court, ma court, et dans la pluspart des membres de ma maison. Là, je feuillète à cette heure un livre à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues; tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy. (p. 828)

Ce type de description n'est pas sans rappeler un passage de *l'Essai sur les*

règles dans lequel Diderot se représente écrivant son essai: « Ce livre, si c'en est un, ressemble à mes promenades: rencontré-je un beau point de vue? je m'arrête et j'en jouis. Je hâte ou je ralentis mes pas, selon la richesse ou la stérilité des sites: toujours conduit par ma rêverie, je n'ai d'autre soin que de prévenir le moment de la lassitude. » (p. 37) Pour Montaigne, comme pour Diderot, la lecture est vraiment associée au loisir, elle n'est pas vue comme un effort, mais simplement comme une activité de plaisir. Elle occupe une place très importante, bien qu'elle ne soit pas malade et exagérée; c'est plus un agréable loisir qu'une passion dévorante et par trop prenante. Par là, Montaigne entend marquer sa distance de gentilhomme qui n'accorde pas trop d'importance aux choses de l'esprit. Il ne sacralise pas le livre. Hugo Friedrich indique à ce sujet que

[Montaigne] s'applique à faire figure de dilettante qui feuillette au petit bonheur les livres de sa bibliothèque et note ou oublie selon son caprice ses trouvailles de hasard. Mais cette attitude (par laquelle il se défend en homme du monde du soupçon de pédantisme), non plus que le désordre avec lequel il développe tout ce qu'il a de culture, ne peuvent que faire illusion: il est versé à fond dans la tradition littéraire. Il va chercher la citation convenable, l'exemple approprié avec une sûreté qui n'appartient qu'au fin lettré¹⁰.

Ainsi, tout en affirmant son amour des livres, il prend ses distances par rapport à cet attachement intellectuel, lequel le distingue néanmoins des nobles de son époque, qui prêtaient plus d'importance aux armes qu'à l'étude. Ce n'est pas, bien sûr, une position qui semble correspondre à la réalité, Friedrich soulignant, par exemple, que Montaigne est un *fin lettré*.

L'auteur des *Essais* tient à relativiser son amour des livres en affirmant ne leur accorder que peu d'importance. Pourtant, du même souffle, il les traite de trésors de l'esprit:

¹⁰ Hugo Friedrich, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1968, p. 42-43.

J[e] jouys [des livres] comme les avaritieux de tresors, pour sçavoir que j'en jouyray quand il me plaira; mon ame se rassasie et contente de ce droict de possession. Je ne voyage sans livres ny en paix ny en guerre. Toutesfois il se passera plusieurs jours, et des mois, sans que les employe. Ce sera tantost, fais-je, ou demain, ou quand il me plaira. [...] Car il ne se peut dire combien je me repose et sejourne en cette consideration, qu'ils sont à mon costé pour me donner du plaisir à mon heure, et à reconnoistre combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition que j'aye trouvé à cet humain voyage, et plains extremement les hommes d'entendement qui l'ont à dire. (p. 827-828)

Par leur seule présence, les livres apportent un réconfort à Montaigne. Il s'agit bien d'une présence et non seulement d'une simple possession: il veut qu'ils soient à sa disposition chez lui aussi bien qu'à l'étranger. Il réitère pourtant son affirmation de totale indépendance envers ses livres: c'est seulement à *son heure* qu'il va les consulter, ils sont uniquement plaisir, mais un plaisir qui ne crée pas de dépendance chez lui, du moins l'affirme-t-il. On retrouve le même paradoxe que plus haut: Montaigne dit aimer les livres, mais sans excès, tout en réaffirmant sans cesse l'importance qu'ils occupent dans sa vie. Il prend bien soin, par ailleurs, de noter qu'il ne comprend pas *les hommes d'entendement qui y ont à dire*, se défendant du même coup des reproches que ceux-ci auraient pu (sur un plan purement théorique) lui adresser. On pense à un reproche d'un gentilhomme qui aurait vu dans l'intérêt pour l'étude un signe de faiblesse.

Le narrateur se défend aussi d'un autre reproche qui aurait pu lui être adressé, cette fois-ci par un homme de lettres, au sujet de sa façon d'envisager la lecture:

Si quelqu'un me dict que c'est avillir les muses de s'en servir seulement de jouet et de passe-temps, il ne sçait pas, comme moy, combien vaut le plaisir, le jeu et le pasetemps. A peine que je ne die toute austre fin estre ridicule. Je vis du jour à la journée; et, parlant en reverence, ne vis que pour moy: mes desseins se

terminent là. J'estudiai, jeune, pour l'ostentation; depuis, un peu pour m'assagir; à cette heure, pour m'esbatre; jamais pour le quest. (p. 829)

Le lecteur a droit à un paradoxe dans ce passage: le philosophe lit des livres sérieux, mais il considère que ce sont des lectures de loisir. Il ne s'agit pas pourtant de l'Arioste, qu'il dit ne pas beaucoup aimer (*Des livres*), mais d'auteurs qui, à première vue, ne peuvent être considérés comme « légers », tel Sénèque ou d'autres philosophes de l'Antiquité. Il distingue trois étapes quant à sa façon d'envisager l'étude, qui correspondent à trois étapes de sa vie, et il reconnaît en être arrivé à la vieillesse dans laquelle la lecture permet de s'*esbatre*. Lire est un loisir pour Montaigne dans sa vieillesse, il n'y voit que le plaisir et le profit, qu'elle que soit la nature de ses lectures.

On peut lire le même genre de remarque dans *Des trois commerces*. La solitude est propice à l'introspection et à la méditation, sujets abordés par Montaigne dans cet essai:

Son oysifveté [celle de son esprit] m'est [...] une pénible occupation, et qui offence ma santé. La plus part des esprits ont besoing de matiere estrangere pour se desgourdir et exercer; le mien en a besoing pour se rassoir plustost et sejourner, « *vitia otii negotio discutienda sunt,* » car son plus laborieux et principal estude, c'est s'estudier à soy. Les livres sont pour luy du genre des occupations qui le desbauchent de son estude. Aux premieres pensées qui lui viennent, il s'agite et faict preuve de vigueur à tous sens, exerce son maniemment tantost vers la force, tantost vers l'ordre et la grâce, se range modere et fortifie. Il a dequoy esveiller ses facultez par luy mesme. Nature luy a donné, comme à tous, assez de matiere sienne pour son utilité, et de subjects siens assez où inventer et juger.

Le mediter est un puissant estude et plein, à qui sçait se taster et employer vigoureusement: j'aime mieux forger mon ame que la meubler. Il n'est point d'occupation ny plus foible, ny plus forte, que celle d'entretenir ses pensées selon l'ame que c'est. Les plus grandes en font leur vacation, « *quibus vivere est cogitare.* » Aussi l'a nature favorisée de ce privilege qu'il n'y a rien que nous

puissions faire si long temps, ny action à la quelle nous nous adonons plus ordinairement et facilement. C'est la besongne des Dieus, dict Aristote, de laquelle nait et leur beatitude et la nostre. La lecture me sert specialement à esveiller par divers objects mon discours, à embesongner mon jugement, non ma memoyre. (p. 819)

Pour Montaigne, l'étude assure une meilleure capacité d'analyse de soi-même. Le but de sa lecture est de lui permettre de devenir meilleur. Il ne recherche pas une accumulation de connaissances, mais plutôt un apprentissage devant *forger [s]on ame*. Il redit ici son besoin d'être seul, état dans lequel les livres lui permettent d'être et de demeurer, ils viennent même aider à son introspection.

Dans *Du repentir*, Montaigne parle de l'importance de l'étude, qui ralentit également les effets négatifs de la vieillesse:

Quelles Metamorphoses luy voy-je faire tous les jours en plusieurs de mes cognoissans! C'est une puissante maladie, et qui se coule naturellement et imperceptiblement. Il y faut grande provision d'estude et grande precaution pour eviter les imperfections qu'elle nous charge, ou au moins affoiblir leurs progrez. Je sens que, nonobstant tous mes retranchemens, elle gagne pied à pied sur moy. Je soustien tant que je puis. Mais je ne sçay en fin où elle me menera moy-mesme. A toutes aventures, je suis content qu'on sçache d'où je seray tombé. (p. 817)

L'étude, comme on le voit, est aussi importante pour Montaigne que pour Diderot. Elle est indissociable de la retraite. Mais Montaigne n'y attache pas la même importance en ce qui concerne la relation entre jeunes et vieillards. Il ne voit pas l'avantage de l'un sur l'autre. La vieillesse est vue comme une *maladie*, inévitable, certes, mais qu'on peut combattre.

Montaigne, même s'il est un grand lettré (comme on le voit facilement par sa connaissance des livres), tient à se distancier de cet amour. Il se définit comme gentilhomme et non comme homme de lettres. Diderot, au

contraire, ne se définit que par ce statut: il est uniquement homme de lettres. Les deux hommes partagent pourtant une conception de la lecture et de l'étude qui en fait une des grandes joies de la vie. C'est un loisir qui mérite qu'on s'y consacre de toute son âme. La retraite est un moment idéal pour pouvoir se consacrer à cette activité. Après la mort des amis, il reste toujours les livres, avec lesquels il est possible de nouer un commerce.

4.3.3 L'âge mûr

Pour Montaigne, on l'a vu, l'âge mûr est un moment de loisir tout entier consacré à l'étude, et en cela l'autoportrait que trace Diderot dans *l'Essai sur les règnes* est semblable à celui du philosophe de la Renaissance. Mais alors que Diderot se réclame de l'image traditionnelle de la vieillesse associée à la sagesse, Montaigne considère celle-ci comme une décrépitude. Il regrette l'enthousiasme de ses jeunes années. Diderot, quant à lui, prépare sa survie dans les mémoires grâce à *l'Essai sur les règnes*. Il ne parle pas de son passé (par exemple, de la direction de *l'Encyclopédie*). Il est respectable, sérieux et de bonne foi, ce qui lui permet de juger Sénèque de manière prétendument impartiale. Tout autre homme du même âge que lui aurait pu écrire le même ouvrage, s'il s'était donné la peine de lire Sénèque, Tacite et Suétone. C'est grâce à l'expérience et à la sagesse acquises pendant sa vie qu'on peut arriver à bien saisir toutes les subtilités d'un texte. Une des raisons pour lesquelles il oppose la jeunesse à la vieillesse est que lui-même a attaqué Sénèque dans sa traduction de Shaftesbury, écrite alors qu'il avait trente ans. La lecture de Sénèque lui a appris à être un homme meilleur. Il affirme également que ce qu'il faut rechercher dans la lecture est le perfectionnement de soi.

Diderot est dans une situation paradoxale: il se trouve à l'âge de la

retraite, mais l'*Encyclopédie*, qui a occupé une grande partie de sa vie, a longtemps été interdite de publication; il évite donc d'en parler. Il ne peut se baser sur elle pour asseoir sa réputation d'homme de lettres, ni sur des œuvres, qui nous sont connues, mais qui n'ont pas été publiées de son vivant, ou qui l'ont été presque clandestinement (tels *Le Neveu de Rameau* et *Jacques le fataliste*). Il ne peut s'appuyer que sur très peu d'autres œuvres, dont l'*Essai sur les règnes*. Montaigne, de son côté, a occupé un poste très en vue pendant quatre ans: il a été maire de Bordeaux. De plus, c'est un noble ayant fréquenté les cours de France et de Navarre. Il s'est aussi fait connaître par ses *Essais*, qui ont reçu un accueil fort favorable lors de leur publication à Paris en 1580.

Au sujet de l'âge des deux narrateurs, il est difficile de dresser de véritables parallèles. Tout d'abord, Montaigne affirme être vieux, bien qu'il n'ait pas quarante ans lorsqu'il se retire sur ses terres; Diderot, lui, est plus âgé. Il a 65 ans lors de la première publication de l'*Essai sur les règnes* et 69 ans lors de la publication de la deuxième version. Ensuite, comme le souligne Friedrich¹¹, Montaigne considère que la vieillesse est une décrépitude, alors que Diderot la conçoit comme l'âge de la sagesse, préférable même à la jeunesse. La comparaison des deux écrivains est particulièrement révélatrice: c'est le plus jeune qui se montre le plus dégoûté par les vicissitudes de l'âge, lesquelles lui demeurent encore largement étrangères. On peut évidemment (pour certains des commentaires des couches « supérieures » de la rédaction des *Essais*) y voir l'effet des souffrances que la « gravelle » fait subir à Montaigne : la

¹¹ Friedrich écrit: « Montaigne ne voit pas dans l'âge avancé, ni surtout dans la vieillesse un degré de lucidité où les forces physiques au repos libèrent l'esprit pour la contemplation pure. Il y voit décrépitude et épuisement. Il ne sépare pas l'esprit et le corps; quand l'un décline, l'autre décline aussi. » (*op. cit.*, p. 25)

douleur quotidienne, annonce d'une éventuelle putréfaction, sert de propédeutique à la mort. Mais il y a aussi une obsession, une hantise proprement montaignienne de la mort, renforcée par le stoïcisme, qui vient éclairer toute la vieillesse (toute vieillesse) de sa lumière crépusculaire. On comprend que, dans cette optique « morbide », les contours encore indéfinis d'un lent affaissement soient plus à craindre que les douleurs réelles du vieillard Diderot. On pourrait résumer grossièrement la position des deux hommes en affirmant que, pour Montaigne, la vieillesse est le prélude de la mort et que, pour Diderot, elle est la conclusion de la vie.

Dans *Du repentir*, on peut repérer les deux facettes de la conception montaignienne de la vieillesse: d'un côté, elle lui offre une certaine liberté (image du sage vieillard); de l'autre, il n'y voit que décrépitude, elle n'est le signe d'aucune amélioration morale et elle se résume à une détérioration physique. « Je dy vray, non pas tout mon saoul, mais autant que je l'ose dire; et l'ose un peu plus en vieillissant, car il semble que la coustume concede à cet aage plus de liberté de bavasser et d'indiscretion à parler de soy » (p. 806): il fait cette affirmation au début de l'essai, mais, plus loin, comme on l'a vu, il compare la vieillesse à une maladie. Il dit à propos de la vieillesse:

La santé m'advertit, comme plus alaigrement, aussi plus utilement que la maladie. Je me suis avancé le plus que j'ay peu vers ma reparation et reglement lors que j'avoy à en jouir. Je serois honteux et envieux que la misere et desfortune de ma decrepitude eut à se preferer à mes bonnes années saines, esveillées, vigoureuses; et qu'on eust à m'estimer non par où j'ay esté, mais par où j'ay cessé d'estre. A mon advis c'est le vivre heureusement, non, comme disoit Antisthenes, le mourir heureusement qui fait l'humaine felicité. Je ne me suis pas attendu d'attacher monstrueusement la queuë d'un philosophe à la teste et au corps d'un homme perdu; ny que ce chetif bout eust à desadvouër et desmentir la plus belle, entiere et longue partie de ma vie. Je me veux presenter et faire veoir par tout

uniformément. Si j'avois à revivre, je revivrois comme j'ay vescu; ny je ne plains le passé, ny je ne crains l'advenir. Et si je ne me deçois il est allé du dedans environ comme du dehors. C'est une des principales obligations que j'aye à ma fortune, que le cours de mon estat corporel aye conduit chasque chose en sa saison. J'en ay veu l'herbe et les fleurs et le fruit; et en vois la secheresse. Heureusement, puisque c'est naturellement. Je porte bien plus doucement les maux que j'ay, d'autant qu'ils sont en leur point, et qu'ils me font aussi plus favorablement souvenir de la longue felicité de ma vie passée. (p. 816)

Toute comparaison entre le jeune et le vieux Montaigne ne peut qu'être désavantageuse pour ce dernier. Il ne considère pas que la vieillesse lui ait apporté quoi que ce soit. Cet essai a été écrit, selon Villey, en 1586, alors que les deux premiers livres des *Essais* avaient déjà été publiés. Le lecteur de l'essai, s'il est familier avec l'œuvre de Montaigne, a pu constater l'évolution de ce dernier dans différentes étapes de sa vie. Nous croyons que c'est en partie à ce lecteur que s'adresse ici Montaigne. Il dit n'avoir aucun regret de ses gestes passés. Il se décrit dans un état s'approchant de la déchéance. Il est pour ainsi dire déjà mort (puisqu'il dit que son corps a atteint un état de *sécheresse*). Nous sommes loin du vieux Diderot admonestant le jeune Diderot pour avoir parlé en mal de Sénèque! En effet, Diderot se voit plutôt à un moment où il peut encore cueillir *les fleurs et les fruits* de son expérience. Il regrette les choses qu'il n'a pas accomplies et il ne peut déclarer comme Montaigne: *C'est une des principales obligations que j'aye à ma fortune, que le cours de mon estat corporel aye conduit chasque chose en sa saison*. Peut-être cela tient-il, en partie, au fait que Diderot, matérialiste, ne peut faire une telle affirmation qui se rapproche de la foi, de la croyance en un déterminisme d'origine divine. Mais nous croyons qu'il s'agit plutôt fondamentalement de deux façons fort différentes d'envisager la vieillesse, qui laissent présager des façons différentes

d'envisager la mort.

Alors que Diderot croit que le vieillard est sage par son expérience, Montaigne voit plutôt dans la vieillesse un moment où il est facile d'être vertueux, puisque les passions sont absentes:

On ne peut se vanter de mespriser et combatre la volupté si on ne la voit, si on l'ignore, et ses graces, et ses forces, et sa beauté plus attrayante. Je cognoy l'une et l'autre, c'est à moy à le dire. Mais il me semble qu'en la vieillesse nos ames sont subjectes à des maladies et imperfections plus importunes qu'en la jeunesse. Je le disois estant jeune; lors on me donnoit de mon menton par le nez. Je le dis encores à cette heure que mon poil gris m'en donne le credit. Nous appelons sagesse la difficulté de nos humeurs, le desgoust des choses presentes. Mais à la verité, nous ne quittons pas tant les vices comme nous les changeons, et, à mon opinion, en pis. (p. 817)

Montaigne avance que même son opinion sur la volupté n'a pas changé depuis son jeune âge. Un vieillard ne peut prétendre qu'il résiste à la tentation, puisque celle-ci est tout à fait absente de son esprit. On ne peut dire alors qu'il est plus sage que le jeune homme qui cède à ses désirs. En vieillissant, l'homme se dégrade, il ne s'améliore pas, que ce soit par rapport à son état physique ou psychologique (*l'ame*, comme le corps, étant *subjecte à des maladies et imperfections plus importunes qu'en la jeunesse*).

Montaigne n'a aucun regret quant à ses actions passées, à ce qu'il a fait dans sa jeunesse. Il pourrait, si sa santé le lui permettait, tout aussi bien le faire dans un âge avancé:

Au demeurant, je hay cet accidental repentir que l'aage apporte. Celuy qui disoit anciennement estre obligé aux années dequoy elles l'avoyent deffaict de la volupté, avoit autre opinion que la mienne: je ne sçauray jamais bon gré à l'impuissance de bien qu'elle me face. [...] Nos appetits sont rares en la vieillesse; une profonde satieté nous saisit apres: en cela je ne voy rien de conscience. Il ne nous faut pas laisser emporter si entiere aux alterations naturelles, que d'en abastir nostre jugement. La

jeunesse et le plaisir n'ont pas fait autrefois que j'aie mescogneu le visage du vice en la volupté; ny ne fait à cette heure le degoust que les ans m'apportent, que je mesoignoisse celui de la volupté au vice. Ores que je n'y suis plus, j'en juge comme si j'y estoy. (p. 815)

Il dit encore sur ce même sujet:

Lors que je consulte des deportemens de ma jeunesse avec ma vieillesse, je trouve que je les ay communement conduits avec ordre, selon moy; c'est tout ce que peut ma resistance. Je ne me flatte pas: à circonstances pareilles, je seroy tousjours tel. (p. 813)

Montaigne reste fidèle, écrit-il, à ce qu'il a toujours été. Il ne veut pas se poser en modèle à suivre: il ne se considère pas comme étant plus respectable à cause de son âge. Ses qualités et défauts restent les mêmes dans la vieillesse comme dans la jeunesse, et il n'hésite pas à en faire part à ses lecteurs.

Comme le dit Friedrich, Montaigne retient de l'image antique de l'écrivain les avantages que cette situation apporte:

[Montaigne] est d'ailleurs effectivement un classique de la vieillesse. Il représente très purement les avantages (et quelques défauts) de cet âge: scepticisme, tolérance, bonhomie [*sic*], ironie, sagesse sereine, éloignement de toute agitation, acceptation de la mort, mais avec aussi une certaine prolixité, un penchant à s'étendre sur ses aises et ses besoins. Toutefois, il sait mettre autant de grâce à reconnaître ces défauts que ces avantages¹².

C'est d'ailleurs sur ce plan que des rapprochements peuvent être établis entre Diderot et Montaigne. Leur manière d'envisager la vieillesse n'est pas la même. Diderot, contrairement à Montaigne, ressent des regrets par rapport à ses actions passées, il considère ne plus être le même. Au moment de l'écriture de son essai, il est véritablement âgé et près de la mort, il tient à laisser de lui l'image d'un sage philosophe. Plusieurs raisons

¹²Hugo Friedrich, *op. cit.*, p. 247.

motivent cette volonté, parmi lesquelles on peut compter son désir de faire oublier son image quelque peu sulfureuse de directeur de l'*Encyclopédie* et d'auteur de la *Lettre sur les aveugles* ayant été emprisonné à Vincennes. Il veut peut-être aussi contrecarrer l'image négative que peuvent donner de lui, et de ses intimes, *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Le fait même que Diderot s'identifie en partie à Sénèque et à Montaigne montre qu'il recherche la sorte de légitimité (face à son lecteur contemporain ou futur) que ces grandes figures peuvent lui apporter. Pour Diderot, se poser en modèle de sage vieillard est un aspect de ce désir de légitimation. Montaigne, lui, a d'autres intérêts à défendre; nous l'avons vu.

Dans l'*Essai sur les règnes*, nous avons observé que Montaigne occupe une place prédominante par le nombre de commentaires qui sont rédigés à son sujet, ainsi que par le nombre d'occurrences de son nom. En ce qui concerne la représentation que Diderot veut laisser de l'écrivain, on peut dire que sur certains points, tels la façon d'envisager la solitude, il forge quelque peu son image sur celle de Montaigne, tout comme sur celle de Sénèque. Le stoïcisme de Montaigne, ainsi que son indifférence face à la postérité, sont tout de même dissemblables de la vision de Diderot et il tient à l'affirmer. Une autre divergence, plus importante celle-là, demeure: Diderot insiste pour signaler l'honorabilité que lui confère son âge, ce à quoi Montaigne n'aspire aucunement. Nous pouvons affirmer que Diderot, tout comme il s'est inspiré de Sénèque pour son autoportrait, s'inspire aussi de Montaigne, pour lequel il avait une grande admiration. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, il ne s'agit pas d'un simple décalque: Diderot tient à marquer son originalité, sa personnalité.

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons d'abord vu que plusieurs critiques ont associé Diderot et Montaigne, sans s'étendre particulièrement sur ce sujet. Jerome Schwartz est le premier à avoir écrit un ouvrage substantiel sur les liens entre les deux auteurs. Il s'est surtout attaché à démontrer leur filiation philosophique et morale. Pour notre part, nous avons voulu travailler de manière plus littéraire, en nous intéressant à la place occupée par la figure de Montaigne dans l'écriture de *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*.

Pour ce faire, nous avons d'abord dégagé la communauté construite par cette œuvre, dans laquelle on trouve aussi bien des inclus que des exclus. Diderot fait mention de ses intimes, mais de manière très discrète. Il est entre autres question de Rousseau, l'ancien ami devenu ennemi avec lequel il règle des comptes: il l'accuse principalement d'hypocrisie. Il accorde une grande place aux critiques qui ont formulé de nombreuses réserves sur la première version de *l'Essai*, intitulée, rappelons-le, *Essai sur Sénèque le philosophe*. Il est aussi question des grandes figures contemporaines, tels Voltaire, d'Alembert, Condorcet, Necker et Turgot. Les autres personnages qui occupent une place importante dans l'essai sont les aïeux littéraires, parmi lesquels se retrouvent, au premier plan, Sénèque et Montaigne. Diderot fustige les critiques de Sénèque, tels Dion Cassius ou La Mettrie, de la même manière qu'il le fait pour ses propres critiques. Il les considère comme de mauvais lecteurs, qui n'ont pas bien compris le philosophe de l'Antiquité: on se rappelle d'ailleurs que le jeune Diderot, auteur d'une traduction de Shaftesbury (*Essai sur le mérite et la vertu*), compte parmi les « aristarques » de Sénèque.

Nous avons ensuite étudié la mise en scène de l'écriture dans *l'Essai sur les règnes*. Diderot se représente retiré à la campagne, après une vie

publique très chargée, sans toutefois qu'en soit précisé le contenu. C'est un moment (et un lieu) privilégié pour l'étude et la relecture, loisirs auxquels il consacre une bonne partie de son temps. Il souligne son grand âge, sur lequel il base son idée de la sagesse. Il considère qu'il est arrivé à un moment de sa vie où il a avantage à continuer à travailler intellectuellement, ses lectures lui étant plus profitables dans l'âge mûr, grâce à l'expérience acquise au cours des années. Cette définition de la communauté et l'autoportrait que dessine Diderot dans *l'Essai sur les règnes* nous mènent à la figure de Montaigne.

Nous avons commencé, dans la dernière partie, par faire la recension des longs développements que Diderot consacre à Montaigne dans son essai. À l'aide de ce que nous avons observé dans le deuxième chapitre, nous avons ensuite pu déterminer la place de Montaigne dans la communauté constituée par *l'Essai sur les règnes*. Montaigne est un aïeul littéraire de Diderot, d'après la typologie que nous avons préalablement établie: il est, par conséquent, un modèle. Un des endroits où cela se manifeste de façon particulière est dans la mise en scène de l'écriture: Diderot reprend dans son essai des aspects de l'autoportrait montaignien. Ainsi, comme Montaigne, il est l'homme d'âge mûr qui vit dans la retraite et la solitude, consacrant son temps à l'étude et à la relecture. Cependant, bien qu'il reprenne des thèmes présents chez Montaigne, Diderot les envisage parfois de manière fort différente. Ainsi, la solitude, telle qu'elle est définie par Diderot, n'est jamais totale: elle n'a pas le caractère stoïque de celle que décrit Montaigne. En ce qui a trait à la vieillesse, Diderot affirme que c'est une période de sagesse, alors que pour Montaigne il s'agit d'un moment de décrépitude, tant physique que morale. À côté d'une valorisation de Montaigne apparaissent des points d'achoppement entre sa

représentation de lui-même quelques *Essais* choisis et celle de Diderot dans l'*Essai sur les règnes*.

On a pu voir que, tout en se fondant sur le modèle que lui offre Montaigne, Diderot définit sa propre figure d'écrivain, ou plus précisément d'essayiste, puisque nous avons bel et bien affaire à un *essai*. Pour Montaigne, créateur du genre, l'essai est un outil grâce auquel on peut s'étudier soi-même, un moyen d'« accéder à la connaissance de la condition humaine à travers sa propre individualité¹ ». Pour Diderot, il en va tout différemment: c'est Sénèque qui est l'objet déclaré de son essai et non lui-même. Bien sûr, le philosophe des Lumières va se décrire dans son essai, mais sous le masque de Sénèque. Montaigne avait le dessein de se peindre lui-même, tandis que Diderot, sous prétexte de faire l'apologie de Sénèque, fait en même temps la sienne propre.

Comme son prédécesseur, Diderot invente une forme d'essai, mais il peut s'appuyer sur au moins un modèle non disponible pour Montaigne: celui de Montaigne lui-même. Le terme « essai », utilisé comme titre et en incipit (les premiers mots de l'*Essai sur les règnes* sont « Cet essai [...] »), agit comme indicateur générique et suppose un protocole ou un pacte de lecture. Cela peut entraîner deux interprétations: ou bien Diderot indique vraiment le mode de lecture « naturel » de l'ouvrage, facilitant la tâche d'un lecteur qui pourrait être désarçonné par un texte trop « neuf » (ou qui s'attendrait à autre chose qu'à ce qui lui est proposé: une histoire des règnes de Claude et de Néron, par exemple, ou un exposé systématique de la philosophie de Sénèque), ou bien la lecture « essayistique » est imposée à un texte qui, sans cela, appellerait une autre réception. Diderot veut donc être rapproché de Montaigne, même si son *Essai* pourrait sembler

¹ Hugo Friedrich, *op. cit.*, p. 17.

relever du traité plus que des *Essais* montaigniens. La manœuvre a d'ailleurs réussi, puisque des critiques comme Robert J. Loy² ont qualifié l'*Essai sur les règnes* d'« essai à la Montaigne », alors qu'il s'en distingue évidemment. (Il n'y a qu'à penser à la longueur de l'ouvrage de Diderot, qui dépasse largement la longueur d'un essai de Montaigne.)

On rejoint la théorie exposée par Roland Mortier dans *L'originalité: une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*. Selon lui, pour Diderot, comme pour les autres encyclopédistes,

Imitation non servile et invention finissent [...] par se rejoindre et presque par s'identifier. Dans cet esprit, l'invention est conçue comme un prolongement, comme un enrichissement des oeuvres conçues comme modèles. L'imitation maintient l'esprit créateur dans le droit fil d'une tradition, d'une beauté tenue pour incontestée. Elle évite à l'invention de dégénérer en désordre, en dérèglement. Tout en proposant un idéal à atteindre, elle dispose des garde-fous sur la voie qui y conduit. Être original dans cette acception, c'est imiter librement et rien de plus. L'idée sous-jacente reste toujours celle d'une *continuité*, qui vaut à la fois pour les oeuvres et pour les genres³.

C'est exactement le phénomène qui se produit dans l'*Essai sur les règnes*: Diderot, tout en s'inspirant de modèles tels Montaigne et Sénèque, cherche à définir sa propre identité. Il est le *continuateur* de la tradition instituée par Montaigne, tout en étant un innovateur, puisqu'il renouvelle le concept de l'essai et se l'approprie.

Dans le même ouvrage, Mortier cite un passage de l'article « Imitation » de l'*Encyclopédie*, écrit par Diderot, qui permet de voir comment il forge sa propre identité par rapport à celle de ceux qu'il

² Loy écrit: « [Diderot] avertit le lecteur que c'est dans l'esprit de La Rochefoucauld et de La Bruyère qu'il faudrait lire l'*Essai*; le lecteur se rend vite compte que c'est le rôle de Montaigne que Diderot entend jouer ici, ce Montaigne qui partage avec Sénèque, Plutarque et "quelques autres", la prédilection de Diderot âgé. » (« *L'Essai sur les règnes de Claude et de Néron* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, XIII, juin 1961, p. 241)

³ Roland Mortier, *L'originalité: une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1982, p. 29.

considère comme ses « aïeux littéraires »:

Il ne faut même pas s'attacher tellement à un excellent modèle, qu'il nous conduise seul et nous fasse oublier tous les autres écrivains. Il faut comme une abeille diligente, voler de tous côtés, et s'enrichir du suc de toutes les fleurs. Virgile trouve de l'or dans le fumier d'Ennius; et celui qui peint Phèdre d'après Euripide, y ajoute encore de nouveaux traits que Sénèque lui présente⁴.

Diderot a, respectant ses propres conseils, suivi plusieurs modèles d'écrivains. Sénèque et Montaigne peuvent être comptés parmi les plus importants. Il tient pourtant à bien marquer ce qui le distingue d'eux. Ce faisant, Diderot demeure un original. Tout en ne reniant pas leur héritage, Diderot tente de s'en détacher. L'identification n'est donc que partielle: du portrait de Sénèque ou de celui de Montaigne, il prend quelques traits, mais il en rejette beaucoup.

Montaigne, en tant que figure tutélaire, est admiré de Diderot. Ses nombreux commentaires élogieux qu'il fait à son endroit, ainsi que le nombre des citations des *Essais*, le montrent de façon éloquente. Mais, en bonne *abeille*, il ne retient que quelques traits du philosophe de la Renaissance et crée sa propre identité à partir de celle de l'ensemble des gens qu'il admire. Il est un vrai original, conformément à la manière dont lui-même définissait l'originalité.

⁴ *Ibid.*, p. 28.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus principal

DIDEROT, Denis, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron et sur les moeurs et les écrits de Sénèque, pour servir d'introduction à la lecture de ce philosophe, Oeuvres complètes, Tome XXV*, édition de Herbert Dieckmann et Jean Fabre, Paris, Hermann, 1986, p. 1-441.

MONTAIGNE, Michel de, *Les Essais. Livres I, II, III*, édition de Pierre Villey, Paris, Presses universitaires de France, collection « Quadrige », 1924, réédition 1965, 1388 p.

Corpus secondaire

DIDEROT, Denis, *Encyclopédie*, article « Pyrrhonienne ou sceptique », Tome XIII (POM-REG), 1765, p. 608-614.

DIDEROT, Denis, *Le Neveu de Rameau*, Paris, GF-Flammarion, 1983, 250 p.

DIDEROT, Denis, *Sur les femmes*, dans *Qu'est-ce qu'une femme?*, Paris, P.O.L., 1989, p. 163-185.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Lettre à d'Alembert*, dans *Oeuvres complètes V*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, p. 3-125.

Textes critiques

CHABANON, Michèle, « Présence de Montaigne dans la pensée ultime de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, numéro 21, octobre 1996, p. 51-67.

CONROY, William T., « Diderot's *Essai sur Senèque* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. CXXXI, 1975, 167 p.

DRÉANO, Maturin, *La Renommée de Montaigne en France au XVIII^e siècle, 1677-1801*, Angers, Éditions de l'Ouest, 1952, 589 p.

FRIEDRICH, Hugo, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1968 [1^{re} édition allemande 1948], 441 p.

GOULEMOT, Jean Marie, « Jeux de conscience, de texte et de philosophie: l'art de prendre des positions dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* de Diderot », *Revue des sciences humaines*, no. 182, 1981, p. 45-53.

HOPE MASON, John, « Portrait de l'auteur, accompagné d'un fantôme: L'Essai sur les règnes de Claude et de Néron », *Diderot les dernières années 1770-1784 - Colloque du bicentenaire 2-5 septembre 1984 à Edimbourg*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1985, p. 43-62.

LOY, J. Robert, « L'Essai sur les règnes de Claude et de Néron », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, XIII, juin 1961, p. 239-254.

MELANÇON, Benoît, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, 501p.

MORTIER, Roland, « Diderot et le problème de l'expressivité: de la pensée au dialogue heuristique » (1961), repris dans *Le Coeur et la raison. Recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, p. 258-270.

MORTIER, Roland, *L'originalité: une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1982, 218 p.

POUILLOUX, J.-Y., *Lire les Essais de Montaigne*, Paris, François Maspero, 1970, 121 p.

SCHWARTZ, Jerome, *Diderot and Montaigne: The Essais and the Shaping of Diderot's Humanism*, Genève, Librairie Droz, 1966, 158 p.

VILLEY, Pierre, *Montaigne devant la postérité*, Paris, Boivin et Cie Éditeurs, 1935, 376 p.